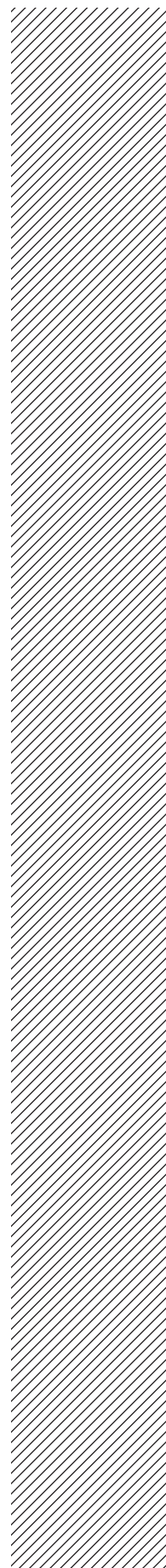


📖 ÉTUDE

IMPACTS SOCIAUX DE LA CRISE À PARIS

TENDANCES STATISTIQUES ET RETOURS DE TERRAIN

OCTOBRE 2021



Directrices de la publication : **Dominique ALBA**
Patricia PELLOUX

Étude réalisée par : **Clément BOISSEUIL**

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Avec le concours des partenaires de la démarche : **CASVP, DASES, Samusocial, Caf de Paris**

Illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Photo de couverture : **Distribution alimentation à destination des étudiantes et étudiants, association Linkee**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

21P020403

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. Des effets marqués sur l'emploi et l'insertion professionnelle	6
Des données d'emploi qui témoignent d'un impact immédiat de la crise économique	6
Une jeunesse fortement touchée par la crise économique	13
2. Adaptations et continuité des services	20
Adaptation des activités et continuité des services au Centre d'action sociale de la Ville de Paris	21
Adaptations au Conseil départemental d'accès au droit	28
Une baisse du nombre de dossiers de surendettement adressés à la Banque de France et un rattrapage qui n'a pas encore lieu	32
Protection de l'enfance : un sentiment de dégradation des situations malgré un nombre d'IP relativement stable	34
De nouveaux engagements pour de nouvelles solidarités en temps de crise	37
3. Une mise en visibilité de situations de précarité déjà existantes	38
Une crise ayant agi comme un révélateur et accélérateur de la précarité	38
Une sollicitation sans précédent de l'aide alimentaire	40
Nuit de la solidarité 2021 : une baisse de 21 % du nombre de personnes sans-abri par rapport à l'édition précédente	42
Fracture numérique et illettrisme dans un contexte de dématérialisation des services et aides	44
4. Effets sociaux retardés ? Les exemples du logement et de la santé	46
Consultations ADIL, recours aux aides au logement et mobilisation du Fonds solidarité logement : des signaux faibles d'effets sociaux à venir ?	46
Santé et isolement : un besoin d'analyse sur le temps long	54
CONCLUSION	58
LISTE DES INDICATEURS	59

INTRODUCTION

Une démarche d'observation des impacts sociaux de la crise à Paris a été engagée début 2021¹ dans le but d'analyser, d'anticiper et de coordonner des réponses dans le champ du social sur le territoire parisien. Accompagnée par l'Apur, cette démarche doit permettre à la Ville de Paris et à ses partenaires (Caf de Paris, Samusocial de Paris, État, Crous, Cnav, Cnam, Mission locale de Paris, FAS, Pôle emploi, etc.) de disposer d'informations en temps réel sur les effets sociaux de la crise pour orienter les actions et prendre des mesures adaptées.

Plusieurs outils quantitatifs et qualitatifs sont déployés, dont un panorama statistique regroupant une centaine d'indicateurs issus d'une douzaine de sources. Celui-ci comprend des données relatives à des sujets divers (accès au droit ; aide alimentaire ; demande d'emploi ; endettement ; santé...). Son but est de rendre compte des tendances de fond qui se dessinent et des signaux faibles attestant de l'émergence de nouveaux besoins sociaux ou du renforcement de besoins existants.

L'exploitation des données est effectuée par l'Atelier parisien d'urbanisme en lien avec un comité technique regroupant des représentants des Observatoires de la Ville de Paris (Centre d'action sociale et Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé), du Samusocial de Paris et de la Caf de Paris.

Cette première note de conjoncture fait état de l'exploitation d'une partie de ces données statistiques. L'échelle d'analyse porte sur Paris dans son ensemble ou sur une échelle plus fine en fonction de la disponibilité des données. Ces données conjoncturelles sont mises en perspective avec les retours d'acteurs de terrain intervenant dans la diversité des champs du social, interrogés par l'Apur. Cette méthodologie permet d'aller plus loin qu'une lecture uniquement quantitative des effets sociaux de la crise. Cette démarche a vocation à perdurer dans le temps et cette première note en appelle de nouvelles dans les mois à venir.

¹ — Cf. note de cadrage de la démarche : <https://www.apur.org/fr/file/58780/download?token=sPhrpAoa>

Plus d'une vingtaine d'entretiens individuels ou collectifs ont été conduits entre mars et juillet 2021 avec une diversité d'acteurs : responsables et agents de la Ville de Paris (CASVP, DASES, Observatoire parisien de la mixité sociale et de la réussite éducative), représentants associatifs (Restos du cœur, L'EPOC, Centre de Prévention du Suicide de Paris, ParADOxes, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontière, CIDFF) et de la fédération des centres sociaux de Paris, bailleurs (Paris Habitat et AORIF), organismes publics et parapublics (GIP réussite éducative, Rectorat, CPAM, CNAV, Mission locale de Paris, Banque de France, ADIL 75, Conseil départemental d'accès au droit, Samusocial de Paris).

Cette première note de conjoncture est organisée en quatre parties. Elle revient d'abord sur les effets de la crise économique sur l'emploi et l'insertion professionnelle des Parisiennes et Parisiens. Elle se centre ensuite sur les impacts de la gestion de crise engendrée par la pandémie et les confinements depuis mars 2020. Elle s'intéresse par la suite aux effets sociaux immédiatement constatés. Enfin, elle met en évidence les signes d'effets sociaux retardés, encourageant une démarche préventive d'anticipation des risques et des besoins sociaux.

Les données collectées ne sauraient être exhaustives et couvrir l'ensemble des champs du social. Elles donnent à voir des tendances, sans chercher à dresser des affirmations sur une crise dont les contours demeurent flous tant du point de vue statistique qu'au regard des retours des acteurs de terrain. Les données statistiques ont parfois un effet retard et certaines tendances ne s'observent que dans un temps long. De même, les données d'activités et de gestion portant sur l'année 2020 ont fortement été impactées par les confinements et restrictions sanitaires. Elles dessinent des tendances, sans toutefois permettre de dégager des conclusions définitives sur l'ensemble des besoins sociaux qui traversent le territoire parisien.

1.

Des effets marqués sur l'emploi et l'insertion professionnelle

La crise sanitaire qui s'est déclenchée en 2020 a eu des **incidences directes et connues sur les activités économiques et l'emploi**. Les résultats des premiers travaux de l'Observatoire de l'économie parisienne initiés au début de l'année 2021 attestent de l'acuité de la crise économique à Paris : on estime à 45 700 le nombre d'emplois détruits à Paris en 2020 par rapport à 2019 ; on observe une augmentation sensible du nombre de demandeurs d'emploi ; les baisses d'activité ont été immédiates ².

Ces tendances macroéconomiques témoignent d'effets directs de la crise sur l'emploi et l'insertion professionnelle des Parisiennes et des Parisiens. **Cet impact touche tout particulièrement les moins qualifiés et les jeunes.**

Ces données sont à resituer dans un contexte où le chômage partiel demeure en vigueur et a pu limiter l'impact de la crise. Il reste ainsi à interroger les conséquences de la levée de ces mesures exceptionnelles dans les mois à venir dans un contexte où la croissance et la consommation reprennent en 2021.

En outre, **les données portant sur l'emploi ne donnent à voir que des tendances relatives aux personnes dans le recours à leurs droits au chômage**. Elles ne permettent pas de rendre compte des phénomènes de non-recours qui existaient avant crise et demeurent depuis, sans qu'on ne puisse pas dire de façon certaine si la crise augmente, stabilise ou diminue le non-recours aux aides et aux droits sociaux.

Des données d'emploi qui témoignent d'un impact immédiat de la crise économique

+12 % de demandeurs d'emploi de catégorie A en un an à Paris

Les données de Pôle emploi montrent un impact immédiat des baisses d'activité sur l'emploi à Paris. On distingue d'un côté, les demandeurs d'emploi de catégorie A qui n'ont exercé aucune activité durant le mois, des demandeurs d'emploi des catégories B et C ayant eu des activités réduites : de 78 heures

maximum par mois en catégorie B et de plus de 78 heures en catégorie C.

Alors qu'on observait une baisse du nombre de demandeurs d'emploi jusqu'au premier trimestre 2020, **l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C s'est établie à +6 % en un an à Paris** (du premier trimestre 2020 au premier

2 — Apur, « Impacts de la crise sur l'économie parisienne en 2020 – Paris plus touchée par la crise que le reste du territoire national », note^{n°197}, mai 2021 : <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/impacts-crise-economie-parisienne-2020>

3 — Les comparaisons de données décomposant les profils de demandeurs d'emploi sont réalisées entre des trimestres équivalents.

+12 %

de demandeurs d'emploi
de catégorie A
entre le 1^{er} trimestre 2020
et le 1^{er} trimestre 2021
à Paris

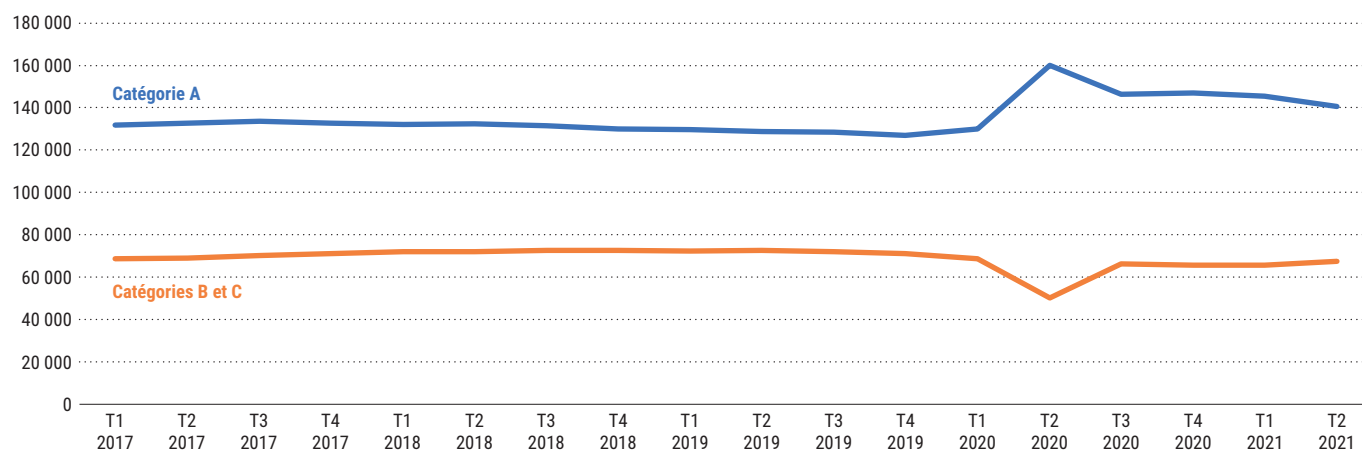
trimestre 2021³). Sur la même période, elle atteint les +12 % pour les demandeurs d'emploi de catégorie A, sans aucune activité professionnelle pendant le mois, témoignant d'une augmentation plus sensible de cette catégorie de demandeurs d'emploi.

On observe un effet report des demandeurs d'emploi des catégories B et C vers la catégorie A à partir du premier confinement. Cela indique que les travailleurs précaires ont été les premières victimes du recul de l'emploi. **Catégories A, B et C confondues, le nombre total de demandeurs d'emploi à Paris au second trimestre 2021 s'établit à 208 170.** 68 % d'entre eux n'ont exercé aucune activité professionnelle (ca-

tégorie A). Les données du second trimestre 2021 montrent une amélioration sur le front de l'emploi, avec une baisse de 2 730 demandeurs d'emploi par rapport au trimestre précédent.

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A concerne tous les niveaux de diplômes. On observe une augmentation plus sensible du nombre de personnes moins diplômées (niveau Brevet / sans diplôme ou bac), exception faite des personnes ayant obtenu un BEP ou CAP, ce qui peut être le signe d'un rôle accru des travailleurs essentiels dans le contexte de crise. Ces tendances confirment le fait que les diplômés ont un effet protecteur face au chômage.

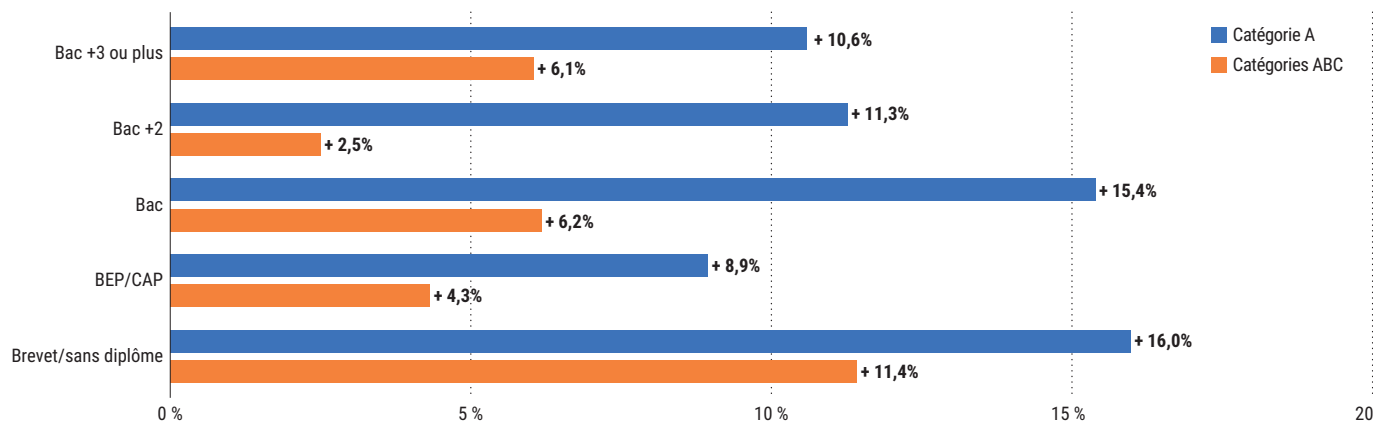
PARIS - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (PAR CATÉGORIE) ENTRE LE PREMIER TRIMESTRE 2017 ET LE SECOND TRIMESTRE 2021



Source : Pôle emploi, traitement Apur, T2 2021

PARIS - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (PAR CATÉGORIE) ENTRE LE PREMIER TRIMESTRE 2020 ET LE PREMIER TRIMESTRE 2021, PAR NIVEAU DE DIPLÔME

Catégorie A - Catégories ABC



Source : Pôle emploi, traitement Apur, T1 2021

Ces tendances sont encore plus affirmées si l'on considère l'ensemble des catégories A, B et C. Le nombre de demandeurs d'emploi sans diplôme ou avec un brevet (BEPC) est en forte augmentation en comparaison avec les autres catégories de diplômes. **La crise sur l'emploi impacte ainsi d'abord les moins qualifiés.**

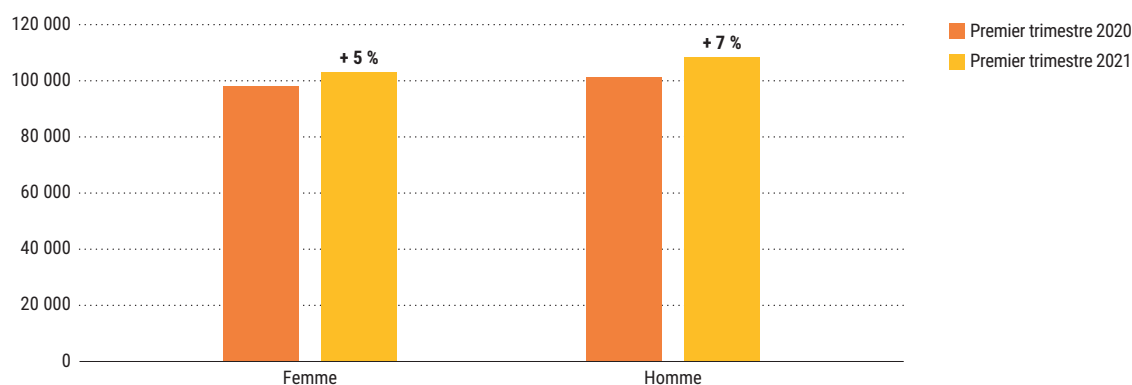
On notera par ailleurs que le nombre d'hommes en recherche d'emploi est légèrement supérieur à celui du nombre de femmes : 48 % de femmes et 52 % d'hommes. L'augmentation du nombre d'hommes demandeurs d'emploi est

elle aussi un peu plus élevée que celle des femmes entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 (+7 % pour les hommes contre +5 % pour les femmes).

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi des catégories ABC est moindre à Paris qu'en Ile-de-France et dans la Métropole du Grand Paris.

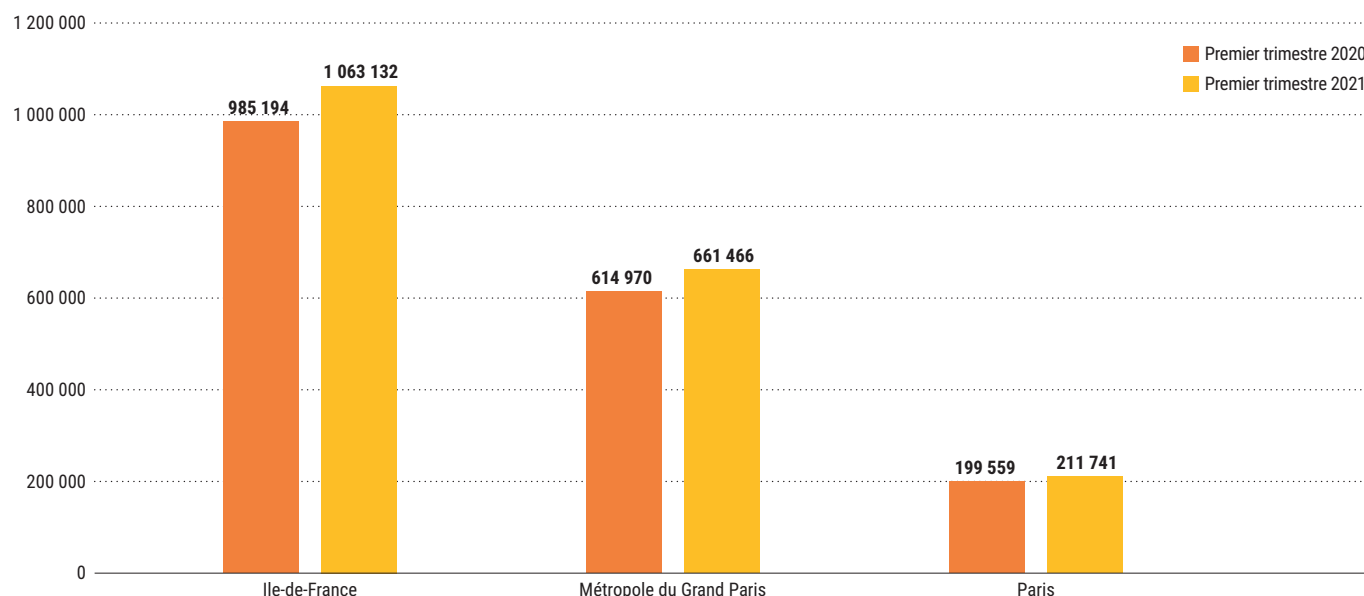
Elle est de +6 % à Paris, contre +8 % dans la MGP et en Ile-de-France. Cela s'explique aussi par le fait que Paris compte davantage de diplômés que le reste du territoire francilien ; le diplôme étant protecteur face au recul de l'emploi.

PARIS - NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CATÉGORIES ABC), PAR GENRE



Source : Pôle emploi, traitement Apur, T1 2021

PARIS, MGP, ILE-DE-FRANCE - NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CATÉGORIES ABC), AUX PREMIERS TRIMESTRES 2020 ET 2021



Source : Pôle emploi, traitement Apur, T1 2021

Une baisse inédite du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité à Paris

Remplaçant le RSA activité et la prime pour l'emploi, la prime d'activité s'adresse aux fonctionnaires et salariés des secteurs privé ou public exerçant une activité professionnelle avec des revenus modestes.

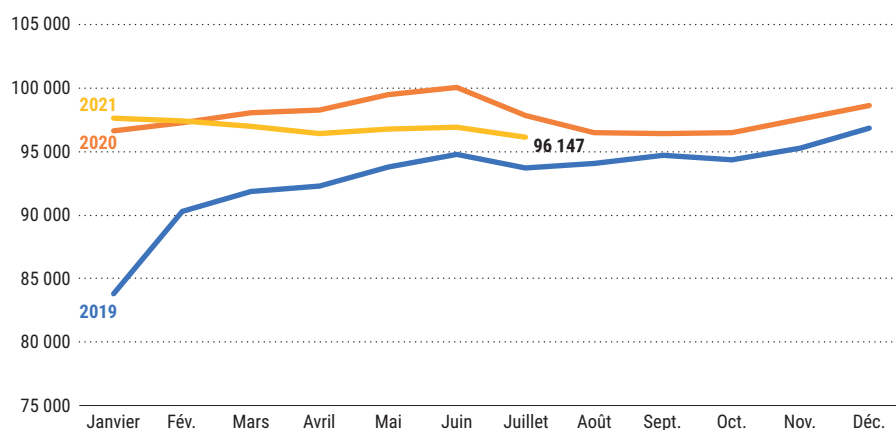
La mobilisation de la prime d'activité est un bon indicateur pour suivre l'accès ou le retour à l'emploi des salariés modestes. Or, il apparaît que **le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité baisse pour la première fois depuis sa**

mise en place en janvier 2016, attestant d'un marché de l'emploi en recul.

La baisse du recours à cette aide peut s'interpréter par une baisse de l'accès à une activité professionnelle, ce qui est cohérent avec les données montrant une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Elle peut aussi être reliée à une baisse du recours à l'aide, par méconnaissance ou non demande ou non réception.

On ne note pas d'éléments de profils strictement discriminants pour caractériser les publics les plus impactés par cette baisse.

PARIS - ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ, PAR MOIS, ENTRE JANVIER 2019 ET JUILLET 2021



Source : Caf de Paris - Données allocataires semi-consolidées (Fr2), traitement Apur



Accueil - Mairie Paris centre

© Jean-Baptiste Curliat - Ville de Paris

Une hausse significative du nombre de foyers bénéficiaires du RSA à Paris en 2020, qui tend à s'atténuer au cours du premier trimestre 2021

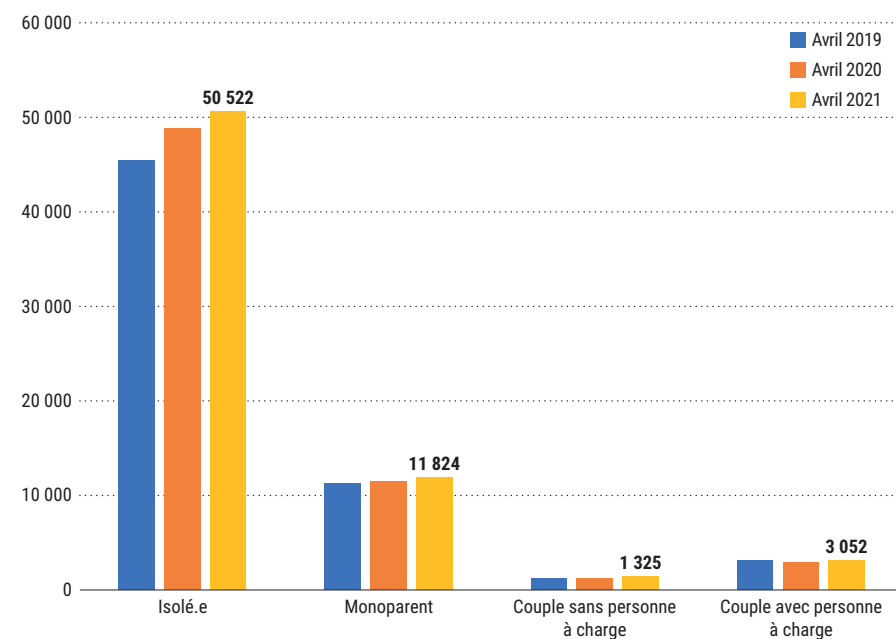
Après une forte hausse du nombre d'allocataires du RSA depuis mars 2020 et jusqu'en novembre 2020, le nombre de foyers allocataires est en baisse depuis le début d'année 2021, exception faite de juillet 2021. Il s'établit à 66 394 foyers allocataires du RSA en juillet 2021 selon les données de la Caf de Paris.

55 % des bénéficiaires du RSA sont des hommes, 45 % sont des femmes. 21 % des foyers allocataires du RSA sont locataires du parc social, 79 % du parc privé en juillet 2021.

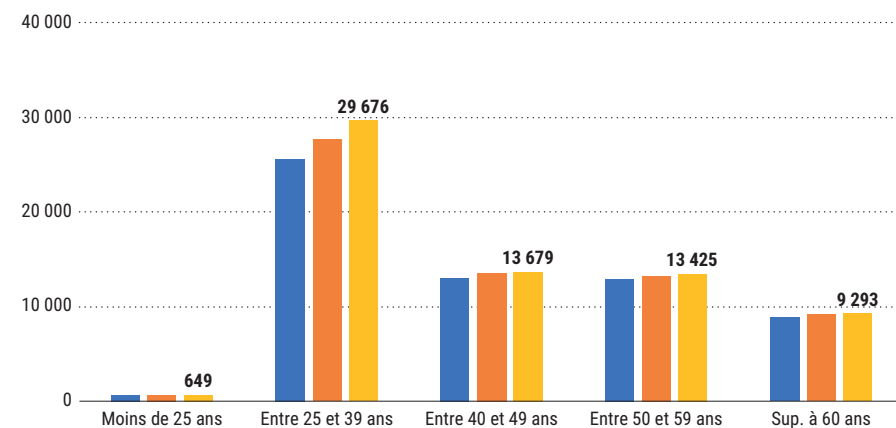
En juillet 2021, 65 % des allocataires RSA ont entre 25 et 49 ans, 34 % ont plus de 50 ans et 1 % a moins de 25 ans.

PARIS - RÉPARTITION DES FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA EN AVRIL 2019, AVRIL 2020 ET AVRIL 2021⁴

Par type de ménage



Par tranche d'âge



Source : Caf de Paris, données allocataires semi-consolidées (Fi2), traitement Apur

⁴ — Afin de rendre compte des évolutions constatées à la suite du premier confinement, les évolutions ici présentées sont réalisées d'avril 2020 à avril 2021.

D'avril 2020 à avril 2021, la hausse observée à Paris est plus significative que celle mesurée en France métropolitaine selon les données de la CNAF, mais elle est moindre que dans certains départements d'Ile-de-France (+3,8 % en Seine-et-Marne, +5,4 % dans les Yvelines et +4,1 % dans les Hauts-de-Seine). Les données nationales montrent quant à elles une certaine stabilité avec une baisse de seulement -0,4 % en un an.

Le nombre de nouveaux foyers allocataires du RSA est en baisse à Paris depuis le début d'année 2021, exception faite de juillet 2021, après une hausse de mai à novembre 2020. Cela peut être

le signe d'un marché de l'emploi plus fluide, du maintien exceptionnel des droits au chômage, d'un maintien en emploi, notamment dans le cadre d'une activité réduite de certains salariés grâce aux aides aux entreprises particulièrement touchées par la crise, et/ou le signe d'un recours moindre à ce droit.

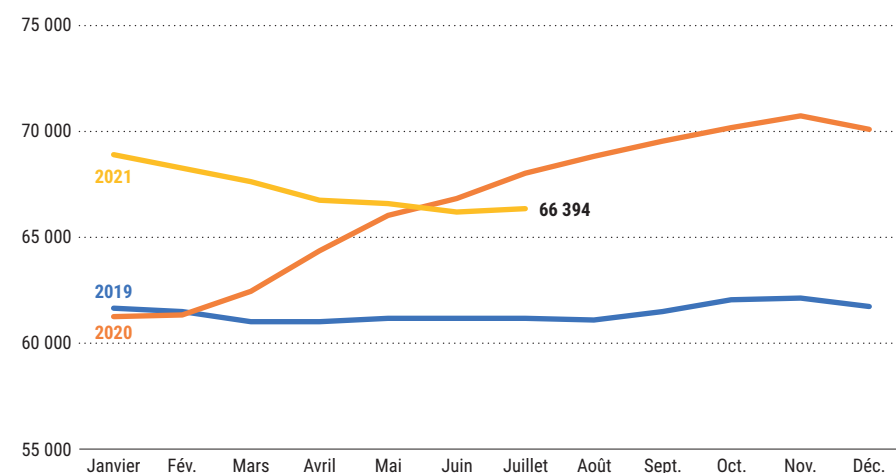
La part des foyers allocataires du RSA est plus élevée dans les arrondissements du nord-est de Paris. En revanche, en proportion, les augmentations du nombre de foyers allocataires les plus significatives concernent les arrondissements où le nombre d'allocataires est moindre ⁵.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA, ENTRE AVRIL 2020 ET AVRIL 2021

75 – Paris	+ 3,6 %
77 – Seine-et-Marne	+ 3,8 %
78 – Yvelines	+ 5,4 %
91 – Essonne	+ 1,4 %
92 – Hauts-de-Seine	+ 4,1 %
93 – Seine-Saint-Denis	+ 0,6 %
94 – Val-de-Marne	+ 2,6 %
95 – Val d'Oise	+ 2,5 %
France	- 0,4 %

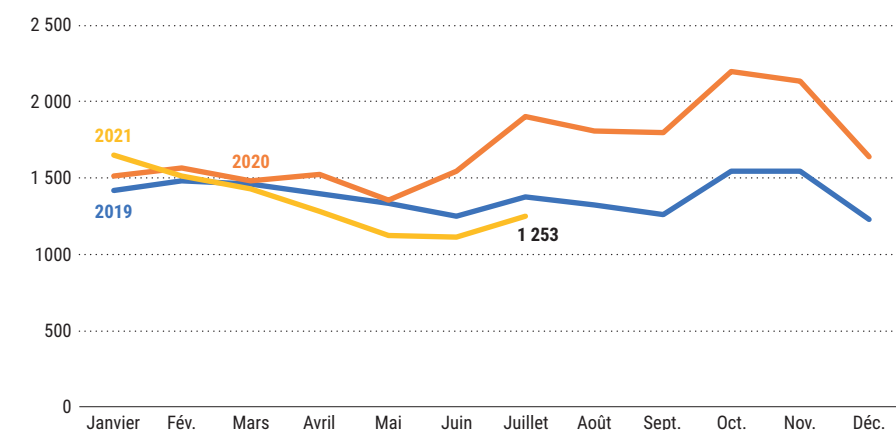
Source : CNAF, juin 2021

PARIS - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA ENTRE JANVIER 2019 ET JUILLET 2021



Source : Caf de Paris - Données allocataires semi-consolidées (Fr2), traitement Apur

PARIS - NOUVEAUX FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA, ENTRE JANVIER 2019 ET JUILLET 2021

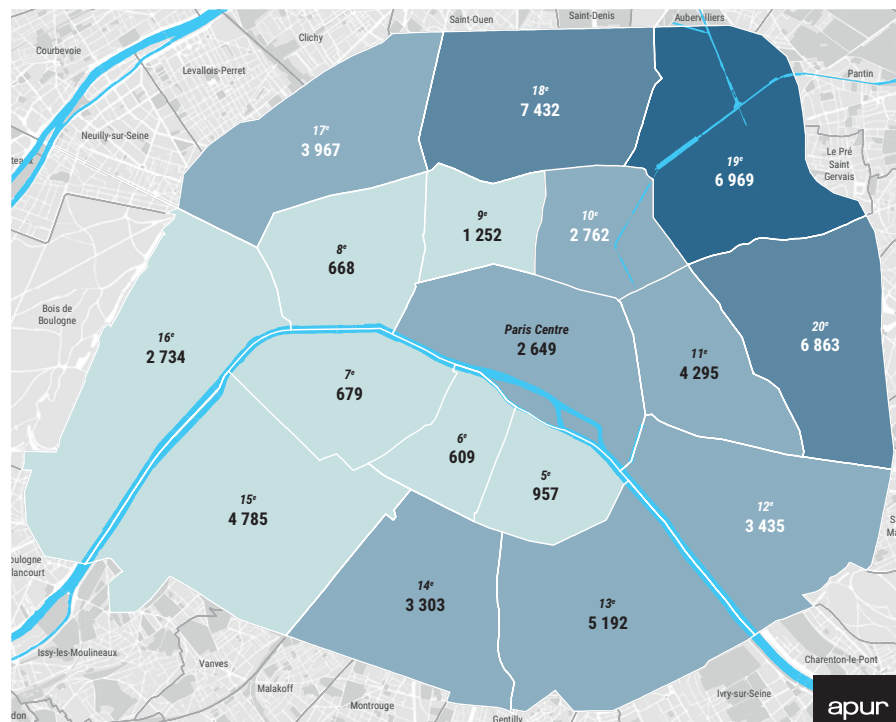


Source : Caf de Paris - Données allocataires semi-consolidées (Fr2), traitement Apur

5 — On notera que les données représentées dans les cartes suivantes ne comptent pas les personnes domiciliées allocataires du RSA (8 174 personnes).

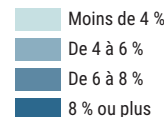
La hausse du nombre de bénéficiaires du RSA témoigne d'ores et déjà d'effets sociaux entraînés par la crise. On note que certaines mesures exceptionnelles de droit commun et de la Ville de Paris ont permis la reconduction tacite des aides et de certains droits, limitant de fait les ruptures de droit et ayant pu agir comme un filet de sécurité pour les ménages en risque de basculer dans la précarité.

La fin de la prolongation des droits au chômage fin juin 2021 et l'allègement progressif de soutien à l'activité partielle et aux entreprises, ainsi que la fin des aides aux travailleurs précaires en septembre 2021 pourraient avoir pour effet d'entraîner une nouvelle hausse des allocataires dans les prochains mois.



PART ET NOMBRE DES FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA, EN AVRIL 2021, PAR ARRONDISSEMENT, À PARIS

Part des ménages parisiens allocataires du RSA, en avril 2021

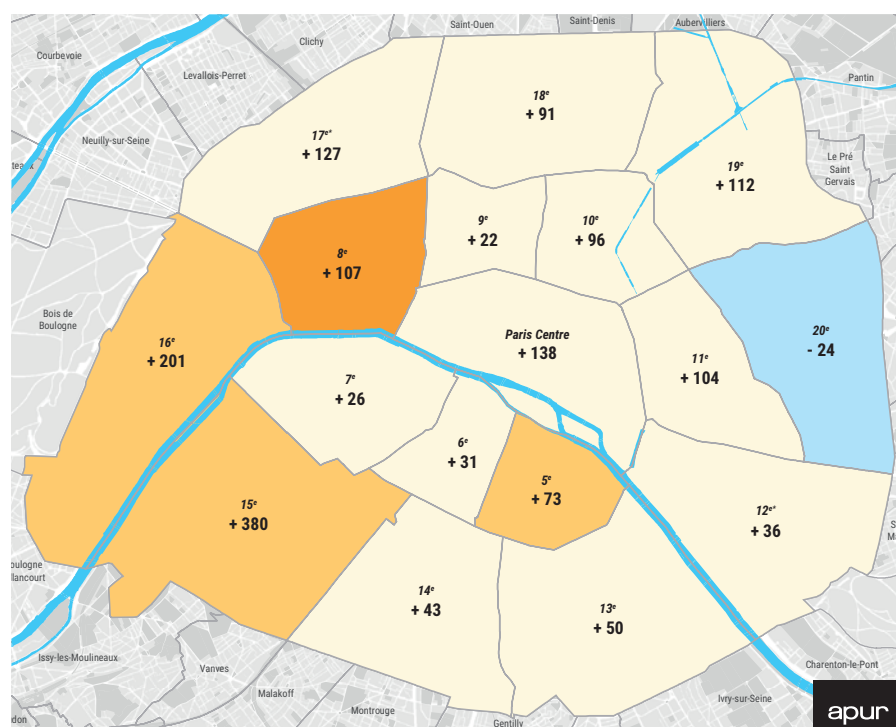


X XXX

Nombre de foyers parisiens allocataires du RSA, en avril 2021

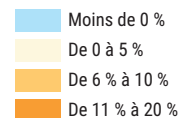
Note de lecture : Le nombre de foyers allocataires ici représenté isole les personnes domiciliées. Au total, le nombre de personnes domiciliées allocataires du RSA à Paris est de 8 174 en 2021.

Source : Caf de Paris, FR2, Insee RP 2017, traitement Apur



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA, ENTRE AVRIL 2020 ET AVRIL 2021, PAR ARRONDISSEMENT, À PARIS

Taux d'évolution des foyers parisiens allocataires du RSA, entre avril 2020 et avril 2021



+/- XXX

Évolution des effectifs parisiens, d'avril 2020 à avril 2021

* : L'évolution constatée concernant le 17^e arr. est à mettre en lien avec la mise en place récente de la domiciliation via Paris Adresse au 25, rue de Renaudes (75017), impactant en particulier le 12^e.

Source : Caf de Paris, FR2, traitement Apur

Une jeunesse fortement touchée par la crise économique

+28 %

de demandeurs d'emploi
de catégorie A
de moins de 25 ans à Paris
entre le 1^{er} trimestre 2020
et le 1^{er} trimestre 2021

Les données précédentes ont montré que les moins diplômés et qualifiés sont les plus touchés par les effets de la crise sur l'emploi. Il faut ajouter à ce critère négativement discriminant un critère d'âge. En effet, les jeunes de moins de 25 ans font partie des plus touchés par la crise économique, avec une hausse très significative du nombre de jeunes demandeurs d'emploi en 2020 et des parcours d'insertion professionnelle contraints, voire bloqués pour certains, par la crise.

Une augmentation de 28 % des demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans à Paris

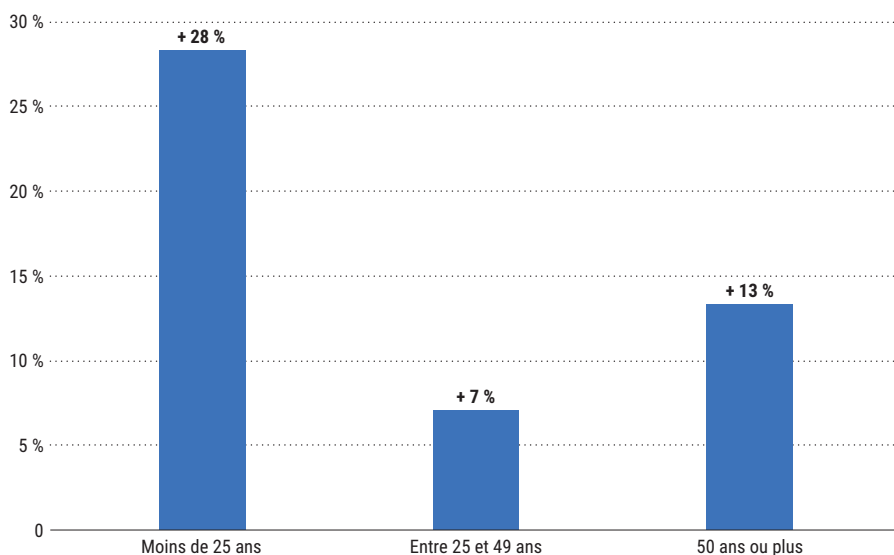
On dénombre + 2 420 nouveaux demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans sur une année à Paris (entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021). Cette progression est plus marquée à Paris (+28 %) que dans la Métropole du Grand Paris (+23 %), en Ile-de-France (+21 %), ou en France (+8 %).

La jeunesse est particulièrement touchée d'une part, par les fermetures et baisses d'activités dans des secteurs pourvoyeurs en emplois partiels, « petits boulots » ou emplois saisonniers, et d'autre part, par le repli des embauches en CDD ou CDI, pour les non diplômés mais aussi pour une partie des diplômés arrivant sur le marché du travail.

Les impacts de la crise sur le public étudiant, confiné et n'ayant plus accès aux jobs étudiants, ont largement été documentés et médiatisés. Certains professionnels de terrain questionnent cette focalisation étudiante, soulignant qu'elle met de côté une part importante du public jeune précarisé. C'est le cas d'acteurs du champ de l'aide alimentaire en particulier. Par ailleurs, le public étudiant n'est pas touché de manière indifférenciée ; les étudiants étrangers et les étudiants sans soutiens familiaux sont davantage marqués par la crise :

« Ce n'est pas nouveau la précarité étudiante. Et les étudiants, ce n'est qu'une partie de la jeunesse, c'est l'ensemble des jeunes qui est dans la précarité. Quand on dit « les étudiants », on met de côté ceux qui travaillent et ont dû interrompre leurs études pour prendre leur indépendance, ceux qui sont en rupture familiale, ceux qui sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance sans solution... Tous ces jeunes ont été invisibilisés. Maintenant, on a l'impression que le jeune c'est un étudiant isolé de sa famille dans sa chambre universitaire, mais je trouve que cette vision pose problème, surtout pour les jeunes de banlieue dont on ne parle pas et que nous, on voit. (...) C'est comme s'il y avait deux formes de jeunesse : les étudiants qu'on doit cajoler et les autres, qui sont juste des adultes qui doivent s'en sortir par eux-mêmes. »
Acteur associatif du champ de l'aide alimentaire

PARIS - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A
PAR TRANCHE D'ÂGE ENTRE LE PREMIER TRIMESTRE 2020 ET LE PREMIER TRIMESTRE 2021



Source : Pôle emploi, traitement Apur, T1 2021

Une hausse du nombre de jeunes allocataires CAF

L'impact de la crise sur l'emploi touche ainsi un public jeune divers : étudiants ; non diplômés ; jeunes sans emploi ni formation... **Il n'est pas possible de dresser un constat unique sur la jeunesse**, mais il est certain qu'une partie non négligeable de cette jeunesse (étudiants, non diplômés, jeunes sans emploi ni formation, jeunes travailleurs précaires, diplômés ne trouvant pas de premier emploi...) a durement été frappée par la crise.

En juillet 2021, 85816 jeunes étudiants ou non étudiants de moins de 25 ans sont allocataires d'une aide de la Caf de Paris, soit une hausse de 8,2% entre juillet 2020 et juillet 2021, ce qui constitue une augmentation sensible dans le contexte de crise sanitaire.

Les allocataires étudiants sont majoritaires (74 %). Les allocataires jeunes non étudiants, représentant un quart des jeunes allocataires, sont principalement bénéficiaires de la prime d'activité, de l'Allocation de logement social et de l'Allocation Adulte Handicap, dans une moindre mesure.

Les femmes sont majoritaires : elles constituent 63 % des allocataires étudiants et 59 % des allocataires non étu-

dants. L'écrasante majorité des étudiants allocataires sont des jeunes isolés (95 %) résidant dans le parc privé (98 %). La part des isolés est légèrement moindre pour les allocataires non étudiants (92 % d'isolés ; 3 % de familles monoparentales ; 3 % de couples sans personne à charge et 1 % de couples avec personne à charge).

Un autre indicateur atteste de l'impact de la crise sur l'emploi des jeunes : le recours à la prime d'activité jeunes, complément de revenu, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 pour les travailleurs aux revenus modestes.

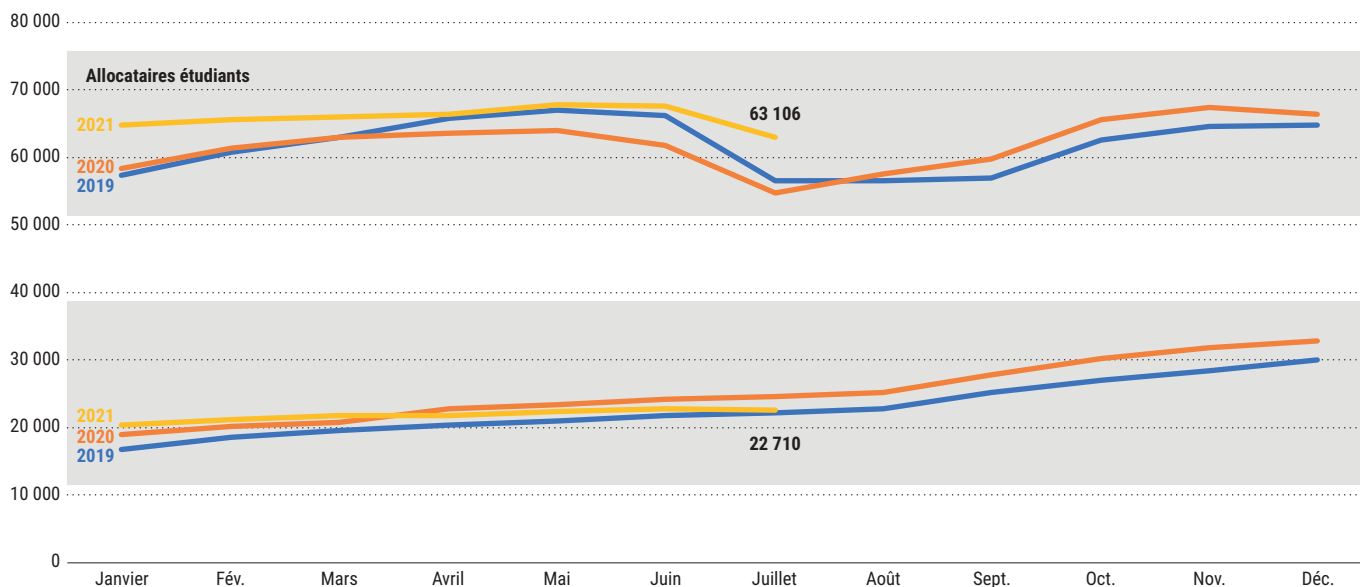
Les jeunes de moins de 25 ans qui occupent un emploi peuvent bénéficier de la prime d'activité même s'ils dépendent du foyer fiscal des parents, ainsi que les étudiants, stagiaires et apprentis touchant une rémunération au moins égale à 0,78 du Smic, soit un peu plus de 930 euros par mois et ne dépassant pas 1 560 euros.

14 765 jeunes de moins de 25 ans sont allocataires de la prime d'activité jeunes à Paris, soit une baisse de -7 % entre avril 2020 et avril 2021. 58 % des bénéficiaires de la prime d'activité jeunes sont des femmes en avril 2021. Là encore, l'écrasante majorité des bénéficiaires sont des jeunes isolés (94 %) dans le parc privé (99 %).

85 816

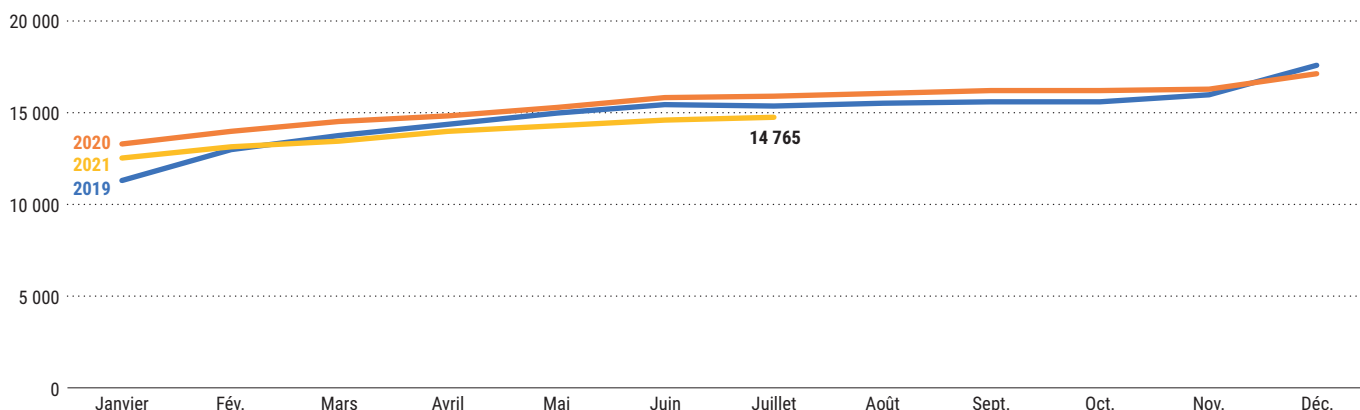
jeunes de moins de 25 ans
allocataires d'une aide
de la Caf en juillet 2021

PARIS - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES ALLOCATAIRES, ÉTUDIANTS OU NON, ENTRE JANVIER 2019 ET JUILLET 2021



Source : Caf de Paris - Données allocataires semi-consolidées (Fr2), traitement Apur

PARIS - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ JEUNES, ENTRE JANVIER 2019 ET JUILLET 2021



Source : Caf de Paris - Données allocataires semi-consolidées (Fr2), traitement Apur

La diminution du nombre d'allocataires de la prime d'activité jeunes est un signe d'un recul de l'emploi des jeunes, confirmant une tendance observée à partir des données de Pôle emploi. **Cette diminution peut aussi être le signe d'un plus faible recours aux aides.** Cette seconde interprétation fait écho à une étude conduite par la DASES et le CASVP auprès de 2 500 Parisiennes et Parisiens afin de mesurer leur connaissance et leur facilité d'accès à l'offre sociale parisienne.

Réalisée du 23 mars au 20 avril 2021, cette étude a pris appui sur une enquête en ligne (ayant reçu 1 531 réponses) et la passation de questionnaires auprès d'usagers du CASVP, de la DASES et de la DPFE (PMI). **Près de 600 jeunes de moins de 30 ans ont participé à l'enquête.** 78 % d'entre eux déclarent avoir déjà eu besoin d'une aide sociale (contre 71 % de l'ensemble des répondants). **Les trois quarts des jeunes enquêtés soulignent rencontrer des difficultés depuis la crise sanitaire,** principalement en termes de besoins alimentaires, de difficultés de logement et d'hébergement et d'isolement social.

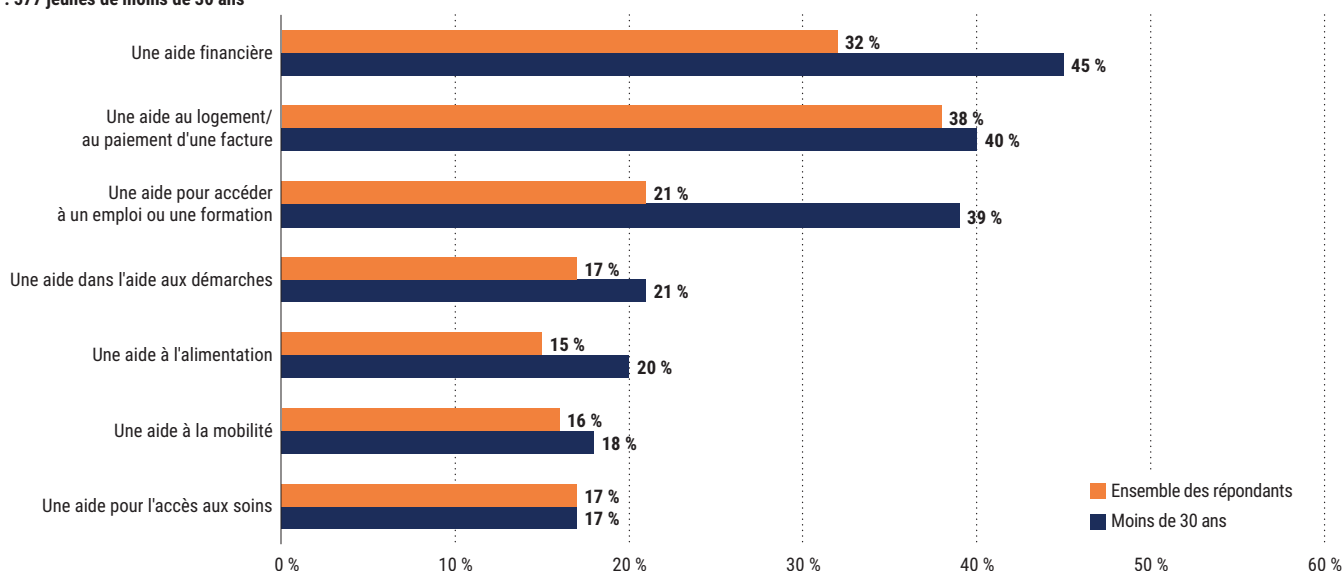
Les trois besoins sociaux majoritairement exprimés par les jeunes de moins de 30 ans sont : **l'accès à une aide financière, l'aide au logement ou au paiement de factures, l'accès à un emploi ou une formation.**

S'ils remontent d'importants besoins, **les jeunes sont aussi plus fréquemment dans le non-recours que l'ensemble de la population.** L'étude du CASVP et de la DASES donne cer-

taines explications à ce non-recours : le manque de connaissance des moyens d'accès aux aides et dispositifs d'accompagnement ressort comme le premier élément d'explication, devant le manque de connaissance des aides elles-mêmes ou des conditions d'accès à ces aides. La moitié des jeunes de moins de 30 ans en situation de non-recours interrogés ne sait pas où s'adresser pour faire sa demande.

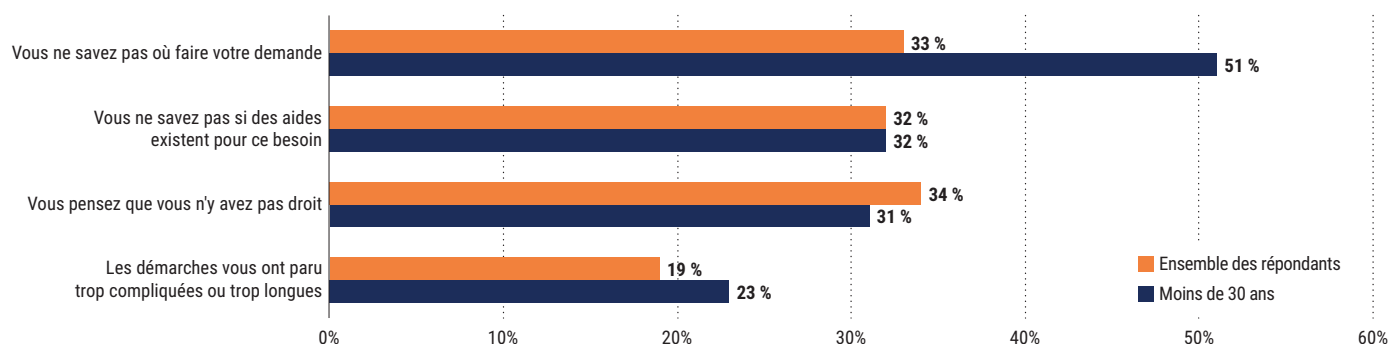
PARMI LES DOMAINES SUIVANTS, DITES-NOUS SI VOUS AVEZ DÉJÀ EU BESOIN POUR VOUS-MÊME OU UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE D'UNE AIDE OU D'UN SOUTIEN ?

Base : 577 jeunes de moins de 30 ans



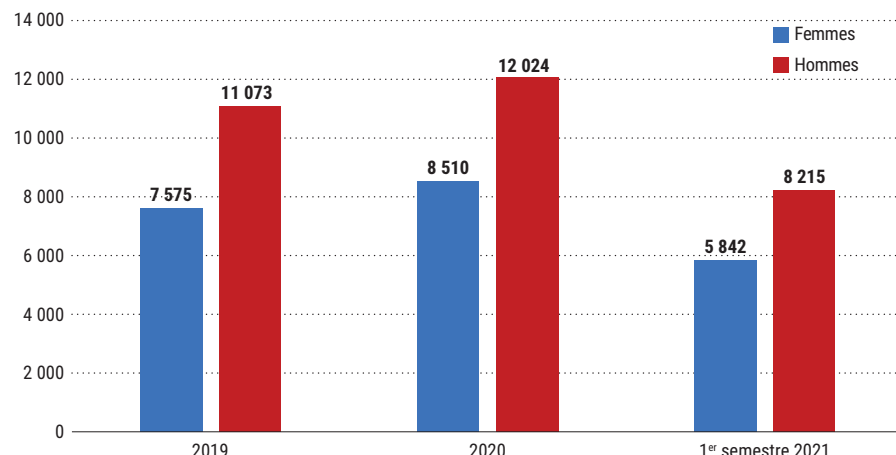
PAR RAPPORT À CES BESOINS, AVEZ-VOUS DÉJÀ SOLlicité UNE AIDE À PARIS ? SI NON, POURQUOI ?

Base : 164 jeunes de moins de 30 ans qui ont déjà eu besoin d'une aide, mais ne l'ont pas demandée



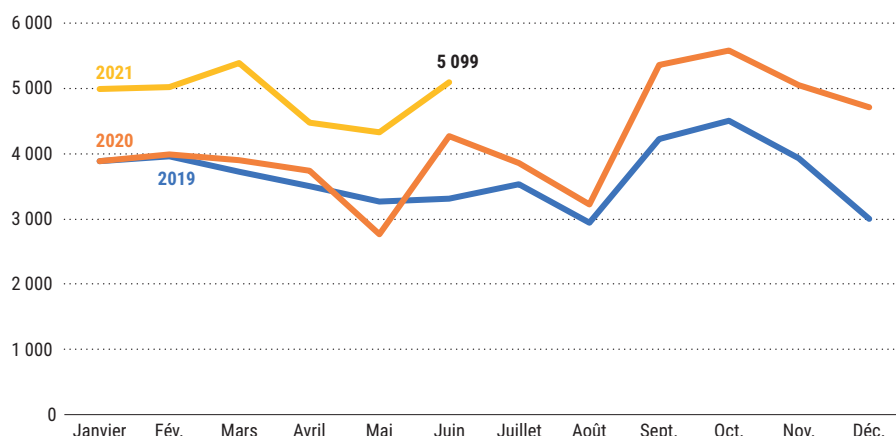
Source : Casvp/Dases, Enquête sur la connaissance et l'accès à l'action sociale (BVA), traitement Apur

NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LA MISSION LOCALE DE PARIS EN 2019, EN 2020 ET AU PREMIER SEMESTRE 2021



Source : ARML/Mission locale de Paris, juillet 2021, traitement Apur

NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS AU TITRE DU MOIS PAR LA MISSION LOCALE DE PARIS ENTRE JANVIER 2019 ET JUIN 2021



Source : ARML/Mission locale de Paris, juillet 2021, traitement Apur

Plus de
20 500 jeunes
accompagnés
par la Mission locale
de Paris en 2020.

Une hausse du nombre de jeunes accompagnés par la Mission locale de Paris témoignant de parcours d'insertion plus longs

La Mission locale de Paris propose un accueil inconditionnel, des informations et un accompagnement pour l'orientation des jeunes Parisiens en difficulté d'insertion.

En 2020, plus de 20 500 jeunes ont été accompagnés par la Mission locale de Paris, soit une hausse de +10 % en un an. 59 % étaient des hommes, 41 % des femmes; une répartition stable par rapport à 2019.

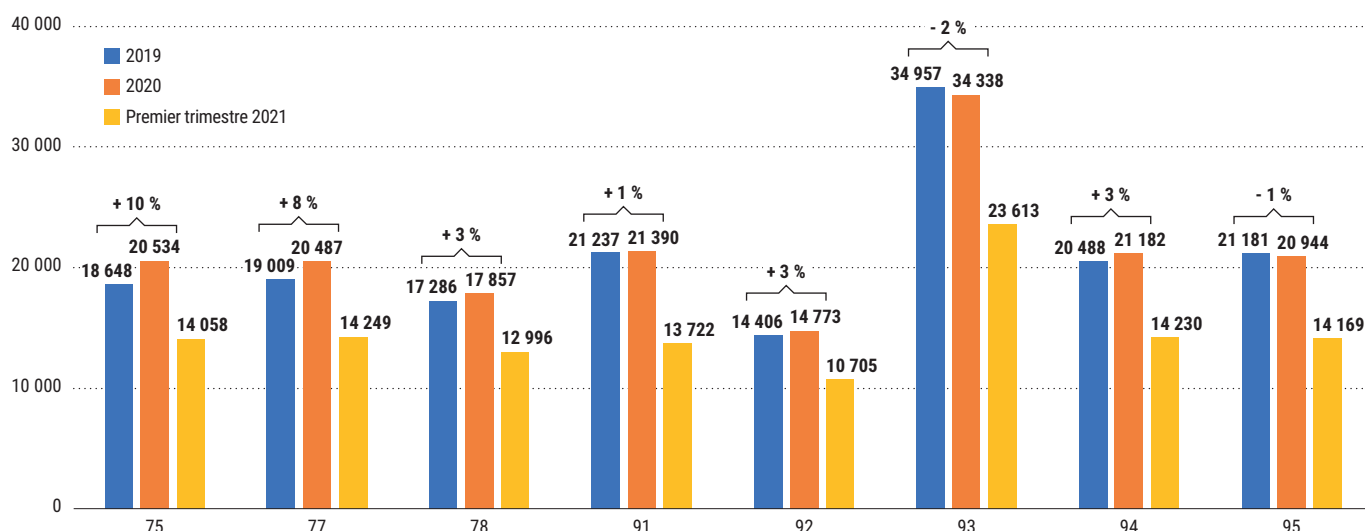
Au cours du premier semestre 2021, plus de 14 000 jeunes ont été accompagnés par la Mission locale de Paris, ce qui correspond à 68 % du total dénombré sur toute l'année 2020. Le nombre de jeunes accompagnés au premier semestre 2021 est plus élevé qu'aux premiers semestres 2019 et 2020.

Le nombre de jeunes accompagnés par la Mission locale de Paris correspond à environ 12 % du nombre total de jeunes accompagnés par les missions locales d'Ile-de-France. Au total, 117 742 jeunes sont accompagnés par les Missions locales d'Ile-de-France au premier semestre 2021. La hausse constatée du nombre de jeunes accompagnés en 2020 à Paris se retrouve dans d'autres départements franciliens, exception faite de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise.



Rallye emploi organisé par Mission locale de Paris le 6 juillet 2021 à Rosa Parks (19^e)

NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LES MISSIONS LOCALES EN ILE-DE-FRANCE FRANCE, PAR DÉPARTEMENT



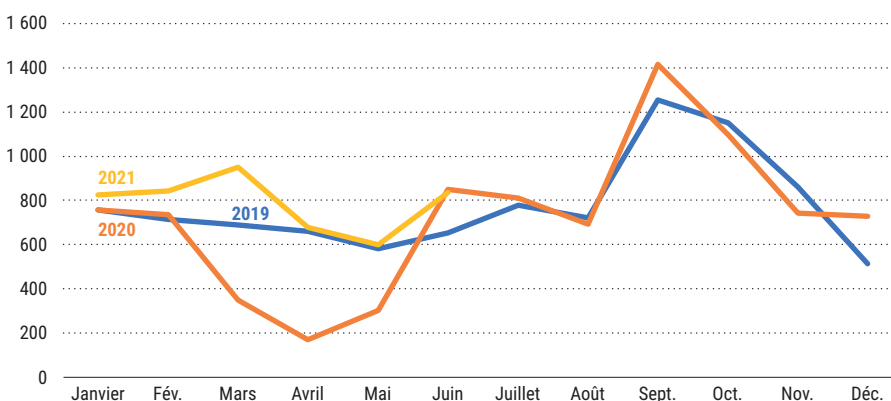
Source : ARML, juillet 2021, traitement Apur

Le nombre de jeunes nouvellement inscrits à la Mission locale de Paris est en hausse début 2021, après une baisse liée au premier confinement en 2020. Du point de vue des profils des jeunes nouvellement accompagnés, on observe en 2020 et 2021 davantage de diplômés en proportion parmi les jeunes nouvellement suivis par la Mission locale de Paris, ce qui peut constituer le signe d'un marché du travail difficile d'accès pour les nouveaux diplômés.

Dispositif phare pour l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté, la Garantie jeunes s'adresse aux 16 - 25 ans en situation de précarité. Ces derniers bénéficient d'un accompagnement vers l'emploi ou la formation par un conseiller insertion en Mission locale et disposent d'une aide financière pendant la durée de leur accompagnement.

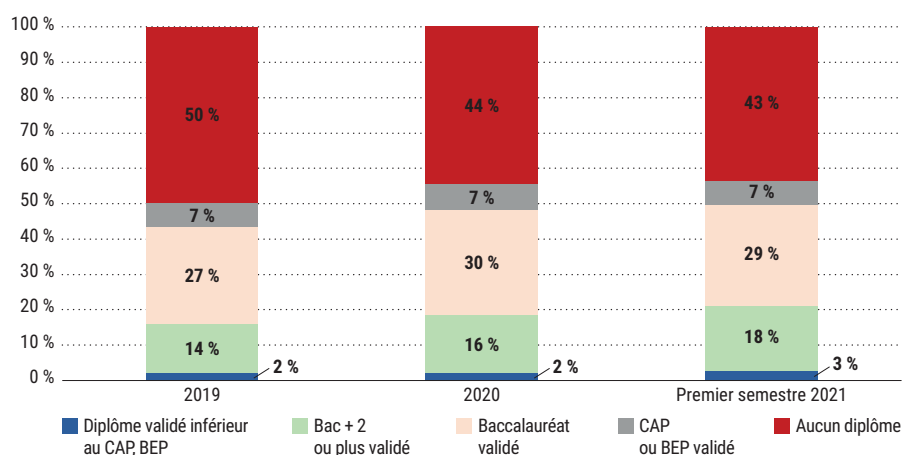
Après une année marquée par une baisse de 12 % du nombre de jeunes inscrits dans la Garantie jeunes entre 2019 et 2020 (1269 jeunes à Paris en 2020, contre 1440 en 2019), le nombre d'entrées en Garantie Jeunes est en hausse en 2021 à Paris, avec en moyenne 192 jeunes entrant dans le dispositif chaque mois au premier semestre 2021.

JEUNES NOUVELLEMENT SUIVIS À LA MISSION LOCALE DE PARIS DITS "PRIMOS", PAR MOIS ENTRE JANVIER 2019 ET JUIN 2021



Source : Mission locale de Paris, juillet 2021, traitement Apur

NIVEAU DE DIPLÔME VALIDÉ PAR LES JEUNES NOUVELLEMENT SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE DE PARIS

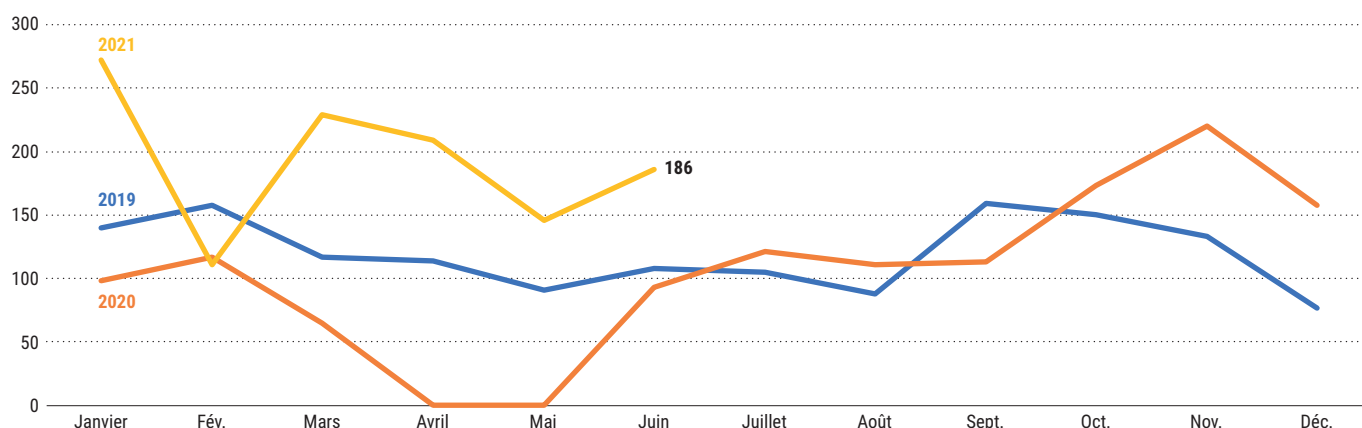


Source : ARML/Mission locale de Paris, juillet 2021, traitement Apur

63 % des jeunes en Garantie jeunes à la Mission locale de Paris sont des hommes, 37 % de femmes, ce qui ne change pas entre 2019 et 2021. Les non-diplômés demeurent majoritaires. En revanche, le profil des jeunes inscrits en Garantie jeunes évolue légèrement

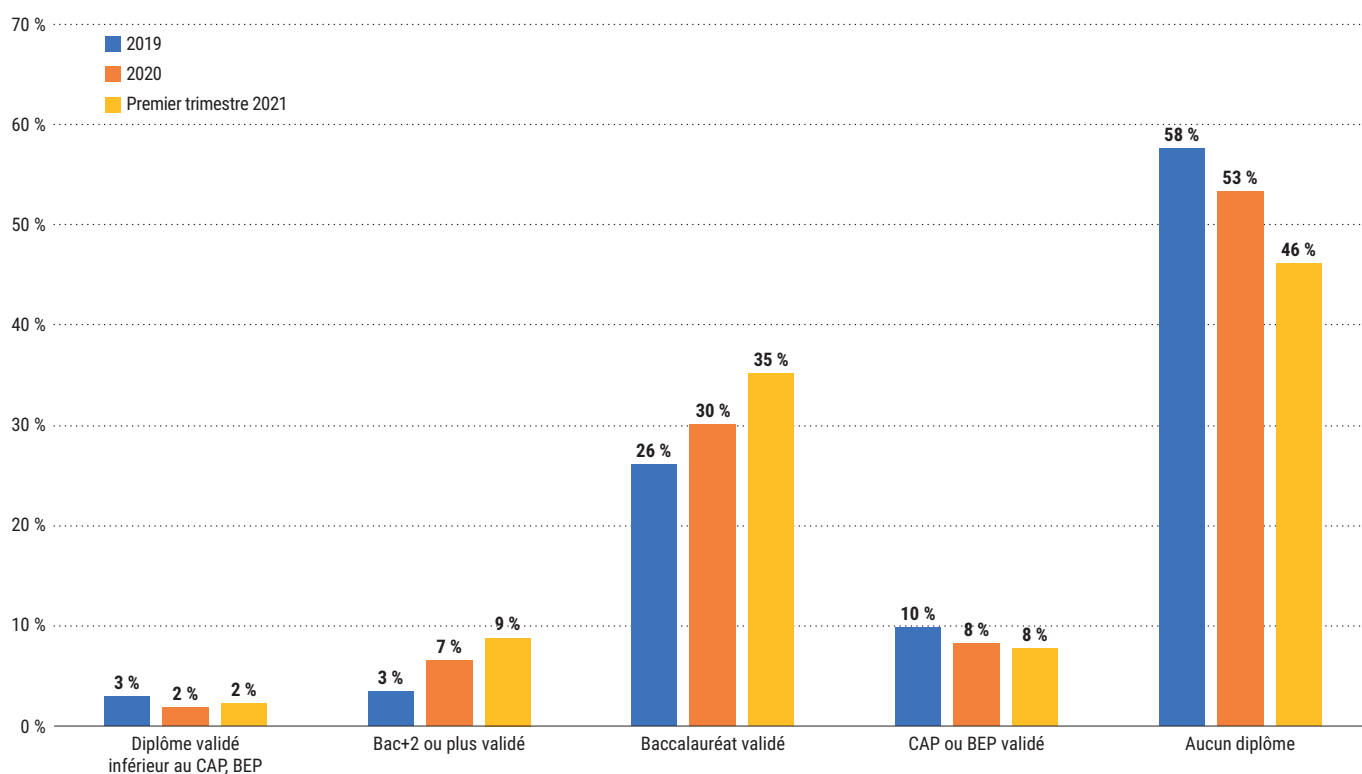
selon le niveau de qualification. **La part des diplômés du baccalauréat ou du supérieur inscrits en Garantie jeunes augmente, autre signe d'un marché de l'emploi plus contraint qu'auparavant pour les diplômés.**

NOMBRE D'ENTRÉES INITIALES EN GARANTIE JEUNES PAR MOIS À LA MISSION LOCALE DE PARIS



Source : ARML, juillet 2021, traitement Apur

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE DIPLÔME VALIDÉ DES JEUNES INSCRITS EN GARANTIE JEUNES



Source : ARML/Mission locale de Paris, juillet 2021, traitement Apur

2.

Adaptations et continuité des services

Les mesures de restrictions et de confinements ont mis à mal de nombreuses organisations dont la résilience a été testée par la crise. Le terme de « sidération » revient ainsi dans les propos de plusieurs acteurs interrogés pour caractériser la période du premier confinement.

Si la gestion de crise et le resserrement des services sur les situations les plus urgentes ont marqué le premier confinement, les autres périodes de restriction ont conduit à des adaptations pour favoriser la continuité des services à destination de l'ensemble des publics.

Un acteur souligne en entretien que la gestion de crise est souvent pensée pour un temps de quelques jours ou quelques semaines. Or, le premier confinement a mis en cause ce modèle de reconfiguration organisationnelle de crise du fait de sa durée exceptionnelle et du caractère systémique de la crise traversée, touchant l'ensemble des secteurs et des publics.

Dans ce contexte, les données d'activités des différents partenaires de la démarche d'analyse des impacts sociaux de la crise convergent et montrent **une baisse généralisée des activités des services sociaux**. Mais elles témoignent aussi du fait que **tout ne s'est pas arrêté, illustrant la capacité d'adaptation des services publics, des associations et des mouvements solidaires face à une situation de crise exceptionnelle**.

Cette partie rend compte des données d'activité transmises par le Centre d'action sociale de la Ville

de Paris (CASVP), la Caf de Paris, le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD), la Banque de France à Paris et l'Observatoire parisien de la Protection de l'enfance à la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé de Paris (DASES). Ces exemples ne sauraient être représentatifs de l'ensemble des services et activités des champs du social, mais ils illustrent des effets de la crise sanitaire en termes d'activité et d'organisation des services qui ont concerné l'ensemble des parties prenantes de l'action sociale.

Ces exemples montrent aussi que les fléchissements d'activités en 2020 rendent difficiles une lecture des besoins sociaux en 2021. **Certains professionnels s'attendent à un rattrapage d'activité au cours de l'année. D'autres s'inquiètent de la dégradation de certaines situations non accompagnées, donc invisibilisées, en 2020. D'autres enfin alertent sur une possible augmentation du non-recours**, soit parce que les aides ont été exceptionnellement reconduites de façon tacite et que l'habitude des actualisations devra reprendre, soit parce que les personnes n'ont pas été contactées et se sont mises ou senties être mises à distance des services sociaux. Cette partie ne tranchera pas pour l'une ou l'autre de ces hypothèses qui peuvent se cumuler. Seule l'observation dans le temps long permettra d'affiner l'analyse.

En contrepoint, **cette partie rend aussi compte des nouvelles solidarités qui se sont déployées dans le contexte de crise**.

Une diminution par deux du nombre de passages en CASVP d'arrondissement entre 2019 et 2020.

Adaptation des activités et continuité des services au Centre d'action sociale de la Ville de Paris

Une baisse des fréquentations des CASVP d'arrondissement, une hausse dans les accueils de jour

Les CASVP d'arrondissement s'organisent en deux types de services. On trouve d'un côté, les services prestations en charge de l'attribution des aides financières de la Ville de Paris, inscrites au Règlement Municipal des Aides Sociales, à destination d'une diversité de publics : personnes âgées / retraitées ; personnes en situation de handicap, familles, personnes en difficulté. De l'autre, on trouve les services sociaux de proximité qui proposent un accompagnement social global, mobilisant notamment l'aide sociale légale (accompagnement RSA, accès FSL, évaluations sociales dans le cadre des informations préoccupantes de l'Aide sociale à l'enfance, dossiers DALO, etc.).

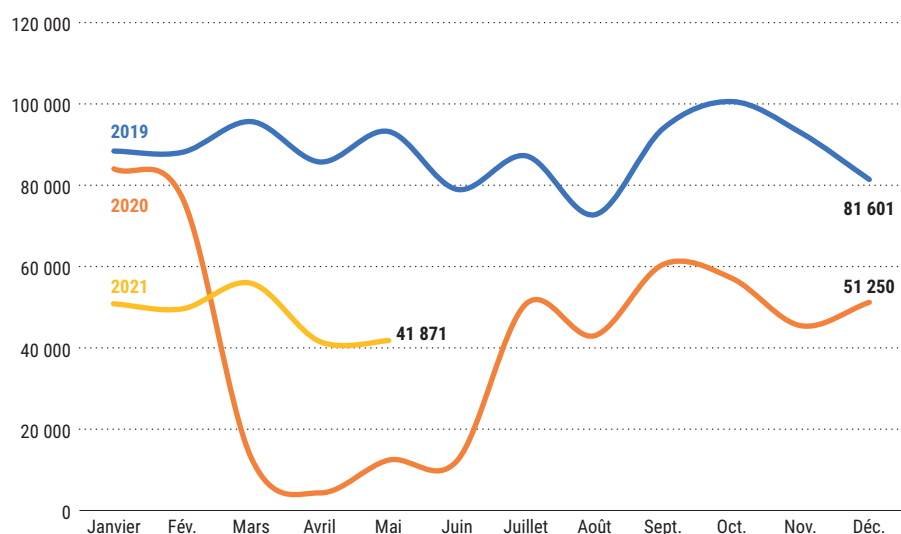
Pendant le premier confinement (du 17 mars au 19 mai 2020), l'activité des 17 CASVP d'arrondissement a été maintenue mais regroupée sur six sites, accueillant également les professionnels des trois Permanences sociales d'accueil - PSA.

Cette réorganisation territoriale et surtout les restrictions très fortes de déplacement imposées durant le premier confinement ont logiquement impacté la fréquentation des CASVP d'arrondissement. Même si tous les sites ont rouvert dès le mois de mai 2020, cet infléchissement s'est poursuivi le reste de l'année 2020. En définitive, le nombre de personnes ayant fréquenté les CASVP d'arrondissement a été réduit par deux entre 2019 et 2020, passant de plus d'un million de passages en 2019 à un peu plus de 511 000 en 2020. La fréquentation mensuelle moyenne du total des CASVP passe de 5 200 en 2019 à 3 023 l'année suivante, réduction du même ordre (42 %).

L'impact des confinements semble donc durable : le déficit de fréquentation constaté à partir du mois de mars 2020 n'a en effet pas été totalement rattrapé à la suite de la réouverture de l'ensemble des CASVP d'arrondissement. Les tendances observées en 2021 confirment cet infléchissement.

Dès le premier confinement, plusieurs adaptations ont été prises pour limiter les effets sociaux de la baisse des fréquentations des services : renouvellement automatique de plusieurs aides financières ; développement de canaux d'accueil alternatifs par téléphone et par email ou visioconférences... Deux pistes d'actions principales ont ainsi été travaillées pour faire face à l'obligation du travail à distance : d'un côté, l'effort

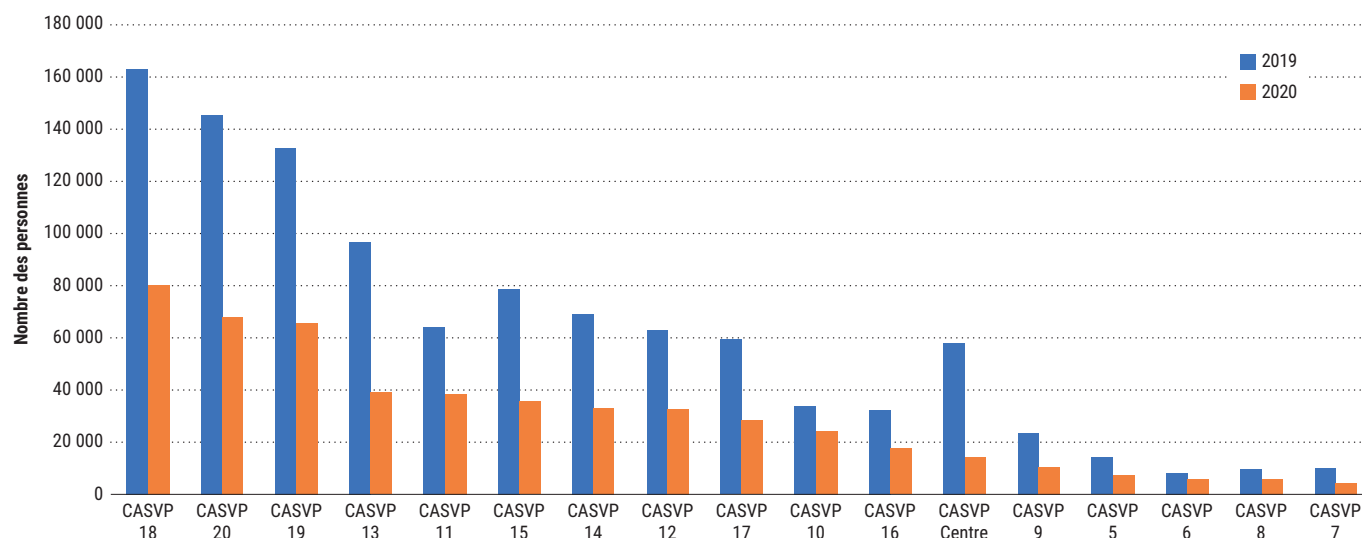
ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION MENSUELLE POUR L'ENSEMBLE DES CASVP ENTRE 2019 ET MI-2021



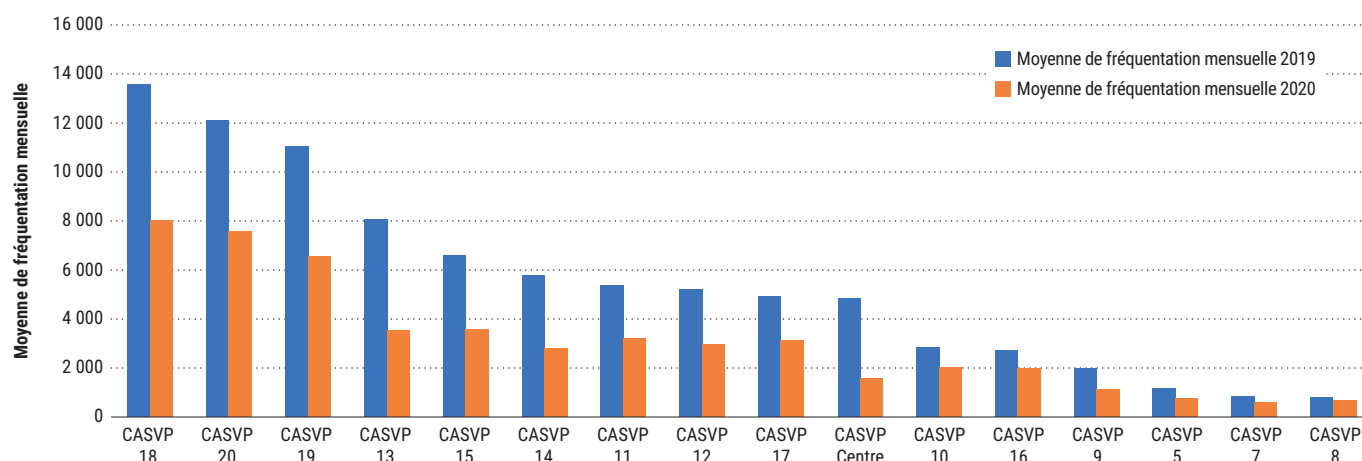
Fréquentation (ensemble des CASVP)	Moyenne mensuelle	Total
2019	88 789	1 065 467
2020	42 609	511 306
2021 (janvier à mai inclus)	48 013	240 065

Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

COMPARATIF DE LA FRÉQUENTATION ANNUELLE PAR CASVP



COMPARAISON DE LA FRÉQUENTATION MENSUELLE MOYENNE PAR CASVP



Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

de dématérialisation pour les publics dont l'inclusion numérique est effective ; de l'autre, l'intensification des efforts « d'aller vers » pour les publics les plus éloignés des aides.

Contrairement aux CASVP d'arrondissement, les accueils de jour, à destination de publics sans-abri ne pouvant pas se confiner et gérés par le CASVP, ont connu une augmentation de leur fréquentation au cours de l'année 2020. Alors que certains accueils de jour gérés par des associations ont pu être contraints à réduire leur accueil, les deux Espaces Solidarité Insertion (ESI), accueils de jour gérés par le CASVP, recevant de manière inconditionnelle les personnes à la rue les plus vulnérables, sont restés ouverts

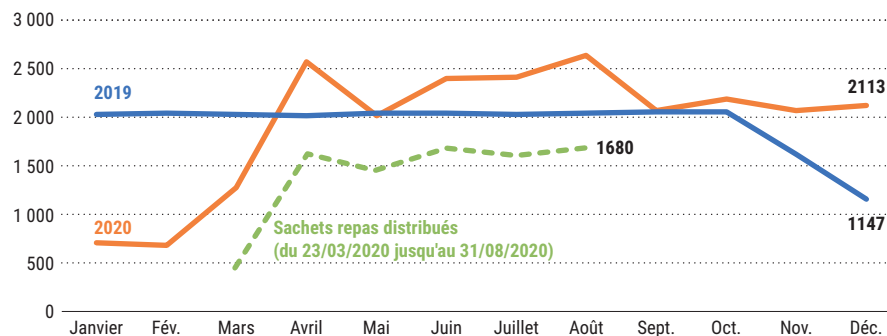
avec la mise en place de jauges réduites. De nouveaux services comme la distribution de paniers repas ont été mis en place dans les ESI lors du premier confinement, entraînant une forte hausse de leur fréquentation en 2020.

En complément des ESI, les trois Permanences sociales d'accueil gérées par le CASVP sont des plateformes de services publics sociaux et administratifs au service des publics sans domicile fixe. Le premier confinement a obligé leur réorganisation et leur intégration dans les six CASVP « de repli ». Il n'existe pas de données consolidées sur 2020 pour objectiver une hausse, baisse ou stabilité des fréquentations en 2020. En revanche, les professionnels notent une augmenta-

tion sensible en 2020-2021 du nombre de personnes se présentant à la PSA Bastille qui accueille des hommes isolés. Ils remarquent parallèlement une certaine stabilité dans les deux autres PSA de Gauthey (accueillant femmes et familles) et de Belleville (à destination des jeunes de moins de 25 ans).

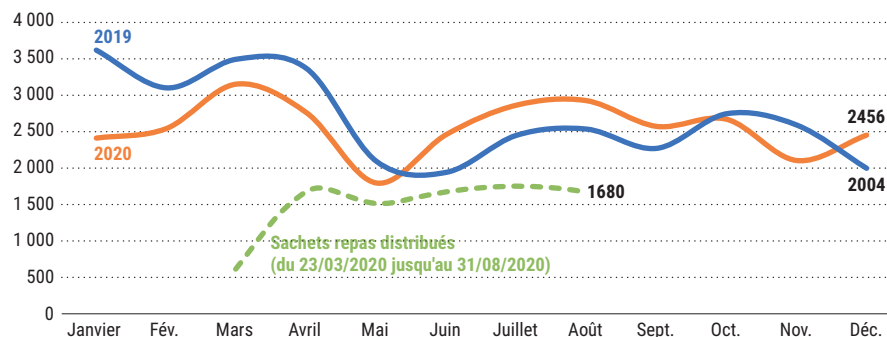
L'année 2020 est ainsi marquée par une réorganisation forcée des services et le développement du recours aux canaux de contacts à distance (numérique et téléphonique) ayant entraîné une baisse des fréquentations des structures d'accueil et d'accompagnement, exception faite des accueils de jour. L'enjeu pour 2021 est, selon les professionnels rencontrés, de faire revenir des publics qui ont pu être perdus de vue.

COMPARAISON DE LA FRÉQUENTATION DE L'ESI RENÉ COTY EN 2019 ET 2020 ET VOLUMES DE SACHETS REPAS DISTRIBUÉS



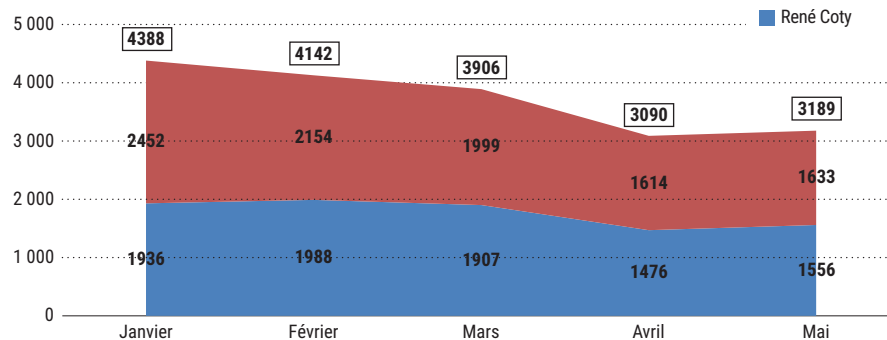
Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

COMPARAISON DE LA FRÉQUENTATION DE L'ESI HALLE SAINT-DIDIER EN 2019 ET 2020, ET VOLUMES DE SACHETS REPAS DISTRIBUÉS



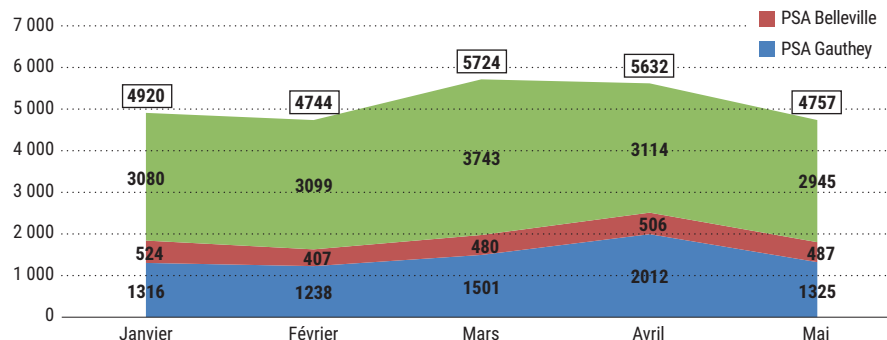
Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

FRÉQUENTATION 2021- ESI RENÉ COTY & HALLE SAINT-DIDIER (PAR NOMBRE DE PASSAGES PAR MOIS)



Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

FRÉQUENTATION 2021 DES PSA (PAR NOMBRE DE VISITES)



Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

Une baisse du recours aux aides financières du CASVP

Les données relatives à l'octroi des aides financières de la Ville de Paris par le CASVP témoignent d'un infléchissement de l'activité en 2020, du fait notamment d'un déficit sur les premières demandes d'aides. **Cette tendance à la baisse du recours concerne l'ensemble des aides proposées par le Règlement municipal des aides sociales de la Ville de Paris** : aides au logement, à l'énergie, aux familles, complément de ressources pour personnes âgées et handicapées, etc. On a pu observer toutefois un recentrage autour des demandes d'aide alimentaire durant le premier confinement.

Cette période est par ailleurs marquée par **une forte augmentation de l'activité relative au port de repas**, sous l'effet de deux tendances complémentaires : l'intensification du recours des bénéficiaires antérieurs à la crise et l'arrivée de nouveaux bénéficiaires. **On constate une hausse de 37 % du nombre de journées alimentaires** (soit déjeuner + dîner, soit trois repas de la journée) **en un an et une augmen-**

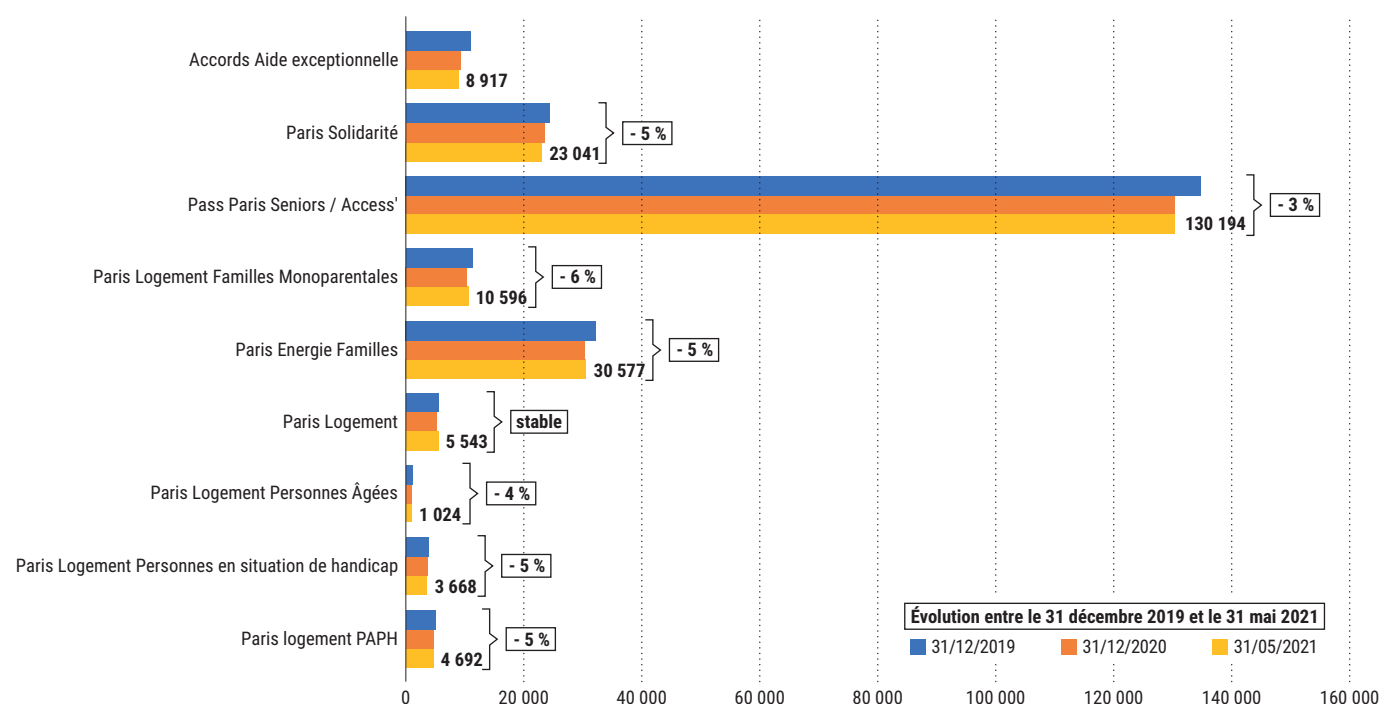
tation de 72 % du nombre d'utilisateurs du service de port de repas entre avril 2019 et avril 2020.

Ces deux mouvements cumulés entraînent une stabilité du nombre de bénéficiaires des aides financières (port de repas compris), qui se maintient à 210 000 en mai 2021.

Au-delà d'une explication relative à la réorganisation des services, on peut faire aussi l'hypothèse d'un moindre recours aux aides dans un contexte de mesures publiques exceptionnelles favorables au maintien de certains droits (extension des fins de droits au chômage, reconduction automatique de certains droits, arrêt pendant un temps des signalements pour impayés locatifs à la Caf par les bailleurs...). Ces décisions ont pu limiter les impacts de la crise sur les budgets des ménages modestes, notamment des bénéficiaires de minima sociaux. À cela, on peut aussi ajouter que la sidération ne touchait pas que les professionnels des services sociaux, mais l'ensemble de la population qui a pu se mettre en retrait de certains dispositifs et systèmes d'aide pendant un temps.

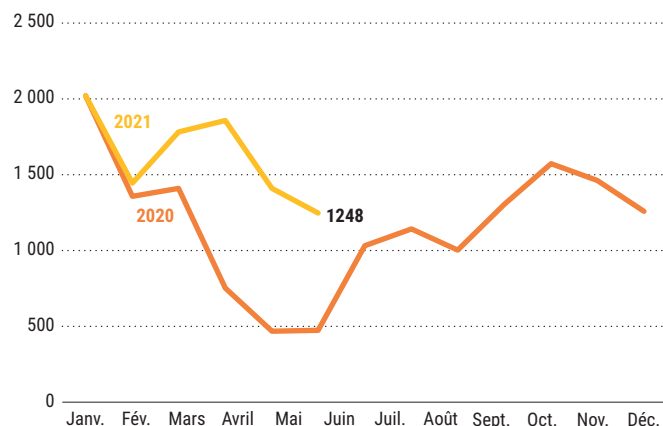
L'évolution du nombre de premières demandes par type d'aide et de publics bénéficiaires confirme l'infléchissement du recours aux aides financières, mais elle montre aussi un rattrapage depuis la fin de l'année 2020. Cela peut s'expliquer soit par un rattrapage après une année de baisse importante, soit par une hausse des besoins constatés, soit encore par une meilleure information incitant à un recours plus important aux aides disponibles par les ménages déjà connus des services ou non. Il est difficile de conclure sur l'une de ces trois hypothèses, qui peuvent par ailleurs se cumuler. Un suivi de ces données à plus long terme permettra d'en approfondir l'analyse.

PRINCIPALES AIDES INSCRITES AU RÈGLEMENT PARISIEN DES AIDES SOCIALES : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ENTRE 2019 ET 2021



Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

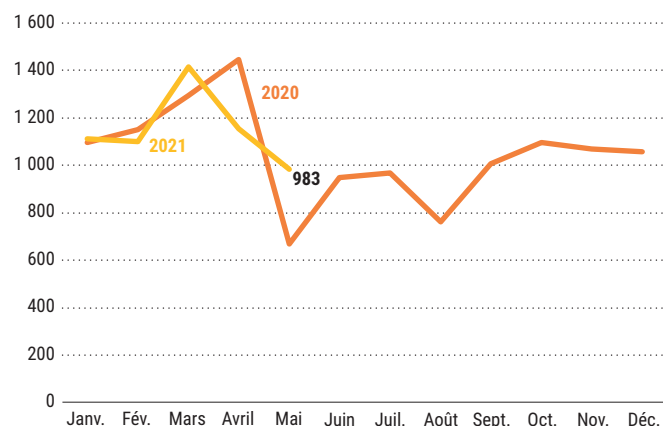
NOMBRE DE NOUVELLES DEMANDES POUR UNE AIDE AU LOGEMENT DU CASVP



Logement : Paris Logement Familles, Paris Logement Familles Monoparentales, Paris Logement et Paris Logement Personnes Âgées Personnes Handicapées

Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

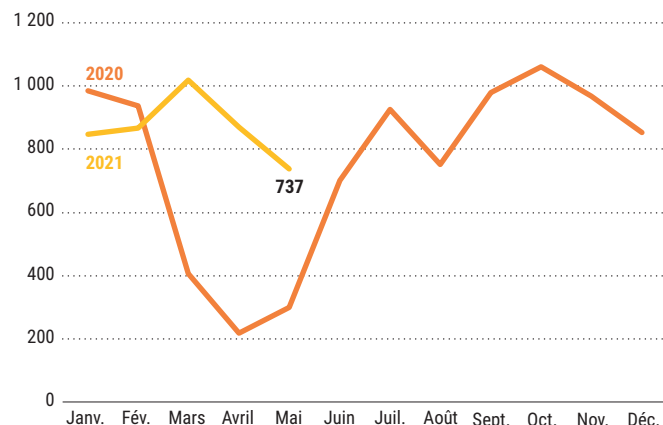
NOMBRE DE NOUVELLES DEMANDES POUR UNE AIDE DU CASVP DÉDIÉE AUX PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP



PAPH : Paris Solidarité et Allocation différentielle, Port de Repas à Domicile et Téléalarme

Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

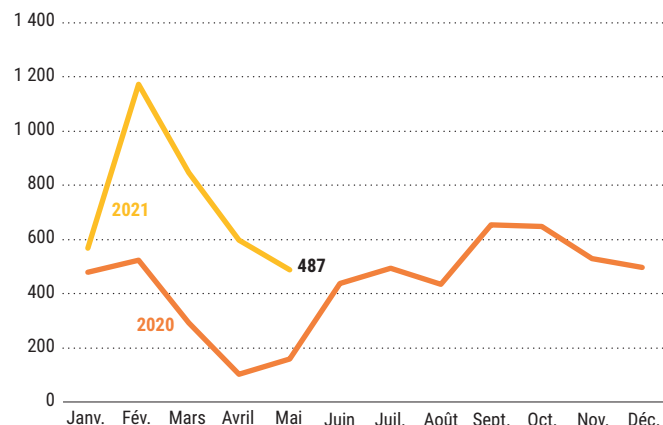
NOMBRE DE NOUVELLES DEMANDES POUR UNE AIDE DU CASVP DÉDIÉE AUX FAMILLES



Familles : Allocation Soutien aux Parents d'Enfant(s) Handicapé(s), Paris Energie Famille, Paris Pass Familles, Paris Forfait Familles et Allocation Familiale Maintien Parent Agé à Domicile

Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

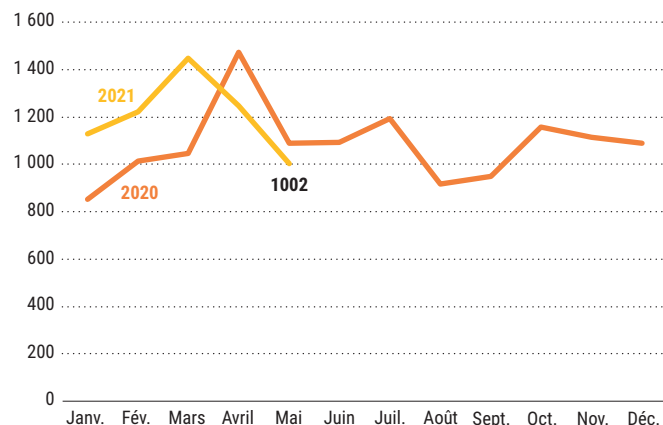
NOMBRE DE NOUVELLES DEMANDES AU FONDS DE SOLIDARITÉ ÉNERGIE



FSL Energie : FSL Energie curative et FSL Energie préventive

Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

NOMBRE DE NOUVELLES DEMANDES POUR UNE AIDE EXCEPTIONNELLE OU AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE DU CASVP



Allocation exceptionnelle et Aide sociale à l'enfance

Source : CASVP, juillet 2021, traitement Apur

Témoignages de professionnels du CASVP

Plusieurs responsables de services du CASVP ont été rencontrés afin de recueillir leurs ressentis et interprétations des données d'activités compilées. Les agents interrogés soulignent le fait que les périodes de confinement les ont obligés à adapter les pratiques et à se recentrer sur les urgences. L'un d'eux s'exprime en ces termes :

« On a dû ajuster le travail des travailleurs sociaux au plus nécessaire, au plus urgent pendant les confinements. On a donc réduit le temps de l'accompagnement et on a également travaillé sur des évaluations et entretiens par téléphone, mais on observe les limites du télétravail et de la distance. Ce sont des pratiques nouvelles, mais on a besoin d'un lien avec les personnes. (...) À distance, forcément ce n'est plus la même qualité et beaucoup d'utilisateurs le regrettent. C'est un glissement du travail social qu'on ne souhaite pas. (...) Certains utilisateurs nous ont même rapporté un sentiment d'abandon et l'ont reproché aux travailleurs sociaux. »

Agent

Le travail à distance qui s'est imposé à tous de façon plus ou moins durable a eu des incidences nettes sur des services pas forcément préparés ou habitués au télétravail, avec des dossiers papiers par exemple qui ont obligé à une numérisation rapide des dossiers de suivi. De même, les modalités contraintes d'accueil pendant un temps plus ou moins long pour les CASVP d'arrondissement ont eu des incidences nettes sur les sollicitations en termes d'aides facultatives, comme l'explique cet autre agent :

« La réduction de nos accueils a eu une influence directe avec une chute totale de nos demandes. Pendant le premier confinement, on a eu une chute pour des aides classiques régulières et des premières demandes. Tout s'est arrêté. (...) Les gens se concentraient sur des demandes exceptionnelles urgentes comme l'aide alimentaire. (...) On observe que les gens ne sont pas forcément revenus au

déconfinement donc il est clair que l'accès aux droits est très dépendant d'un guichet ouvert. (...) Les utilisateurs ont besoin de revenir à des échanges directs qui sont l'occasion d'aborder d'autres difficultés que celles qui font venir initialement les personnes, des accueils ouverts et davantage d'aller vers. »

Agent

Les acteurs rencontrés remarquent néanmoins que les professionnels du social ont su s'adapter et faire face. La continuité des services a été réelle et si certains travailleurs sociaux se montraient méfiants vis-à-vis du télétravail, un certain nombre juge un an plus tard qu'il est possible de trouver un équilibre entre-temps en distanciel et en présentiel :

« On a maintenu les activités et on l'a fait alors que presque tout le reste était fermé. »

Agent

Ces éléments encouragent selon les professionnels une adaptation plus durable des modes de faire et des pratiques d'accompagnement. La crise peut en effet être un levier d'enseignements en termes de pratiques. Un consensus existe notamment sur la plus-value des démarches d'aller vers permettant d'aller au contact des personnes.

Concernant les profils et les besoins des publics, les responsables rencontrés notent qu'il est difficile d'objectiver la situation. Les retours de terrain, non encore objectivés par les chiffres, attestent d'un certain changement dans les profils avec davantage de personnes vivant jusqu'alors dans la précarité sans avoir recours aux aides et aux dispositifs d'accompagnement. Sont évoqués par exemple les ménages en difficulté en raison des fermetures de cantine qui permettaient de baisser les charges liées à l'alimentation ou encore les personnes en travail précaire qui disposaient de petites trésoreries qui se sont amenuisées au fil des mois de chômage partiel et de restrictions.

Un point de vigilance est mis en exergue par les professionnels au sujet de ces « nouveaux publics » dont la réalité et l'ampleur seront à objectiver dans le moyen terme. Ces personnes n'étaient pas dans le recours aux aides auparavant et n'ont pour la plupart pas l'habitude de solliciter les accueils de proximité. Cela invite à penser des adaptations dans les modes d'accueil et d'accompagnement pour des publics autres que ceux aux minima sociaux, plus habitués des services sociaux. Selon ces mêmes acteurs, cela encourage également à travailler davantage en partenariat et de façon plus coordonnée avec l'ensemble des intervenants sociaux, publics ou associatifs.

Un autre point de vigilance est soulevé par ces mêmes professionnels au sujet de la **dématérialisation** accrue des services : si elle permet un meilleur recours des personnes à l'aise avec l'informatique et constitue en cela une modalité d'intervention plébiscitée, elle a des effets négatifs sur les personnes dont l'inclusion numérique est partielle ou nulle. Cela pourrait à terme renforcer des inégalités déjà existantes dans l'accès aux aides et services de proximité. Elle est donc à penser de manière ciblée pour la fraction du public en mesure de bénéficier au mieux de ses effets positifs, et en complémentarité avec le renforcement des actions d'aller vers pour les publics qui au contraire pourraient en pâtir.

Adaptations et continuité des services à la Caf de Paris

À la suite du premier confinement de mars 2020, la Caf de Paris a mis en place à partir du mois d'avril 2020 une nouvelle modalité de rendez-vous par téléphone pour maintenir ses activités au service des allocataires. Les modalités de prise de rendez-vous sont demeurées identiques à celles en présentiel, au travers d'une connexion au compte Caf.fr permettant de sélectionner le motif de rendez-vous et un créneau pour être recontacté par un agent Caf.

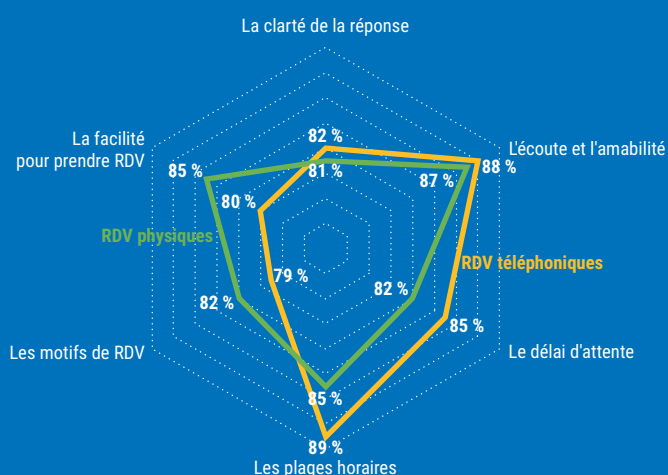
D'avril à juillet 2020, 19 113 rendez-vous téléphoniques ont été conduits. Un questionnaire de satisfaction a été transmis aux allocataires sollicitant ces rendez-vous. 1 494 réponses ont été collectées. Les personnes contactées via cette enquête sont globalement satisfaites des rendez-vous téléphoniques (82 % de satisfaction), dont 47 % tout à fait satisfaites.

La comparaison de leur appréciation avec celles des rendez-vous en centres d'accueil l'année précédente montre que pour l'ensemble des items, les taux de satisfaction demeurent comparables, attestant d'une continuité des services, et même sensiblement meilleurs concernant la facilité de prise de rendez-vous, les délais d'attente, les plages horaires proposées et les motifs de rendez-vous.

44 % des répondants déclarent préférer les rendez-vous téléphoniques à des rencontres en présentiel, mais cette proportion varie fortement selon l'âge des personnes : 61 % des plus jeunes (17-25 ans) préfèrent des rendez-vous téléphoniques, c'est le cas pour seulement 30 % des plus de 66 ans. Passé les 46 ans, les rendez-vous en accueil sont majoritairement plébiscités. Les personnes davantage favorables aux rendez-vous téléphoniques mettent en avant les gains de temps, la rapidité des rendez-vous et une meilleure conciliation de ces rencontres avec leur vie professionnelle.

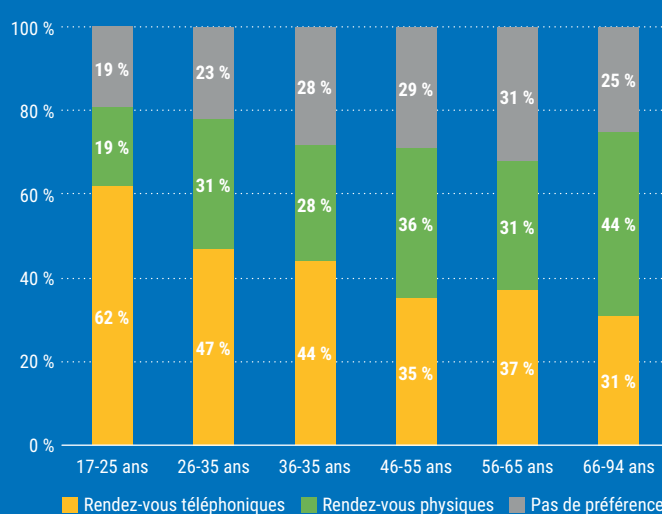
74 % des personnes interrogées souhaitent que la Caf de Paris continue de proposer les rendez-vous téléphoniques après la crise (12 % étaient contre et 14 % sans opinion). Depuis cette enquête, l'offre de motifs de rendez-vous, jusqu'alors limitée en raison de l'urgence, a été élargie et est à présent équivalente à celle des rendez-vous physiques.

TAUX DE SATISFACTION DES DIFFÉRENTS MODES DE RDV



Source et traitement : Caf de Paris - Enquête sur la satisfaction des rendez-vous téléphoniques 2020

PRÉFÉRENCE DES MODES DE RENDEZ-VOUS SELON L'ÂGE



Source et traitement : Caf de Paris - Enquête sur la satisfaction des rendez-vous téléphoniques 2020

Adaptations au Conseil départemental d'accès au droit

Le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) informe et accompagne les publics, souvent les plus démunis, dans leurs démarches et leur accès au droit. Il faut différencier ici l'accès au droit au singulier, relatif à l'accompagnement juridique, de l'accès aux droits au pluriel qui porte sur les droits sociaux.

Les Maisons de la Justice et du Droit et les Points d'Accès au Droit, soutenus financièrement par le CDAD, interviennent dans plusieurs champs du droit : droit du travail, de la famille, des étrangers, l'aide aux victimes... Paris compte **cinq Points d'accès au droit (PAD)** dans les 13^e, 15^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements et **trois Maisons de la Justice et du Droit (MJD)** dans les 10^e, 15^e et 17^e arrondissements.

Une baisse significative de l'accueil et des interventions en Maisons de la Justice et du Droit et en Points d'Accès au Droit

Entre 2019 et 2020, les Maisons de la Justice et du Droit et les Points d'Accès au droit enregistré une baisse de -28 % de l'accueil dans ses services et de -22 % des interventions à Paris. Si les PAD sont restés ouverts pendant le premier confinement, à distance, les

MJD ont été fermées à partir du 16 mars. Les MJD du 10^e et 15^e arrondissements ont rouvert à partir du 11 mai et la MJD du 17^e à partir du 2 juin.

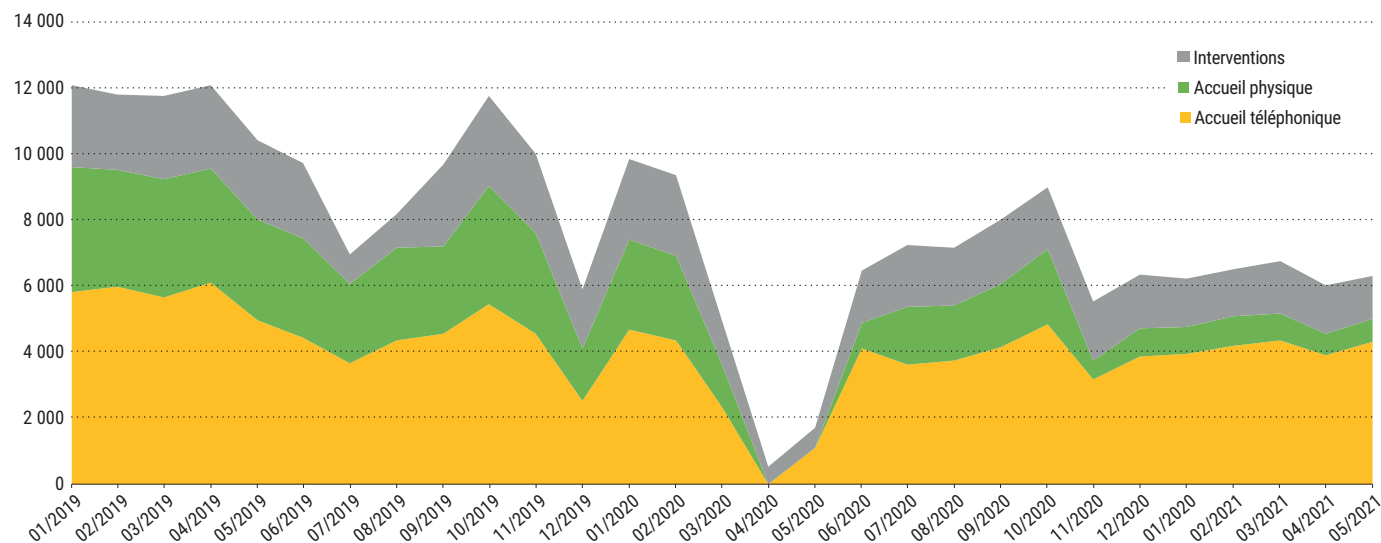
L'adaptation des pratiques de travail à distance n'a pas été sans effet pour les publics accueillis. Ces derniers sont généralement moins habitués des échanges par téléphone et moins à l'aise avec les outils numériques (email, scans de documents). C'est pour répondre à ces difficultés que des permanences physiques ont été maintenues au cours du second confinement de novembre 2020.

Si l'activité générale a baissé, **c'est surtout dans les Maisons de Justice et du Droit que les baisses sont drastiques** avec des fermetures en périodes de confinements qui ont entraîné une baisse de l'ordre de -82 % des interventions en MJD et de -75 % des accueils (téléphoniques ou physiques).

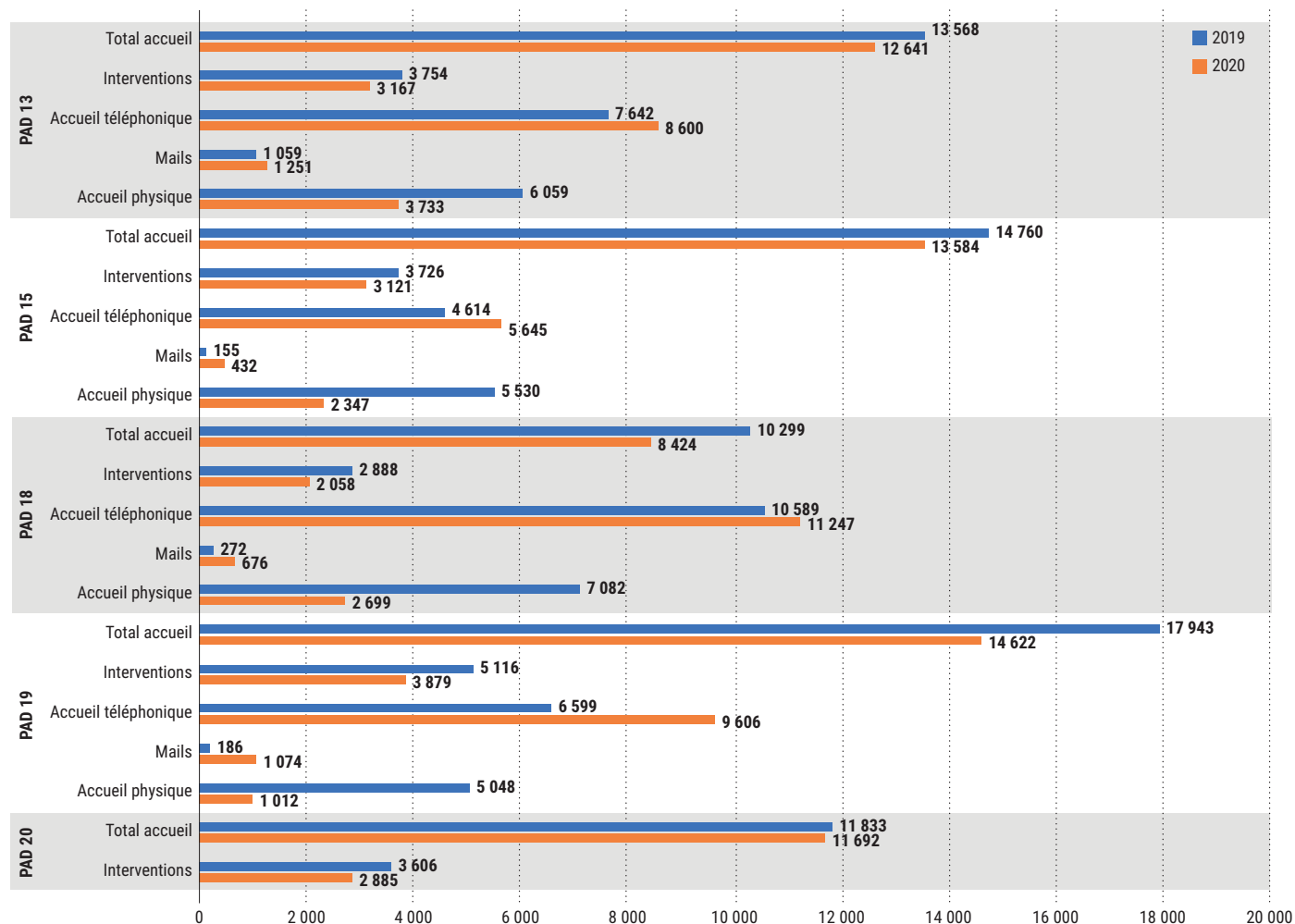
Ces données montrent l'impact de la crise sur l'organisation et la fréquentation des services. À l'analyse, elles ne témoignent néanmoins pas d'un changement flagrant dans les profils et les besoins des publics accompagnés par les MJD et PAD.

Un fort impact des restrictions sanitaires sur l'accueil en Maisons de la justice et du droit et en Points d'accès au droit.

MODES D'ACCUEIL ET D'INTERVENTION EN MAISONS DE LA JUSTICE ET DU DROIT, ENTRE JANVIER 2019 ET MAI 2021



ACCUEILS ET INTERVENTIONS EN POINTS D'ACCÈS AU DROIT EN 2019 ET EN 2020



Des profils et besoins qui ne semblent pas vraiment évoluer

Le profil des personnes accueillies et accompagnées en MJD et PAD n'a pas fondamentalement changé depuis la crise de la Covid-19. On notera seulement une légère hausse de la part des salariés et une augmentation du nombre et de la part des étudiants se présentant pour une consultation. Les étudiants demeurent toutefois largement minoritaires.

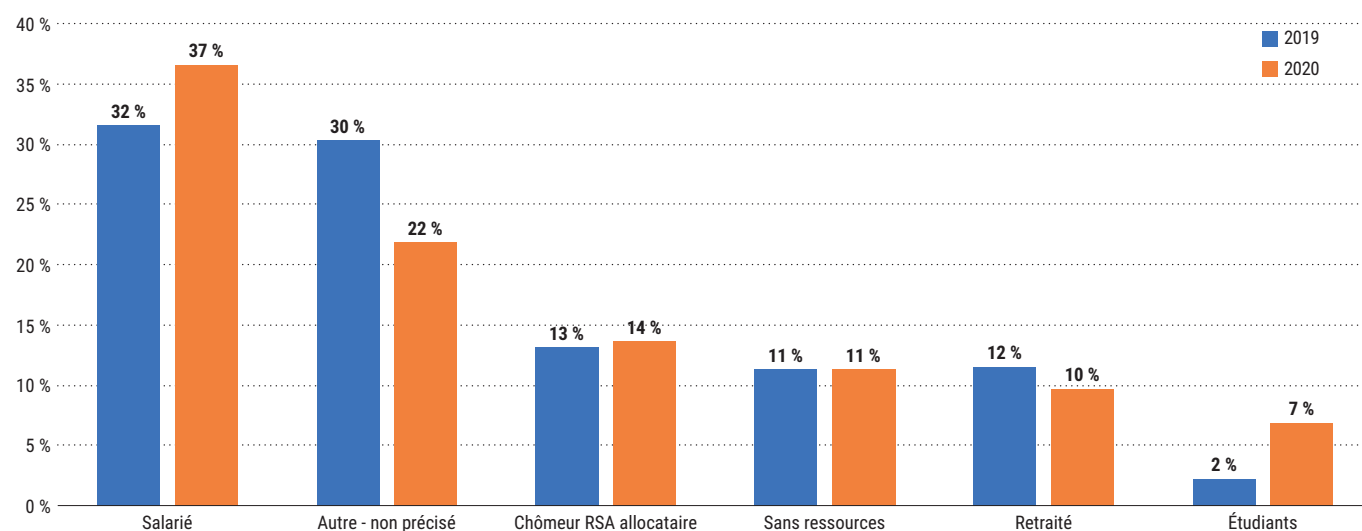
De plus, les thèmes abordés en entretiens n'ont pas fondamentalement évolué entre 2019 et 2020 : l'aide aux victimes, le droit des étrangers, le droit de la famille et le droit du travail arrivent en tête des motifs de sollicitation des services du CDAD. On notera seulement une légère hausse des sollicitations pour des conseils et informations concernant le logement, le droit au travail et le droit des étrangers.

Selon une représentante du CDAD, si les domaines du droit restent majoritairement stables d'une année sur l'autre, c'est également en raison de l'impossibilité pour les lieux d'accès au droit d'augmenter leur capacité d'accueil dans des permanences dont le nombre est limité. Les retours des acteurs de terrain à cette professionnelle attestent en particulier d'une demande forte en droit du travail et en droit des étrangers⁶.

Cette stabilité est un résultat en soi. Elle atteste du fait que la crise économique et sanitaire n'a pas eu d'incidences nettes à ce stade sur le recours aux structures d'accès au droit des personnes. Des effets retardés pourraient toutefois apparaître dans les mois à venir.

6 — Au sujet du droit des étrangers, plusieurs acteurs notent des contraintes fortes ayant pesé sur les démarches de ces publics étrangers : fermeture des guichets de demande d'asile pendant le premier confinement ; fermeture des guichets de la Préfecture pendant le premier confinement, puis recours exclusif à des rendez-vous attribués par une plateforme numérique... Certaines associations ont été obligées de saisir le Tribunal Administratif pour obtenir des rendez-vous en Préfecture en raison de la saturation de la plateforme dédiée aux rendez-vous.

PROFESSIONS DES PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES EN PAD ET MJD À PARIS EN 2019 ET 2020



Source : CDAD, mai 2021, traitement Apur

Le CIDFF, un soutien et un accompagnement continus des femmes victimes de violences

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) est un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de violences sexistes. Il propose des permanences du lundi au vendredi à son siège et dans les MJD et PAD de la ville ainsi qu'à la Maison des femmes, au relais d'information familles de la Mairie du 18^e et à l'Unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu.

Le CIDFF a continué ses activités pendant la crise sanitaire, basculant sur une organisation téléphonique pendant le premier confinement, puis des permanences respectant les règles sanitaires.

Le CIDFF connaît une augmentation structurelle des personnes qu'il accompagne depuis plusieurs années et cette tendance s'est confirmée au cours de l'année 2020 avec une augmentation significative des publics, passant de l'accueil de 5 368 femmes en 2019 à 6 493 en 2020. Une responsable explique cette augmentation davantage par la médiatisation du sujet que par la crise Covid. La communication médiatique a favorisé une plus grande sensibilisation de la population générale et selon elle, « les femmes ont alors entendu que les structures associatives n'étaient pas là pour forcer leurs démarches. »

Toujours selon cette responsable, le premier confinement a été une période de contrôle social et de vigilance accrue de la part du voisinage concernant les situations de violences intrafamiliales et conjugales. Elle ne constate pas d'exacerbation des violences pendant cette période. En revanche, elle souligne que le type de violence a pu changer pendant les confinements et que l'obligation de rester à domicile a pu aggraver certaines situations existantes :

« En termes d'activité, j'ai fait la comparaison sur les 8 semaines précédentes et les 8 semaines du confinement : on a accueilli moins de publics, mais on a fait autant d'entretiens, donc les situations étaient plus lourdes à prendre en charge, car souvent les publics viennent et repartent. Les situations étaient plus complexes ou parfois la prise en charge téléphonique n'était pas adaptée. »

Si le premier confinement n'a pas été une période d'augmentation sensible des signalements, l'inverse est vrai pour la période qui a suivi. Cette hausse s'est régulée par la suite, mais alerte sur les risques de dégradation des situations de violence et d'émergence de nouvelles situations. La hausse semble reprendre depuis le début de l'été 2021 selon de derniers retours de terrain de juillet 2021.

À ce stade, on observe peu de changements de besoins liés à la crise Covid et même une meilleure prise en considération des victimes selon la responsable du CIDFF. Elle explique ne pas avoir le sentiment d'un changement dans les besoins et les profils des victimes : « **les problématiques restent les mêmes** : mises à l'abri en urgence, difficiles déménagements, difficultés matérielles (pertes emploi...). Ça reste des problématiques majeures habituelles, mais j'ai l'impression qu'il y a une meilleure prise en charge globale des victimes et que la communication qu'il y a eue pendant le confinement a permis une meilleure sensibilisation. »

Une baisse du nombre de dossiers de surendettement adressés à la Banque de France et un rattrapage qui n'a pas encore lieu

Contrairement à l'hypothèse d'une explosion du nombre de dossiers de surendettement à la Banque de France en 2020, c'est bien la dynamique inverse qui est observée. Comme précédemment évoqué, cela s'explique très largement par la baisse d'activité liée aux confinements, indiquant un possible effet retard dans la réception et le traitement des dossiers. Cela peut aussi s'expliquer par les mesures exceptionnelles prises au cours de l'année 2020 qui ont permis une certaine stabilisation des budgets des ménages.

En comparaison, on note une baisse de -24 % du nombre de dossiers de surendettement à Paris entre 2019 et 2020. 2 043 dossiers de surendettement ont été déposés en 2020 à Paris sur 15 454 dossiers déposés en Ile-de-France. L'endettement global des ménages atteint près de 94 millions d'euros en 2020 à Paris selon la Banque de France et plus de 773 millions d'euros en Ile-de-France. L'endettement moyen des ménages ayant déposé un dossier de surendettement est de 51 532 euros en 2020 à Paris.

Les exploitations effectuées par la Banque de France à partir des éléments de profils des ménages surendettés en 2020 à Paris montrent la prégnance des ménages isolés et des familles monoparentales. 79 % des dossiers de surendettement concernent ces ménages, alors qu'ils constituent environ 60 % des ménages parisiens. 97 % des ménages surendettés sont locataires ou hébergés gratuitement et 73 % sont ouvriers ou sans activité professionnelle.

Selon des représentants de la Banque de France, la baisse d'activité observée en 2020 alerte sur un possible rattrapage du nombre de dossiers sur 2021. Les données transmises témoignent d'un nombre plus élevé de dossiers de surendettement début 2021 par rapport à la même période en 2020. Mais ce nombre apparaît moindre qu'en 2018 et proche de celui de 2019 à la même période pour Paris. On observe par ailleurs que le premier confinement a eu un effet net de baisse du nombre de dossiers de surendettement reçus par la Banque de France, avec une diminution significative du nombre de dossiers pour les mois d'avril et mai 2020. Ces tendances se retrouvent à Paris comme en Ile-de-France.

La même observation peut être faite sur le nombre de désignations pour droit au compte⁷ à Paris. Il serait néanmoins hâtif de juger qu'il n'existe pas de précarisation des ménages dans un contexte de crise économique et de recul de l'emploi.

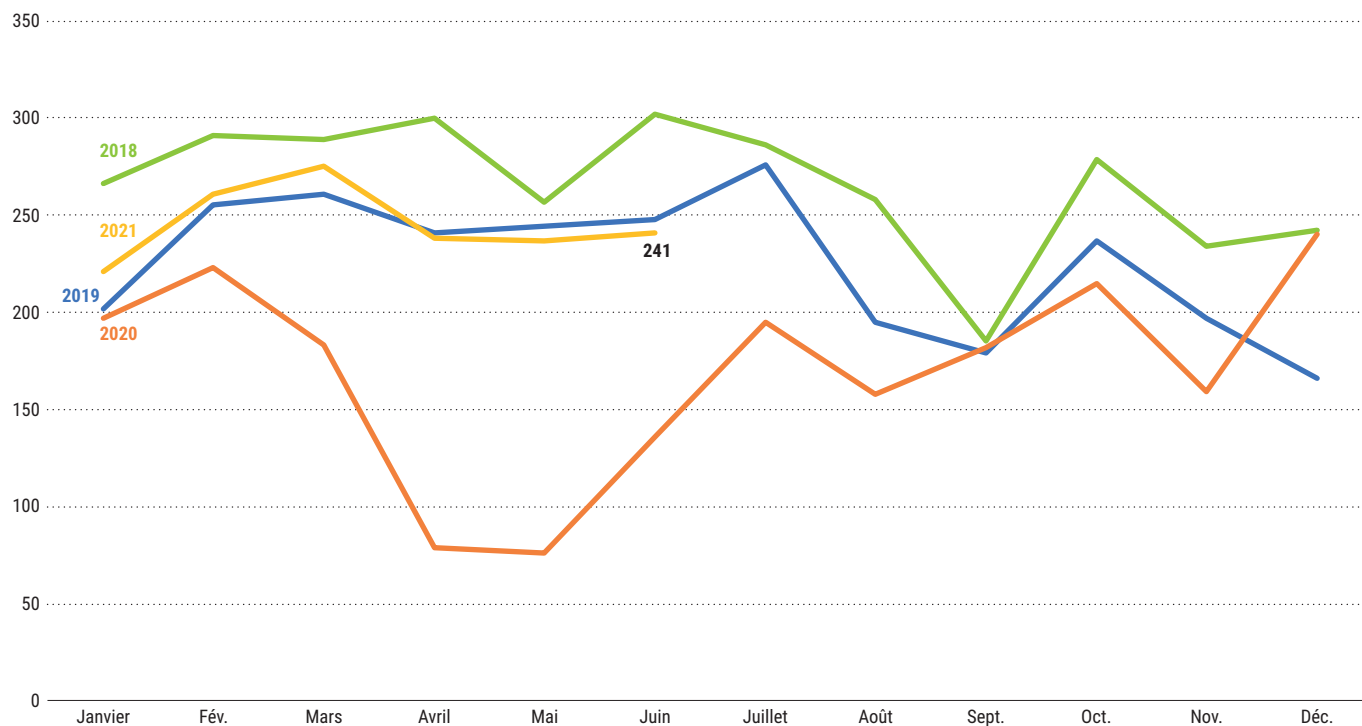
Trois éléments expliquent aussi un possible « effet retard » de la hausse du nombre de dossiers de surendettement qui sera à confirmer ou infirmer dans les mois à venir. D'abord, certains dossiers ont pu prendre du retard après une année de confinement. Ensuite, la mise en place de mesures exceptionnelles a pu agir comme un « filet de sécurité » pour une partie des ménages en situation de précarité et leur levée constitue un risque à moyen terme. Enfin, de nombreux ménages modestes, plus fortement impactés que les bénéficiaires de minima sociaux, ont pu épuiser des trésoreries personnelles ou avoir recours au soutien de leurs familles ou proches pour faire face à une année de baisses d'activités.

-24 %

de dossiers de surendettement à Paris entre 2019 et 2020

7 — La procédure de droit au compte est une désignation d'office par la Banque de France d'un établissement bancaire devant, dans les conditions prévues par la loi, ouvrir un compte de dépôt aux personnes se voyant refuser une ouverture bancaire.

DÉPÔTS DE DOSSIERS DE SURENDETTEMENT À LA BANQUE DE FRANCE ENTRE JANVIER 2018 ET JUIN 2021 À PARIS



Source : Banque de France, juillet 2021, traitement Apur

DÉPÔTS DE DOSSIERS DE SURENDETTEMENT À PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE ENTRE JANVIER 2019 ET JUIN 2021



Source : Banque de France, juillet 2021, traitement Apur

Protection de l'enfance : un sentiment de dégradation des situations malgré un nombre d'IP relativement stable

Deux indicateurs ont été retenus pour apprécier les évolutions liées à la crise sanitaire dans le champ de la protection de l'enfance. D'une part, l'entrée dans le dispositif de protection de l'enfance avec l'analyse des informations préoccupantes ; d'autre part, la sortie du dispositif à travers l'accompagnement jeune majeur.

Une stabilité des informations préoccupantes masquant une aggravation des situations individuelles

Les lois de 2007 et 2016 organisent la centralisation des informations préoccupantes. Lorsqu'une institution, un professionnel ou un particulier a des inquiétudes sur un enfant en danger ou en risque de l'être, il est invité à solliciter la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP). Les informations reçues par la CRIP font l'objet d'une évaluation de premier niveau et sont ou non qualifiées de préoccupantes.

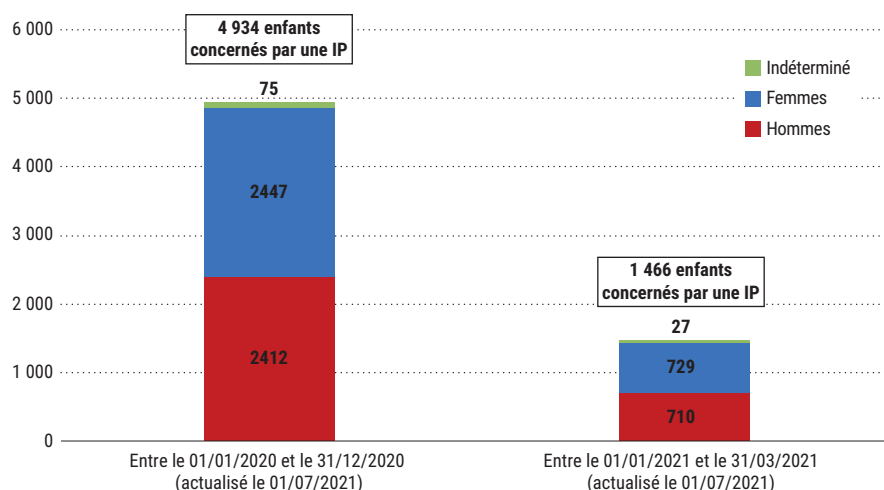
En 2020, 3 297 informations préoccupantes ont été reçues par la CRIP pour un total de 4 934 enfants concernés.

Au premier trimestre 2021, la CRIP a reçu 938 informations préoccupantes (IP) pour un total de 1 466 enfants concernés. Ce chiffre peut être présenté de deux manières :

- si l'on regarde sur une année entière, les 938 IP de 2021 représentent 28 % du total annuel de l'année précédente, et à ce titre, cela laisse envisager une relative stabilité du nombre d'IP reçu par la CRIP en 2021 ;
- si l'on compare sur des périodes identiques, les 938 IP reçues par la CRIP au premier trimestre 2021 marquent une sensible augmentation du nombre d'IP reçues puisqu'elles étaient au nombre de 842 IP au premier trimestre 2020.

Près de **3 300**
informations
préoccupantes
reçues par la CRIP
à Paris, en 2020.

NOMBRE ET RÉPARTITION PAR GENRE DES ENFANTS CONCERNÉS PAR UNE INFORMATION PRÉOCCUPANTE ÉVALUÉE



Source : Observatoire de la protection de l'enfance, 31 mars 2021, traitement Apur

On observe par ailleurs une évolution du contenu des informations préoccupantes reçues par la CRIP. On constate en effet entre 2019 et 2020 une évolution des motifs d'entrées en protection de l'enfance avec une augmentation des violences psychologiques qui représentaient 32,6 % des IP reçues par la CRIP en 2019, contre 34 % des IP reçues en 2020. Il en est de même des violences conjugales, représentant 8,8 % des IP reçues en 2019, et 11,7 % des IP en 2020.

Les données à venir seront particulièrement importantes pour interpréter ces chiffres et mieux saisir les conséquences de la crise sanitaire.

Les premières études menées à un niveau national comme international mettent en évidence une dégradation de la santé mentale des enfants en population générale, essentiellement fonction de l'entourage de l'enfant et de la situation économique, sociale et professionnelle de ses parents⁸. En outre, selon les responsables de l'Observatoire parisien de la protection de l'enfance, la fermeture des écoles, des lieux périscolaires, mais aussi des lieux de soins et des services et établissements médico-sociaux augmente encore le risque de porter atteinte au bien-être des enfants. Ainsi, pendant le confinement, des orientations, mais aussi le suivi médical de certains enfants dont les besoins en santé étaient pourtant bien repérés avant la pandémie, ont-ils été mis à mal. Cette situation concerne a fortiori les enfants déjà accueillis au titre de la protection de l'enfance⁹. Enfin, le risque d'augmentation des violences conjugales, liées aux périodes de confinement, est également à considérer.

Les professionnels rencontrés par l'APUR, notamment de l'Éducation nationale, évoquent eux aussi **une dégradation des situations et le sentiment d'une « explosion des informations préoccupantes » qui à ce jour ne se retrouve pas dans les chiffres disponibles**. Ce sentiment

peut s'expliquer par la fermeture des écoles pendant plusieurs semaines, ayant pour conséquence une concentration de l'activité d'évaluation et de signalement sur des périodes plus courtes et donc plus intenses.

La baisse du nombre d'informations préoccupantes reçues par la CRIP pendant le premier confinement corrobore des données disponibles à l'échelle nationale, comme en atteste une étude de l'ANDASS dans 24 départements métropolitains qui évoque des CRIP fermées et des visites à domicile suspendues¹⁰. À Paris, la CRIP a continué de fonctionner pendant les périodes de confinement. En revanche, **les modalités d'évaluation ont été adaptées pour tenir compte des règles sanitaires** en vigueur et ont conduit à prioriser l'évaluation des situations les plus urgentes.

Depuis 2020, l'Observatoire parisien de la protection de l'enfance a conduit une étude sur le vécu du confinement par les enfants et les professionnels de l'Aide sociale à l'enfance. Les résultats confirment que les équipes se sont concentrées sur le traitement des urgences. Certains professionnels évoquent également l'aggravation de certaines situations déjà connues au titre de la prévention ou du milieu ouvert. Une actrice intervenant dans le champ de la réussite éducative va dans ce même sens en dressant un bilan des témoignages qu'elle a recueillis auprès des chefs d'établissements scolaires :

« Les directeurs [d'établissements scolaires] nous ont remonté principalement le mal-être des enfants avec des situations intrafamiliales aggravées qui ne vont pas toujours aller jusqu'aux IP mais qui montrent des difficultés sociales et financières importantes. Beaucoup de ces familles ont été touchées de plein fouet car elles travaillent comme aides à domicile, dans la restauration et beaucoup ne sont pas déclarées donc ne reçoivent pas d'aides. »

8 — Inserm, 2021, « La crise sanitaire impacte la santé mentale des enfants, vraiment ? ».

9 — ONPE, 2021, « L'impact en santé mentale du premier confinement lié à la COVID-19 sur les enfants confiés auprès d'assistants familiaux ».

10 — Bulletin de la protection de l'enfance, n° 6, juillet 2020 : <https://www.lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2020/07/Bpe-112-115.pdf>

Des mesures exceptionnelles de reconduction des contrats et mesures pour les jeunes majeurs de plus de 21 ans

À Paris, au 31 décembre 2020, 1 433 jeunes majeurs de moins de 21 ans bénéficiaient d'un accompagnement par l'ASE au titre d'un accueil provisoire. Parmi ceux-là, 23 % sont des femmes et 77 % des hommes. 64 % sont d'ex-mineurs non accompagnés.

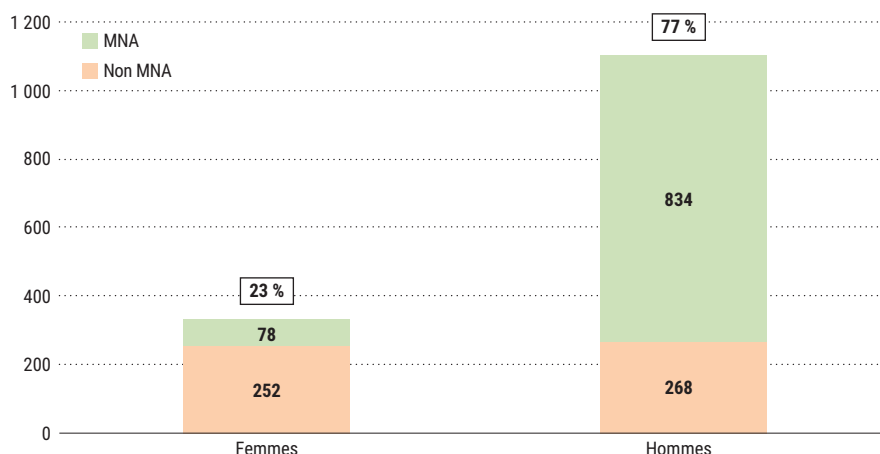
En complément, 132 jeunes majeurs de moins de 21 ans bénéficiaient d'une Aide Éducative à Domicile (AED). Ainsi, placements et AED confondus, c'est un total de 1 565 jeunes majeurs de 18 à 21 ans qui sont accompagnés par les services de protection de l'enfance de la Ville de Paris.

Conformément aux dispositions prises à un niveau national dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire instauré en 2020, l'accompagnement des jeunes majeurs a été poursuivi au-delà de 21 ans par les services de l'aide sociale à l'enfance. La poursuite de ces accompagnements jusqu'en septembre 2021 a permis d'éviter les sorties sèches.

Au 30 juin 2021, 96 jeunes de plus de 21 ans ont ainsi été accompagnés par les services de la protection de l'enfance. Les professionnels alertent sur le besoin d'anticiper les réponses en termes d'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes, dans un contexte où l'ensemble des jeunes sont fortement impactés par la crise économique et sociale qui s'instaure.

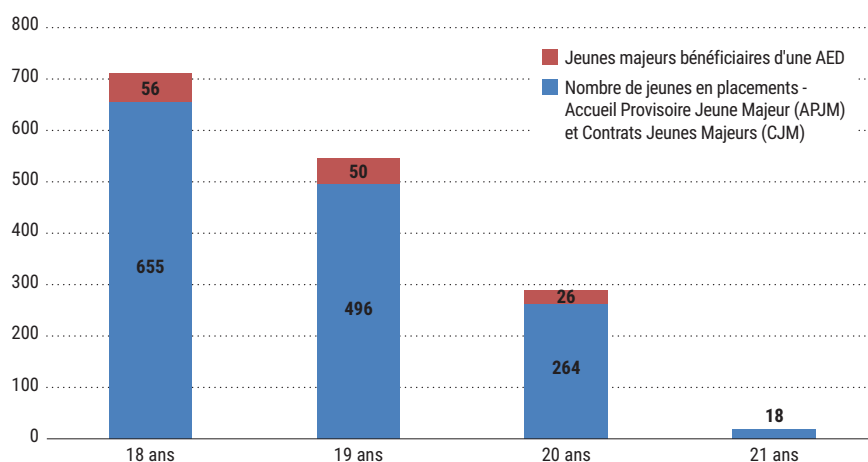
Les acteurs interrogés s'accordent sur le fait que « l'effet crise » mettra du temps à se dévoiler au travers des données de suivi en raison des mesures exceptionnelles qui ont été prises en 2020 et 2021. Celles-ci ont été favorables au maintien de l'accompagnement des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance. La levée de ces mesures exceptionnelles qui débute en septembre 2021 constitue un point de vigilance pour les professionnels du champ, tout comme la dégradation du marché de l'emploi et le risque d'une insertion sociale et professionnelle plus difficile des jeunes majeurs en raison de la crise sanitaire.

RÉPARTITION (PLACEMENTS) PAR GENRE, DES BÉNÉFICIAIRES D'UN ACCUEIL PROVISOIRE JEUNE MAJEUR (APJM) ET D'UN CONTRAT JEUNES MAJEURS (CJM), EN 2020



Source : Observatoire de la protection de l'enfance, 31 décembre 2020, traitement Apur

JEUNES MAJEURS ACCOMPAGNÉS PAR LES SERVICES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE AU 31 DÉCEMBRE 2020



Source : Observatoire de la protection de l'enfance, 31 décembre 2020, traitement Apur

De nouveaux engagements pour de nouvelles solidarités en temps de crise

Les effets sociaux de la gestion de la crise ne sont pas tous négatifs. Un effet positif, porteur d'espoirs pour les mois à venir, a été révélé au travers des entretiens avec les acteurs de terrain : **la crise de la Covid-19 a fait émerger de nouveaux élans de solidarités.**

La période du premier confinement, où une part non négligeable de la population s'est retrouvée au chômage partiel ou sans activité, a été propice à **de nouveaux engagements bénévoles et de nouvelles initiatives qui, plus d'un an plus tard, perdurent.** Un acteur associatif souligne l'importance de ces nouveaux engagements et rappelle la nécessité de mieux les coordonner :

« Il y a des vocations qui se sont créées chez les gens, et des nouveaux engagements. Je pense que ce mouvement de solidarité est assez pérenne. Il y a de plus en plus de collectifs citoyens. Mais il faut coordonner ces initiatives riveraines, de quartier pour ne pas recréer des inégalités territoriales dans Paris entre des quartiers où les solidarités sont actives et d'autres où elles ne le sont pas assez. »

Acteur associatif

Certes, une partie des salariés est retournée au travail une fois le confinement achevé et a pu mettre fin à des engagements ponctuels entre mars et mai 2020. Certes, les publics seniors habituellement les plus mobilisés dans le monde du bénévolat se sont mis en retrait pour se protéger. Toutefois, les professionnels et acteurs de terrain rencontrés notent que certains collectifs citoyens se sont organisés de façon durable et que des personnes jusqu'alors peu ou pas engagées ont continué à agir en tant que bénévoles auprès des publics dans le besoin.

Le travail pour les mois à venir sera donc de permettre de répertorier et rendre visibles ces initiatives et nouveaux actes citoyens solidaires. Cela est d'autant plus décisif que les acteurs associatifs soulignent un besoin en bénévoles sur le temps long, car leur engagement nécessite à la fois une organisation et une préparation, permettant leur intégration effective aux équipes de terrain :

« On a vu l'émergence progressive de jeunes bénévoles, souvent des étudiants qui souhaitaient se rendre utiles, mais on se demande encore si c'est un engagement durable. »

Responsable de centre social

« On a eu un formidable élan ; ça a été fantastique. Avec un afflux de candidatures dès avril 2020 et on a créé une plateforme de réception des demandes. (...) Notre difficulté est qu'il nous faut des responsables et c'est difficile à trouver car c'est un autre niveau d'engagement. Les gens veulent plus de liberté en tant que bénévoles. Le bénévolat est plus instable. »

Acteur du champ de l'aide alimentaire

« On a plein de nouvelles personnes qui se sont engagées ou formées à nos côtés. On a vraiment eu les travailleurs qui s'engagent pour la première fois pendant le premier confinement. Certains sont restés et d'autres ont repris le travail. (...) J'ai des seniors vaccinés qui reviennent, mais d'autres, même vaccinés qui sont encore inquiets et attendent. »

Responsable d'une association d'aide alimentaire

3.

Une mise en visibilité de situations de précarité déjà existantes

Les données présentées jusqu'à présent attestent de deux choses : d'une part, la crise économique a eu des effets immédiats sur l'emploi, impactant fortement les jeunes et les moins qualifiés ; d'autre part, l'année 2020 a été une année exceptionnelle où la continuité des services publics a été réelle mais contrainte, entraînant une baisse des fréquentations et du recours aux services et dispositifs d'accompagnement.

La crise sanitaire a par ailleurs agi comme un révélateur, voire un accélérateur de dynamique de précarisation déjà existante. Plusieurs exemples illustrent ce constat : le recours aux aides exceptionnelles, la mobilisation de l'aide alimentaire, le nombre toujours élevé de personnes sans-abri malgré une augmentation sensible du nombre de places d'hébergement et de mises à l'abri au cours de l'année.

Une crise ayant agi comme un révélateur et accélérateur de la précarité

132 401

foyers allocataires
d'une aide exceptionnelle
Covid à Paris

L'analyse des données d'activités des partenaires et les retours des professionnels de terrain interrogés convergent : la crise économique n'a pas (encore) entraîné l'apparition massive de « nouveaux publics ».

Cependant, **les acteurs soulignent une précarisation d'une partie des ménages modestes qui s'en sortaient jusqu'alors.** À dire d'acteurs, la crise a agi comme un révélateur de certaines situations et d'inégalités intra-parisiennes existantes. Les nouveaux ménages se présentant aux services sociaux étaient déjà inscrits dans un « halo de précarité » avant la crise sans être forcément visibles. Ils n'avaient pas recours aux dispositifs sociaux tels

l'aide alimentaire ou les services sociaux de proximité.

L'exemple du recours aux aides financières exceptionnelles Covid de la Caf¹¹ en 2020 montre ainsi une distinction Est/Ouest qui caractérise depuis de nombreuses années la géographie de la précarité parisienne. Le nombre de foyers bénéficiaires dans les arrondissements de l'Est (18^e, 19^e, 20^e) est supérieur à celui des arrondissements de l'Ouest et du centre de Paris.

Cette mise en visibilité de la précarité a aussi été permise par les modes d'action et d'aller vers mis en place par certaines structures. D'un côté, certains services publics et certaines associations,

11 — À destination des foyers allocataires du RSA, des bénéficiaires de certaines aides versées par Pôle emploi et des familles avec enfant(s) bénéficiaires d'une aide personnelle au logement.

notamment du champ de l'aide alimentaire, se sont recentrés sur les situations d'urgences pour faire face à une crise inédite dans un contexte de réorganisation forcée des modes de travail à distance. De l'autre, certaines structures publiques et associatives ayant fermé leurs portes aux publics ont pris les devants en appelant par exemple de façon systématique l'ensemble des personnes qu'elles connaissaient. C'est le cas par exemple de certains centres sociaux :

« Au début du premier confinement, on a appelé tous nos membres. On avait plusieurs objectifs : repérer des gens qui ne pouvaient pas se déplacer et ne pouvaient pas sortir chez eux pour leur apporter à manger par exemple. (...) C'est une nouvelle façon d'être en interaction avec les gens et certaines personnes se sont confiées sur leur détresse. Ce n'est pas notre métier normalement que d'accueillir ce type de paroles et témoignages brutaux, émouvants, douloureux. (...) Dans cette intimité-là, on a découvert des drames et c'est très difficile, car ce ne sont pas des paroles habituelles – même pour les gens qu'on connaît, on ne rentrait pas là-dedans avec la pudeur des gens et là on avait une parole libérée et intime. »

Responsable de centre social

Les publics le plus souvent cités par les acteurs interrogés en entretiens comme particulièrement touchés par la crise sont notamment **les travailleurs précaires, intérimaires ou travailleurs saisonniers ayant vu leurs contrats arrêtés subitement ; les travailleurs non déclarés, notamment les travailleurs du sexe ; les familles avec enfant(s) ou encore les étudiants et plus largement les jeunes...** Ces profils-types montrent la diversité des publics ayant été touchés de façon plus ou moins durable par la crise sanitaire et économique de 2020-2021, ce que résume un responsable de centre social :

« La crise amplifie des choses qui étaient déjà existantes. (...) Mais on ne s'imaginait pas le niveau de précarité de certaines familles : il n'a fallu qu'un seul confinement pour que les gens aient du mal à se nourrir. »

Responsable de centre social

Pour autant, on observe aussi un effet de mise en visibilité de certaines situations sociales déjà dégradées et qui ont tendance à l'être encore davantage, comme l'indique une actrice selon qui :

« la crise a frappé le plus ceux qui morflaient déjà avant la crise : les malades, les seniors, les victimes de discrimination, les plus pauvres et vulnérables, les handicapés... Cela est un enseignement pour nous si une crise d'une telle ampleur réapparaît dans les mois ou années à venir : il nous faut nous centrer sur les plus précaires, car ce sont eux qui sont les premières victimes des situations de crise. »

Directrice d'un organisme parapublic d'aide aux plus démunis

FOYERS ALLOCATAIRES D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE COVID, EN AVRIL 2021, PAR ARRONDISSEMENT, À PARIS

Part des foyers parisiens allocataires d'une aide exceptionnelle Covid, en avril 2021, dans le total des ménages

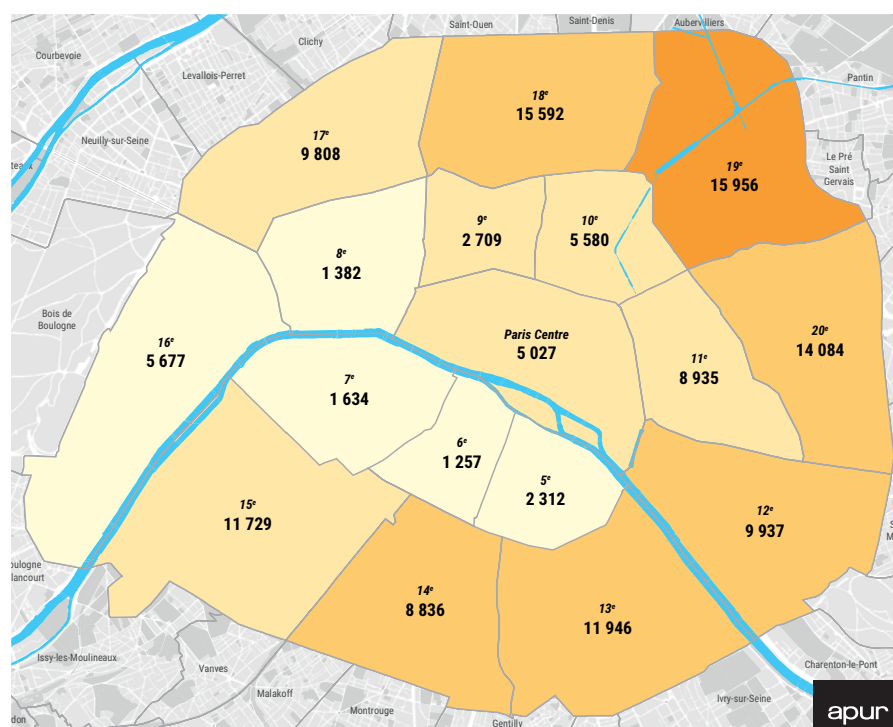
- Plus de 16 %
- De 12 à 16 %
- De 8 à 12 %
- Moins de 8 %

X XXX

Nombre de foyers parisiens allocataires, en avril 2021

Total Paris : 132 401 foyers allocataires
Part moyenne : 11,60 %

Source : Caf de Paris, données semi-consolidées FR2, traitement Apur



Une sollicitation sans précédent de l'aide alimentaire

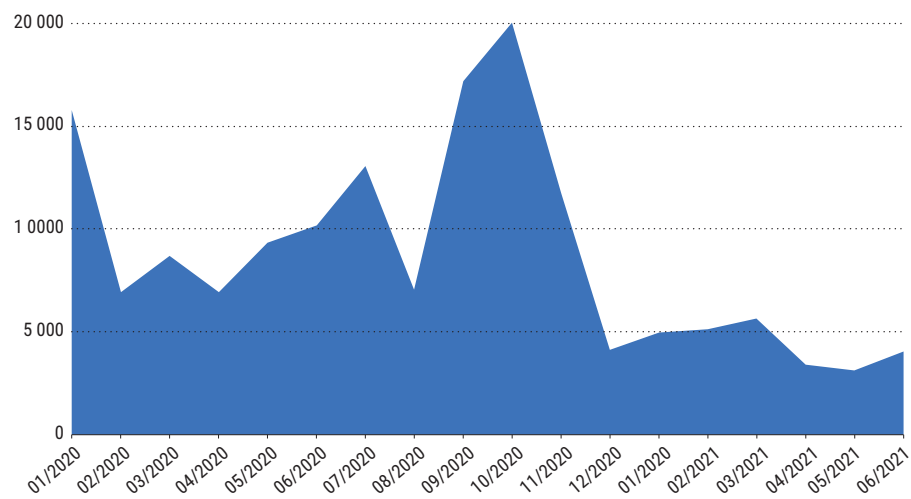
Des données statistiques qui traduisent partiellement l'augmentation des besoins constatés par les acteurs de terrain

Les données des partenaires associatifs et notamment des plus importants opérateurs de l'aide alimentaire témoignent d'une hausse significative du nombre de bénéficiaires. Les Restos du cœur recensent plus de 1,2 million de repas distribués à Paris au 1^{er} trimestre 2021. L'association estime l'augmentation du nombre de repas distribués à près de 40 % depuis mars 2020 à Paris. Le Secours populaire a quant à lui accueilli environ 16 800 personnes en 2020 à Paris, contre 15 500 en 2019, soit environ +8 % en un an.

Ces tendances sont néanmoins fluctuantes au mois le mois, voire au jour le jour. Afin de suivre au mieux les besoins constatés en termes d'aide alimentaire, la DASES a proposé aux partenaires associatifs de compiler leurs données d'activités de façon hebdomadaire et/ou mensuelle depuis le premier confinement. Le but est de permettre un suivi concret du nombre de bénéficiaires. Il est néanmoins encore trop tôt pour avoir une vision d'ensemble de l'état de l'aide alimentaire à Paris en raison du manque de profondeur historique d'une partie des données collectées.

Des premières données sont néanmoins intéressantes. Ainsi, l'exemple de la distribution des petits-déjeuners par la Fondation de l'Armée du Salut au cours de l'année 2020 jusqu'en juin 2021 montre des variations significatives, avec un pic observé de septembre à novembre 2020, correspondant à la période post-estivale déconfinée avant le reconfinement de novembre 2020 et les mises à l'abri massives du public migrant notamment, public ciblé par cette distribution spécifique.

NOMBRE DE REPAS SERVIS DU LUNDI AU DIMANCHE PAR L'ARMÉE DU SALUT AUX PORTES DE LA CHAPELLE ET DE SAINT-OUEN, ENTRE JANVIER 2020 ET JUIN 2021



Source : Armée du Salut, données hebdomadaires transmises à la Dases, juin 2021, traitement Apur



Distribution de repas par des bénévoles de l'Armée du Salut - Quai de Jemmapes (10^e)

© Henri Garat - Ville de Paris

Plus de **1,2 million** de repas distribués par les Restos du Cœur à Paris au 1^{er} trimestre 2021.

Des retours de terrain toutefois convergents

Si le suivi statistique des données d'activité des associations spécialisées dans le champ de l'aide alimentaire est un exercice difficile, **les témoignages des acteurs de terrain convergent sur le fait qu'ils n'avaient pas idée de l'ampleur de l'insécurité alimentaire à laquelle est confrontée une partie des ménages parisiens. La crise a été un révélateur puissant de cette réalité.**

Ainsi, un représentant des Restos du Cœur relate être sur un plateau haut du nombre de bénéficiaires depuis avril/mai 2020, bien qu'il note une certaine baisse de la pression à la fin de l'année 2020 et au début de 2021. Le même constat est dressé du côté du Secours Populaire Français à Paris.

Les responsables associatifs interrogés font l'hypothèse que la baisse de la pression sur leurs structures d'aide alimentaire depuis le début d'année 2021 proviendrait non pas d'un fléchissement des besoins, mais bien plutôt d'une augmentation de l'offre entraînant une baisse de la saturation des dispositifs classiques conditionnés aux ressources. En effet, certains acteurs ont nouvellement émergé ou bien ont vu leurs activités se développer au cours de la crise, en particulier ceux spécialisés dans l'aide alimentaire étudiante dont certaines offrent une aide inconditionnelle sur seule présentation de la carte étudiante : Linkee, Cop'1... Des offres ponctuelles ont également pu étayer le dispositif global d'aide alimentaire (dispositif hivernal de l'Hôtel de Ville, dispositif de la Gaité lyrique) et certains opérateurs ont élargi leur offre en proposant des lunchs boxes en complément de leur

offre classique (ex : FADS, La Chorba), des horaires d'ouverture en continu (ex : Restaurant Solidaire Pali Kao), des paniers repas à emporter en plus ou en alternative à l'offre classique (FADS, Restos du Cœur, Restaurant Santeuil...).

Les opérateurs associatifs remarquent par ailleurs de façon commune que les profils des bénéficiaires n'ont pas réellement changé. Le public majoritaire reste et demeure le public en situation de grande exclusion, bien que certains nouveaux publics se démarquent : travailleurs précaires vivant de leur trésorerie jusqu'alors, publics jeunes et étudiants, travailleurs non déclarés. En effet, la demande en aide alimentaire a connu une évolution à la hausse des volumes distribués par les associations due à l'afflux de bénéficiaires déjà connus (familles, familles monoparentales et isolés) du dispositif d'aide alimentaire et de nouveaux publics (seniors, étudiants, demandeurs d'emploi et aussi travailleurs précaires), jusque-là peu représentés dans les dispositifs d'aide alimentaire, augmentant une file active déjà en croissance.

Le système d'aide alimentaire a été bousculé. Les acteurs rencontrés estiment que la crise a révélé les fragilités d'un système prenant appui sur des bénévoles, souvent retraités et qui se sont mis en retrait pour se protéger du virus, ainsi que des outils de suivi non informatisés peu résilients.

La crise a été l'occasion pour les associations de se réorganiser pour s'adapter à ce contexte inédit. Cela a eu des impacts positifs d'amélioration des modèles d'organisation et de gestion, mais cela a aussi engendré une surcharge de travail importante pour

certains partenaires associatifs. L'un d'eux témoigne :

« À titre personnel, le premier confinement a été compliqué avec une charge de travail importante et un besoin de grande mobilisation. (...) Toute la mise en place a été compliquée. Clairement, on n'était pas prêts du point de vue matériel pour envisager le télétravail. Maintenant ça va mieux, on a appris de cette crise. (...) On a pris la charge émotionnelle du public : que ce soit le public habitué navré de pas pouvoir venir, mais également le nouveau public qui était en difficulté financière ou anticipait de l'être. »
Salariée d'une structure d'aide alimentaire

La réorganisation du secteur de l'aide alimentaire n'a pas été qu'interne aux associations, mais également à l'échelle de la ville avec une **plus grande communication sur les enjeux de sécurité alimentaire ainsi que la mise en place d'une coordination inter-associative.**

Certains acteurs associatifs remontent enfin des difficultés de compréhension par les travailleurs sociaux des critères d'admission à l'aide alimentaire lorsqu'elle est conditionnée. Cela a amené certains publics à se présenter dans des structures alors qu'ils disposaient de restes à vivre au-dessus des plafonds fixés par les associations. Ils se sont donc vus refuser l'accès par des associations aux barèmes d'éligibilité pourtant assouplis durant la crise :

« On avait des gens avec un travail dans l'hôtellerie, la restauration et qui ont perdu leur travail ou étaient en chômage partiel. On n'a pas pu accepter tout le monde et 9 fois sur 10 c'était car ils n'étaient pas dans les conditions pour l'aide malgré l'orientation des travailleurs sociaux qui nous envoyaient trop de monde. »
Salariée d'une structure d'aide alimentaire

Nuit de la solidarité 2021 : une baisse de 21 % du nombre de personnes sans-abri par rapport à l'édition précédente

La Nuit de la solidarité est un décompte de nuit des personnes sans solution d'hébergement, contraintes de dormir à la rue ou dans des lieux impropres au sommeil. **La quatrième édition de la Nuit a eu lieu dans la nuit du 25 au 26 mars 2021**, dans un contexte de confinement et de couvre-feu. **Au-delà du nombre de personnes décomptées, un des objectifs de cette édition était de disposer d'une première mesure des effets de la crise sur les personnes sans-abri.**

2829 personnes ont été rencontrées cette nuit-là, ce qui constitue une baisse de 21 % par rapport au nombre de personnes décomptées la nuit du 30 au 31 janvier 2020 lors de la troisième édition (3601 personnes avaient été rencontrées). Cette baisse s'explique par une réduction importante du nombre de personnes en campements, dans le 19^e notamment, et par une hausse du nombre de places d'hébergement et de mise à l'abri disponibles pour les publics parisiens.

Ce nombre demeure néanmoins élevé, d'autant que les capacités d'hé-

bergement et de mise à l'abri étaient déployées au maximum. Compte tenu de ces éléments, le nombre de 2829 personnes sans-abri demeure élevé.

À l'analyse, il ressort des questionnaires administrés auprès des personnes rencontrées qu'elles ont des profils plus « éloignés » des dispositifs et des aides mobilisables. Par ailleurs, l'effet « crise » apparaît moins significatif que l'impact des confinements et restrictions sur la vie quotidienne des personnes sans-abri.

Près d'un répondant sur deux déclare ainsi que la crise liée à la Covid-19 n'a pas eu d'effet sur sa situation personnelle. Pour les autres, trois effets principaux sont mis en évidence : des effets en termes de **stress** et **d'anxiété** ; des effets en termes de dégradation de la vie à la rue dans un contexte de **fermeture et de difficile accès aux aménités urbaines** (commerces, espaces de rencontres, équipements, accès à l'eau ou aux sanitaires...) et enfin des effets en termes de baisse des ressources, de perte d'emploi (déclaré ou

2 829

personnes sans-abri
rencontrées lors de la
Nuit de la Solidarité
du 25 au 26 mars 2021



© Guillaume Bontemps - Ville de Paris

Bénévoles lors de la 4^e édition de la Nuit de la Solidarité, du 26 au 27 mars 2021

2 829 PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ À PARIS (25 MARS 2021)

Nombre de personnes décomptées

- De 50 à 99
- De 100 à 149
- De 150 à 199
- 200 ou plus

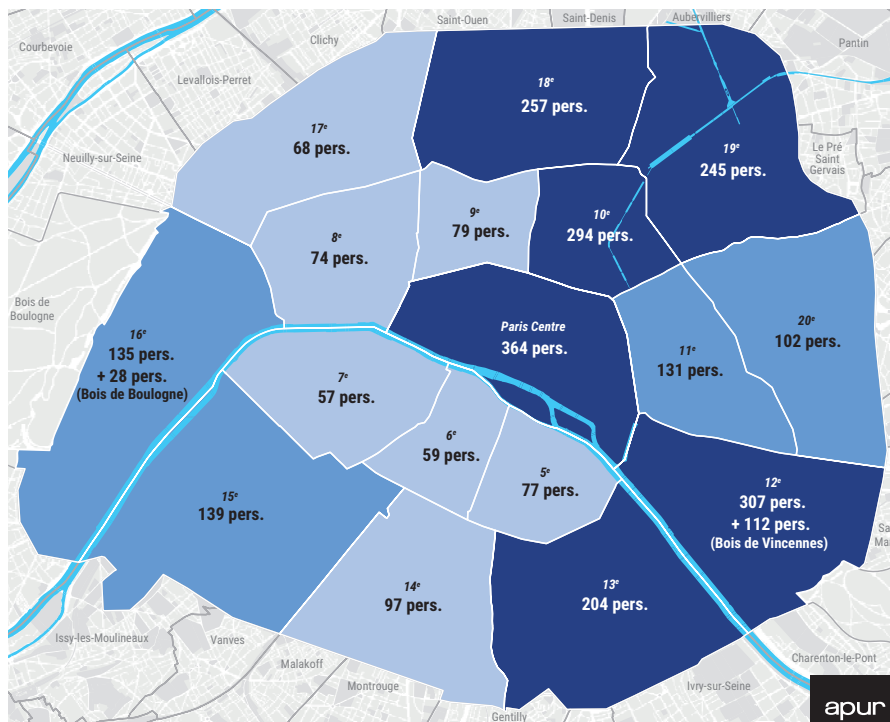
Dont (en nombre de personnes)

- Dans les rues : 2 112
- Dans les espaces des partenaires :
RATP : 144, SNCF : 191, AP-HP : 22, Paris Habitat : 2,
Parking Indigo : 12, Parking Saemes : 0, Parking Effia : 5
- Dans les bois :
Bois de Vincennes : 112
Bois de Boulogne : 28
- Dans les campements, talus du Périphérique,
parcs et jardins) : 201

En complément

- Saint-Denis (93), secteur expérimental : 12

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (mars 2021), traitement Apur



non) et de limitation des activités professionnelles. Des besoins accrus en produits alimentaires et d'hygiène ont également été soulignés par les personnes sans-abri interrogées.

Plusieurs acteurs de terrain confirment observer une baisse du nombre de personnes à la rue, mais soulignent également que de trop nombreux publics demeurent invisibilisés :

« L'année dernière marque la fin des campements dans Paris. Et on a eu moins d'arrivées avec le Covid qui ont freiné les mouvements. Pour autant, il y a une errance européenne avec le statut des dublinés sous un format de nouvelle apatridie. Tant qu'ils ne se font pas se virer, ils restent là. Il y a une errance en cercle clos en Europe avec moins d'arrivées directes du pays d'origine. Il y a des passages aux frontières qui continuent. La fermeture des frontières n'a été respectée que pendant le premier confinement. On est à la fois un lieu de passage pour ceux qui cherchent à aller vers l'Angleterre, et un lieu d'installation pour une diaspora ouest-africaine. (...) Le fait est que les exilés sont renvoyés en périphérie vers Gennevilliers, Bobigny, Aubervilliers, jusqu'au Stade de France, ou encore à Ivry... »

Acteur associatif

Ce témoignage est confirmé par une autre représentante associative qui évoque la baisse très conséquente des arrivées de migrants à Paris en 2020, tout en rappelant que les arrivées ont tendance à réaugmenter à la fin du premier semestre 2021. Elle remarque par ailleurs que si les familles et enfants à la rue ont bénéficié d'un réel effort de mise à l'abri, cela n'est pas le cas d'une part trop importante de personnes sans solution d'hébergement, et en particulier le public souffrant d'addictions, autour de Stalingrad et du jardin d'Eole notamment :

« On a eu une fermeture des frontières et les arrivées ont été réduites, mais ça repart. (...) La situation à la frontière avec l'Italie et l'Espagne, c'est la cata. Nous sommes repartis pour avoir une situation compliquée. (...) Et le second point d'inquiétude, c'est le public toxico. (...) Il y a un vrai sujet de fond pour ce public qui est vraiment en augmentation. On a rencontré des migrants qu'on suit depuis 2 ans et qui sont toujours à la rue et qui sont tombés dans ce réseau-là. On voit bien que ça dégénère. C'est un public dit illégal qui survit tant bien que mal et qui tombe dans un système de drogue. »

Actrice associative

Fracture numérique et illectronisme dans un contexte de dématérialisation des services et aides

Un dernier enjeu saillant mis en évidence par la crise sanitaire concerne l'inclusion numérique. Les retours des acteurs de terrain sont unanimes sur les difficultés qui sont apparues de façon marquée et brutale avec les périodes de confinement.

L'illectronisme recoupe plusieurs réalités : un enjeu d'équipements (matériels informatiques ; téléphones) ; un problème de connexion (disposer d'un abonnement et pouvoir le payer) et une exclusion liée à l'utilisation des outils numériques (savoir les manier).

Cette difficulté a été fortement médiatisée lors du premier confinement avec le déploiement forcé de l'école à la maison. Pour cela, le Groupement d'intérêt public (GIP) réussite éducative a notamment mis en place une distribution d'équipements pour les familles, bien que cela ait pris plus de temps que prévu, avec des matériels disponibles seulement à l'été 2020 en raison de délais administratifs et logistiques. Le GIP a aussi déployé des connexions qui répondent à un besoin très significatif et moins médiatisé.

Mais l'inclusion numérique dépasse l'école à la maison. Elle touche aussi **un enjeu fort lié à la dématérialisation des services publics qui a été renforcée avec la crise** et qui inquiète une partie des acteurs de terrain interrogés.

Les défis liés à la dématérialisation ne datent pas de la crise de la Covid-19. En revanche, l'ampleur de cette dématérialisation est nouvelle, ayant des effets bénéfiques pour une partie des publics à l'aise avec les outils numériques, mais constituant aussi un risque pour les publics qui en sont exclus. Une diversité de publics est sujette à cette difficulté : publics étrangers peu à l'aise avec le français, publics âgés, souvent moins connectés, publics précaires n'étant pas en capacité de payer des équipements ou une connexion Internet, publics sans-abri n'ayant pas d'accès numérique...



Agence pôle emploi Paris Bercy (12°)

4.

Effets sociaux retardés ? Les exemples du logement et de la santé

Les parties précédentes ont mis en avant des effets économiques, des effets liés aux confinements et au travail à distance, mais aussi une aggravation de situations de précarité déjà existantes. Certains effets positifs ont également été mis en évidence : une continuité des services publics malgré un mode dégradé, une réponse publique aux urgences sociales, des décisions publiques facilitant le maintien des droits, une augmentation des mises à l'abri et une baisse du sans-abrisme, de nouvelles solidarités qui émergent dans la ville...

La présente partie propose d'analyser les signaux faibles d'une crise sociale dont l'ampleur est redoutée par de nombreux acteurs de terrain et décideurs, mais dont les contours sont encore flous. Deux exemples sont pris pour illustrer ces signes d'alerte potentiels, dont les effets sociaux ne sont pas immédiats, mais pourraient être qualifiés de retardés : le premier concerne le logement et le second la santé, incluant une focalisation sur la santé mentale et les risques liés à l'isolement.

Consultations ADIL, recours aux aides au logement et mobilisation du Fonds solidarité logement : des signaux faibles d'effets sociaux à venir ?

Le confinement a mis au jour les difficultés de logement des Français qui ont eu l'obligation de demeurer dans des logements parfois exigus, inconfortables, insalubres ou indécents. Cela a notamment été analysé par la Fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel 2021¹². Ce rapport soulignait le risque d'une « bombe à retardement » sur les impayés. C'est aussi une inquiétude partagée par les professionnels et associations parisiens. Plusieurs signes d'une crise à venir peuvent être entrevus. C'est ce que cette partie s'efforce

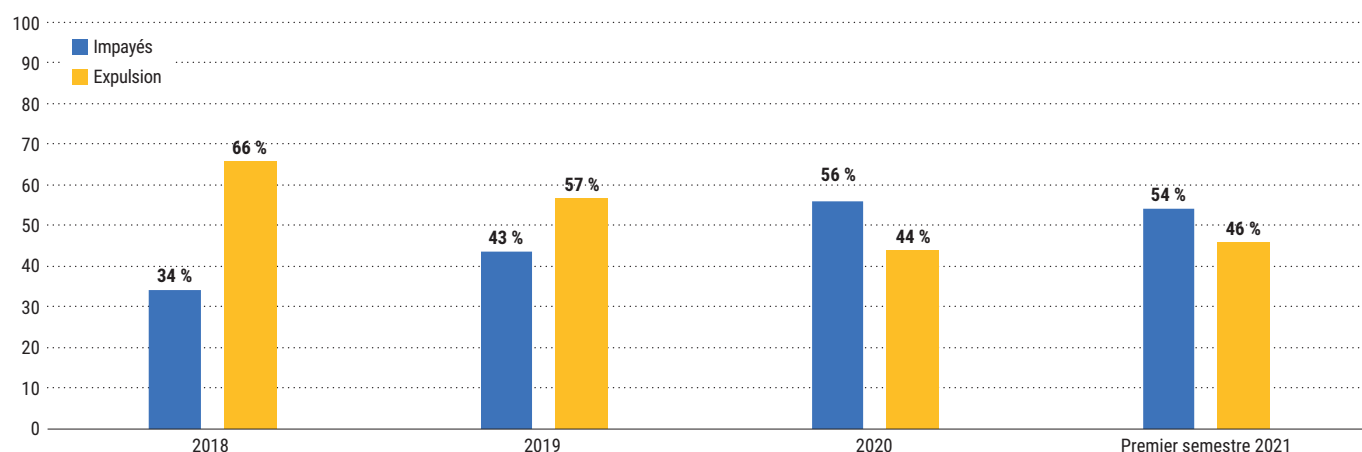
de faire au travers des données de l'ADIL de Paris, de la Caf de Paris, du service FSL de la Ville de Paris et des bailleurs parisiens.

Risques d'impayés : un nombre de consultations pour impayés en hausse à l'ADIL, mais des données des bailleurs qui demeurent stables

L'examen comparatif des données d'activités de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Paris (ADIL) entre 2019 et 2020 témoigne de

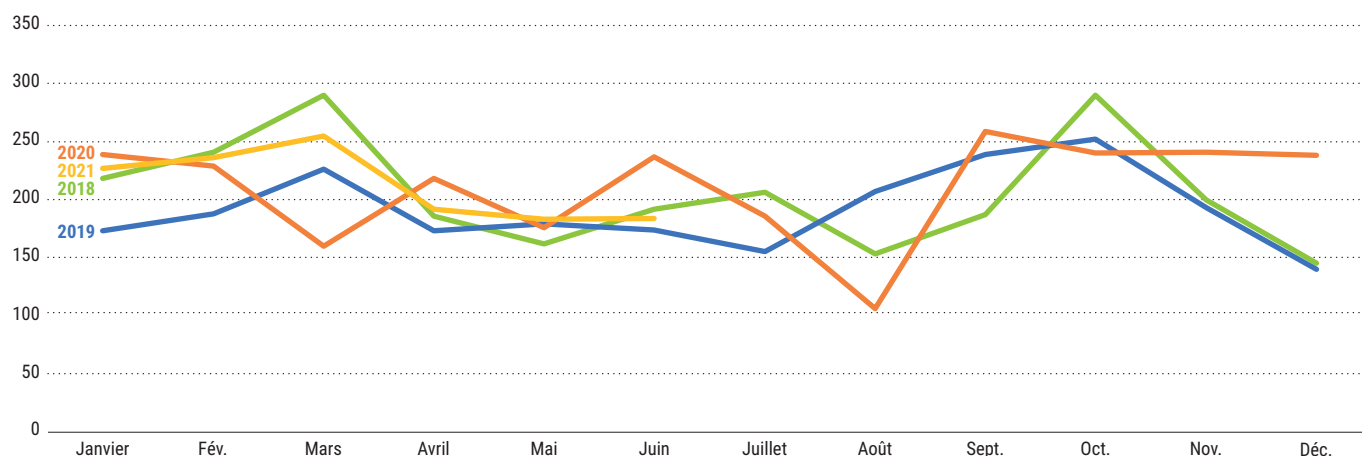
¹² — 26^e rapport sur l'état du mal-logement en France 2021.

ADIL 75 - RÉPARTITION DES MOTIFS DE CONSULTATIONS



Source : ADIL 75, juillet 2021, traitement Apur

ADIL 75 - NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR MOIS



Source : ADIL 75, juillet 2021, traitement Apur

questionnements en hausse autour des questions des impayés locatifs.

On observe **une hausse de 10 % des consultations sur le thème des impayés de loyer et de la procédure d'expulsion sur un an** (2 529 consultations en 2020, contre 2 299 en 2019). **Cette augmentation se confirme en début d'année 2021**, bien qu'on observe un certain ralentissement de la hausse (1 277 consultations au premier semestre 2021, contre 1 259 consultations pour la même période semestrielle en 2020 et 1 113 pour le premier trimestre 2019).

De façon plus détaillée, **la part des consultations au sujet de la prévention des expulsions baisse de 14 %**,

tandis que celle des consultations concernant les situations d'impayés augmente de +42 % entre décembre 2019 et décembre 2020. Cette tendance se confirme sur 2021, bien qu'on observe une légère augmentation de la part des consultations en lien avec la thématique des expulsions.

En juin 2021, plus des trois quarts des consultations au sujet des impayés (77 %) concernent des locataires du parc privé (six sur dix concernant les expulsions), 16 % de locataires du parc social et environ 8 % de propriétaires-bailleurs. La majorité (environ 6 sur 10) des personnes venant consulter l'ADIL est salariée du privé, un quart est salarié du public, un peu plus d'un sur dix est retraité.

Interrogée pour l'enquête, une responsable souligne que l'ADIL a réussi à assurer une continuité des services depuis le premier confinement. Elle observe que les publics sont moins enclins à se déplacer et que l'élargissement des permanences téléphoniques se multiplie. Elle remarque également que de nouveaux publics se présentent : des personnes ayant subi des pertes de revenus en raison des mois de chômage partiel ou bien des travailleurs précaires ayant vu leurs activités empêchées par les mesures de confinement et de restrictions. L'ampleur des effets de la crise devrait se révéler dans les mois à venir selon elle :

« Nous constatons un changement dans les publics. Pendant le premier confinement, nous avons été sollicités par des personnes en fin de CDD, d'indépendants, d'entrepreneurs et beaucoup d'intérimaires avec des missions qui s'étaient arrêtées. L'enjeu était la prévention des expulsions et des informations pour ceux qui anticipaient le fait d'être en impayés. Depuis le mois de décembre 2020, on a des personnes qui avaient pu jusqu'alors faire face avec leurs économies et nous sollicitent car elles sont en impayés. Ce n'est donc pas le même public et pas la même démarche préventive. (...) **Les effets de la baisse de revenu avec le chômage partiel commencent à se faire sentir.** »

Ces « nouveaux » publics modestes ont généralement des charges liées au logement plus élevées que les publics bénéficiaires des minima sociaux. De ce fait, les dettes locatives se créent et augmentent plus vite pour les travailleurs précaires. Partant de ce constat, l'ADIL alerte sur le besoin de penser de façon ciblée les modes d'accompagnement pour ces publics moins habitués des services sociaux. Une actrice souligne le besoin de coordination en direction de ces personnes et plus largement de simplification des démarches liées à la prévention des expulsions et pour le maintien dans le logement :

« Ce n'est pas pareil de parler à un juriste qu'à un travailleur social lorsqu'on est nouvellement en précarité. Les bénéficiaires des minima sociaux sont habitués à solliciter les travailleurs sociaux. Par les travailleurs précaires fragilisés par la crise pour qui il est plus simple de parler à un juriste que de se dire : ça y est, j'ai besoin d'un travailleur social. Il faut donc penser les liens entre nous. »

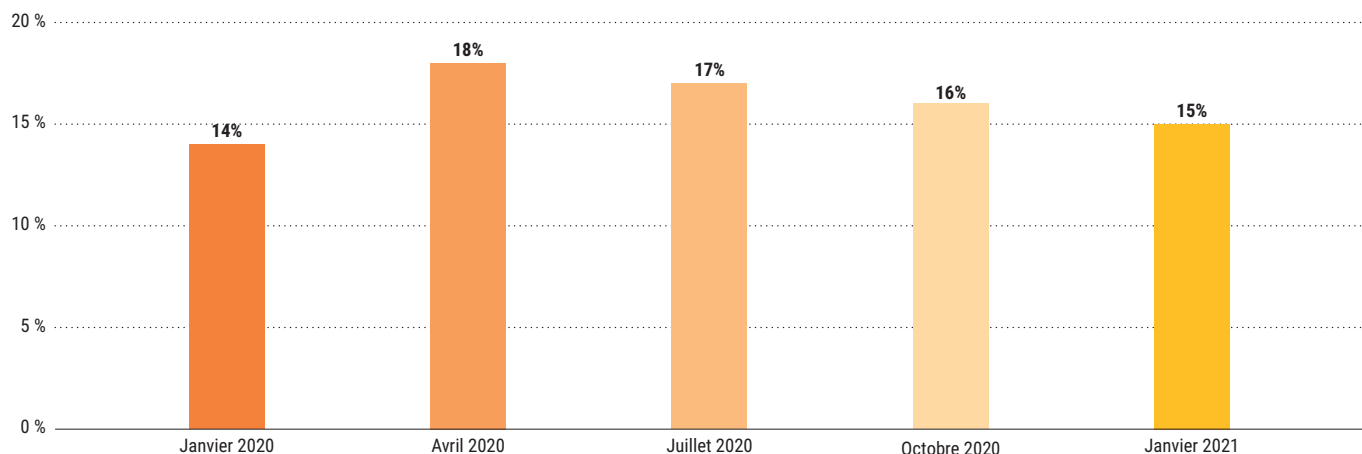
En complément, des bailleurs comme Paris Habitat notent que les dettes locatives ont tendance à augmenter en raison non seulement du nombre de ménages en impayés, mais aussi de leur type.

Selon un représentant de Paris Habitat, **l'augmentation des impayés n'a pas débuté avec la crise, mais s'est aggravée avec elle** en raison de la précarisation d'une partie des locataires du parc social :

« En poids et en nombre de locataires, on a une augmentation de 9,2 % des locataires avec des impayés, de janvier 2020 jusqu'à janvier 2021. Plus la tranche de dette augmente, plus on a un nombre important de gens. Les ménages avec des dettes importantes augmentent. »

Malgré ces retours des acteurs de terrain soulignant ou présentant une crise sur les impayés locatifs, les données disponibles, en date de janvier 2021, relatives aux impayés de loyer recueillis auprès des bailleurs sociaux ne montrent pas de hausse généralisée du nombre de ménages en situation d'impayés de loyer à ce stade. Ces données datent néanmoins du début d'année et devront être mises à jour régulièrement.

PARIS - PART DES MÉNAGES EN IMPAYÉS PAR RAPPORT AU TOTAL DES MÉNAGES LOCATAIRES POUR HUIT BAILLEURS SOCIAUX PARISIENS



Source : Données bailleurs compilées par l'AORIF transmises par la DASES, traitement Apur

Plus de **206 000**
allocataires
d'une aide au
logement en
juillet 2021 à Paris.

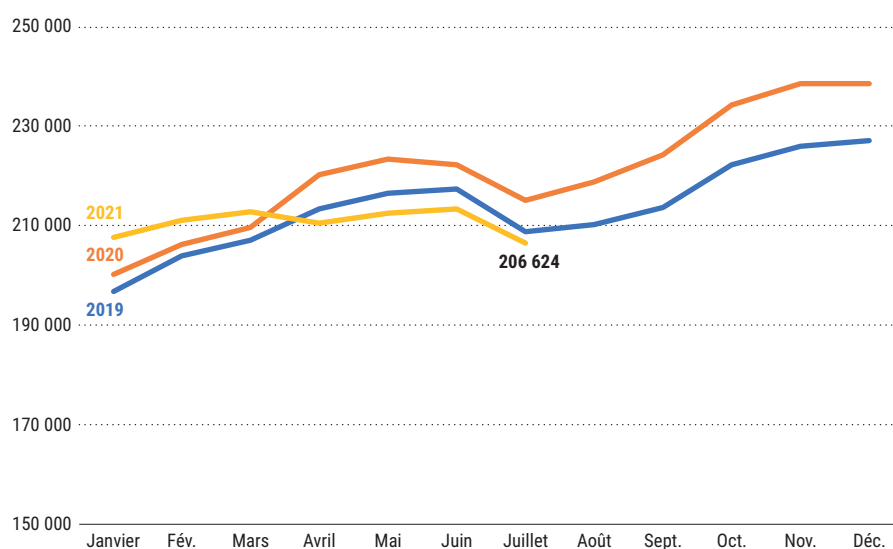
Aides au logement : une hausse du nombre d'allocataires jusqu'à la fin du premier trimestre 2021 dans un contexte de réforme du calcul des APL

Les aides au logement gérées par la Caf ont connu une réforme nationale d'ampleur en début d'année 2021. De ce fait, il est difficile d'obtenir une lecture claire des effets de la crise sur le recours aux aides au logement. Les nouveaux modes de calcul prenant en compte les ressources et revenus de l'année passée et non des deux dernières années ont pu avoir des effets positifs sur une partie des publics et au contraire des effets déléters sur ceux en reprise d'emploi depuis une période récente.

Il apparaît néanmoins que les aides au logement constituent une des prestations de la Caf les plus fortement impactées par le contexte de crise. L'analyse des données 2019, 2020 et du premier trimestre 2021 montre une hausse importante du nombre de bénéficiaires des aides au logement jusqu'en mars 2021. Les effets de la réforme du calcul des APL s'observent à partir du mois d'avril 2021 avec un nombre moindre d'allocataires.

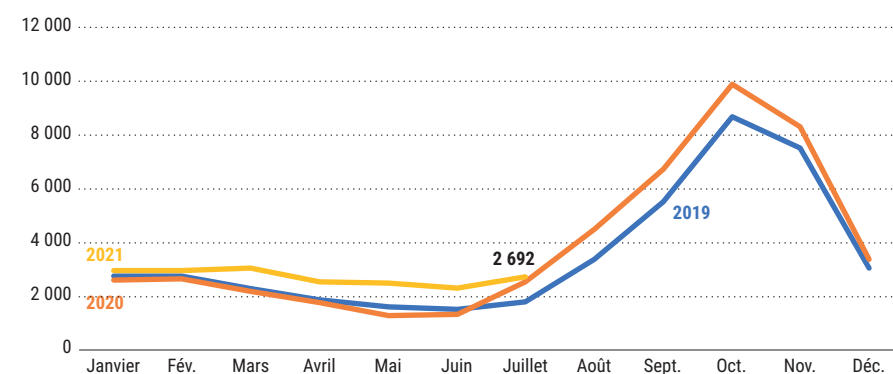
L'étude du nombre de nouveaux bénéficiaires chaque mois montre qu'ils sont plus nombreux à ouvrir des droits au cours des premiers mois de 2021 par rapport à la même période en 2019 et en 2020. Le mois d'avril 2021 montre néan-

PARIS - NOMBRE D'ALLOCATAIRES D'UNE AIDE AU LOGEMENT, ENTRE JANVIER 2019 ET JUILLET 2021



Source : Caf de Paris, données allocataires semi-consolidées (Fr2), traitement Apur

PARIS - NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE AU LOGEMENT, ENTRE JANVIER 2019 ET JUILLET 2021

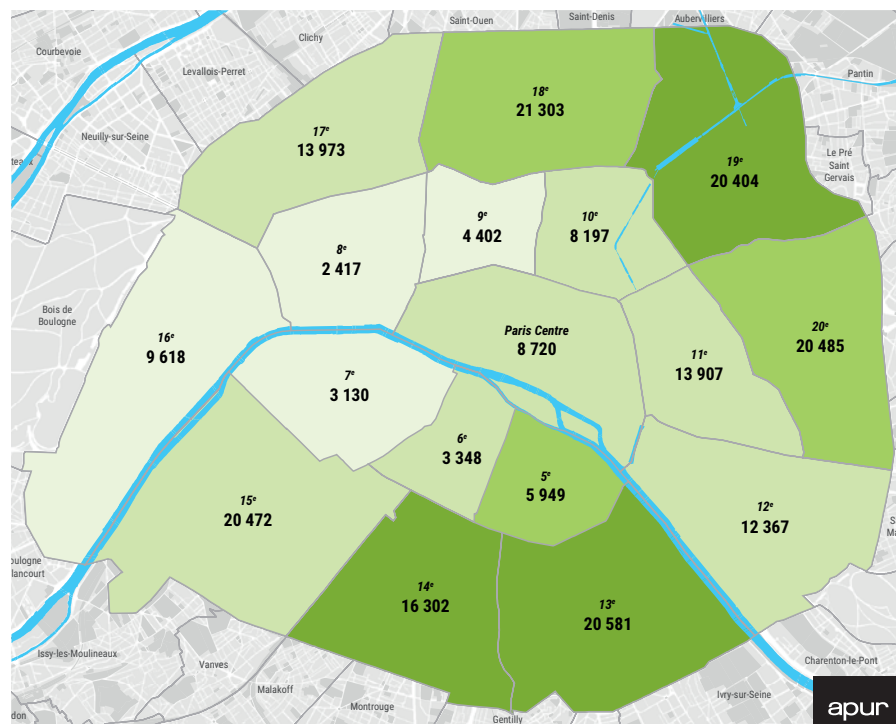


Source : Caf de Paris, données allocataires semi-consolidées (Fr2), traitement Apur

moins un décrochage. Une analyse dans le temps long permettra de mesurer les effets propres à la réforme du calcul des aides au logement et de ceux liés à la crise.

La crise n'a pas modifié la cartographie des allocataires des aides au logement : les 13^e, 15^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements

rassemblent à eux seuls 50 % des allocataires d'une aide au logement. En revanche, on observe que les nouveaux allocataires d'une aide au logement se situent dans les arrondissements où leur nombre était jusqu'alors moindre, témoignant d'une précarisation de publics qui « s'en sortaient » jusqu'alors.



FOYERS ALLOCATAIRES D'UNE AIDE AU LOGEMENT, EN JUILLET 2021, PAR ARRONDISSEMENT, À PARIS

Part des foyers parisiens allocataires d'une aide au logement, en juillet 2021, dans le total des ménages

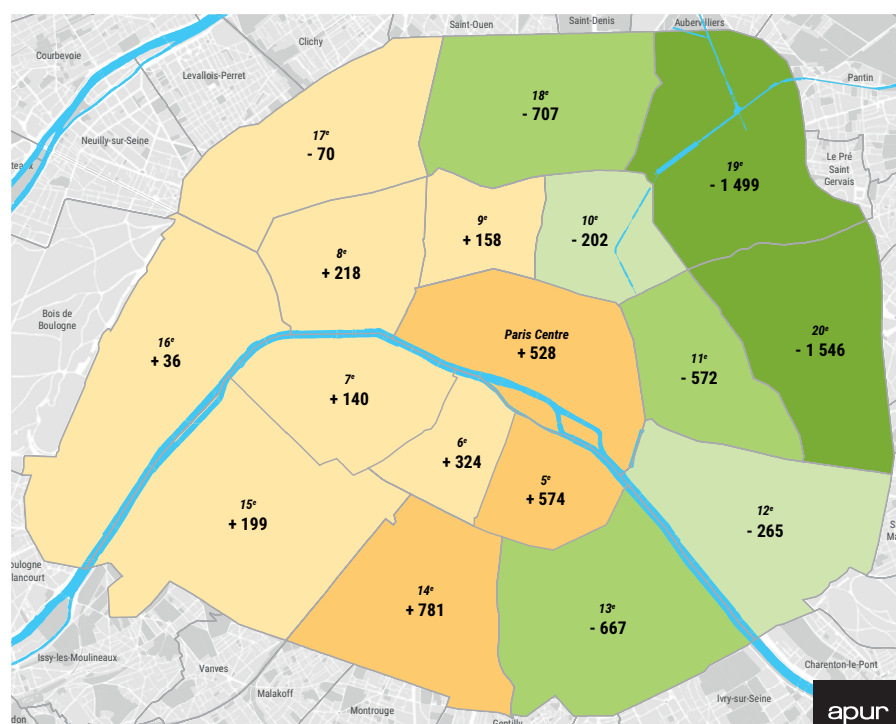
- Plus de 22 %
- De 18 à 22 %
- De 14 à 18 %
- Moins de 14 %

X XXX

Nombre de foyers parisiens allocataires

Total Paris : 205 575 foyers allocataires
Part moyenne : 18,41 %

Source : Caf de Paris, données semi-consolidées FR2, traitement Apur



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES D'UNE AIDE AU LOGEMENT, ENTRE JUILLET 2020 ET JUILLET 2021, PAR ARRONDISSEMENT, À PARIS

Évolution du nombre de foyers parisiens allocataires d'une aide au logement, entre juillet 2020 et juillet 2021

HAUSSE

- Plus de 400
- Moins de 400

BAISSE

- Moins de 400
- De 400 à 800
- Plus de 800

+/- X XXX

Évolution du nombre de foyers parisiens allocataires

Total Paris : 205 575 foyers allocataires

Source : Caf de Paris, données semi-consolidées FR2, traitement Apur



© Joséphine Brueder - Ville de Paris

Fabrique de la Solidarité, mairie du 2^e



© Joséphine Brueder - Ville de Paris

Distribution alimentaire pour les étudiants et les seniors



© Joséphine Brueder - Ville de Paris

Distribution alimentaire pour les étudiants pendant la pandémie de la Covid-19

Fonds solidarité logement : un rattrapage du nombre de dossiers sur 2021 après une baisse en 2020

Comme pour les services du CASVP, les services de la DASES ont dû s'adapter aux périodes de confinement. Du fait du ralentissement d'activité général des services sociaux mais aussi de la suspension de certaines procédures, **le nombre de demandes au titre du Fonds Solidarité Logement Habitat (FSL) a diminué en 2020.**

Dès le premier confinement, dans l'urgence, le service en charge du FSL Habitat a adapté son organisation pour permettre le maintien de la continuité du service public. Des modalités de travail à distance en mode dématérialisé ont été expérimentées ainsi que des processus de décisions simplifiés. Selon les responsables de services, ces adaptations ont permis une accélération des délais de paiement pour les dossiers les plus simples et un traitement plus efficient des situations complexes. Un formulaire simplifié a par ailleurs été développé pour les bailleurs sociaux afin de favoriser le recours au FSL. Ces adaptations ont été pérennisées dès l'été 2020 dans le cadre d'un projet de modernisation et de simplification de la gestion des aides engagé avant la crise sanitaire.

Malgré ces décisions, plus d'un an plus tard, les demandes de FSL n'ont pas fortement augmenté. Elles ont même diminué en 2020. Cette baisse du recours au FSL en 2020 se retrouve dans la majorité des Départements et ce malgré les adaptations des dispositifs **(modification des règlements intérieurs du FSL, accélération du traitement des demandes, mobilisation des travailleurs sociaux, activation de partenariats...).**

Les **dernières données du premier semestre 2021 attestent en revanche d'une hausse du recours au FSL.** Depuis le mois de mai 2021, le nombre de demandes de FSL Habitat reçues est supérieur au niveau observé en 2019. Le nombre de nouvelles demandes est largement supérieur en 2021 concernant les démarches de maintien dans le logement. La hausse s'observe aussi pour les démarches d'accès à un logement, mais dans une moindre ampleur.

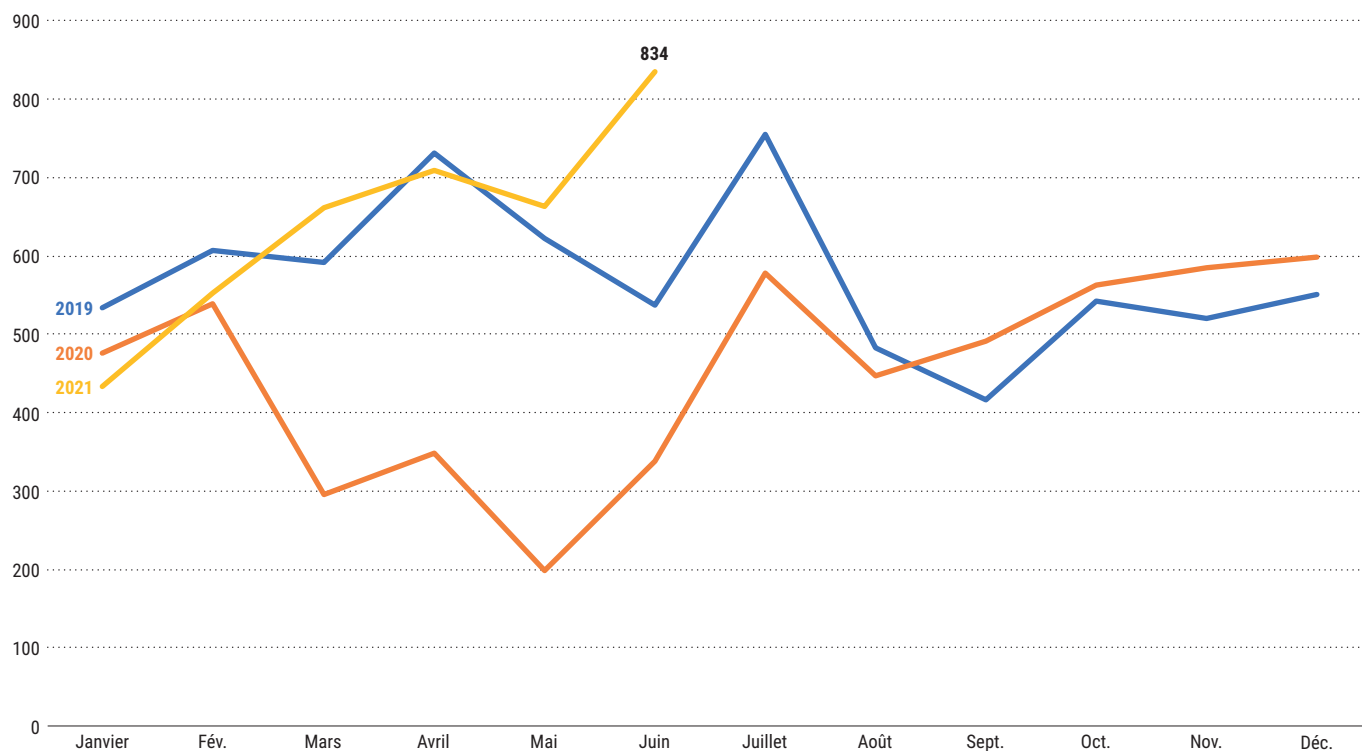
De plus, début 2021, le FSL a été ouvert aux personnes résidant en logement temporaire, notamment en foyers de jeunes travailleurs et en résidences sociales afin de répondre à la fragilisation de certains ménages dans un contexte économique dégradé. La hausse observée au premier semestre n'est néanmoins liée que de façon marginale à cette ouverture, la montée en charge de ces demandes étant très progressive.

Face à la hausse des demandes au FSL début 2021, deux interprétations sont possibles : soit, on observe un effet de rattrapage de la baisse des activités des services sociaux en 2020, soit il s'agit d'un signal de besoins plus importants. Seule une analyse de long terme permettra d'affiner ces hypothèses, dans un contexte où certains professionnels comme une représentante de la DASES observent une dégradation de certaines situations :

« On voit qu'il y a des situations qui se sont dégradées. J'ai l'impression qu'on a un effet crise avec un report dans le temps. Je m'attends à une dégradation lente des situations et je pense qu'il y a beaucoup de gens qui ont tenu avec les réseaux d'amis ou famille et que maintenant la fin du chômage partiel est un vrai risque pour ces personnes. »

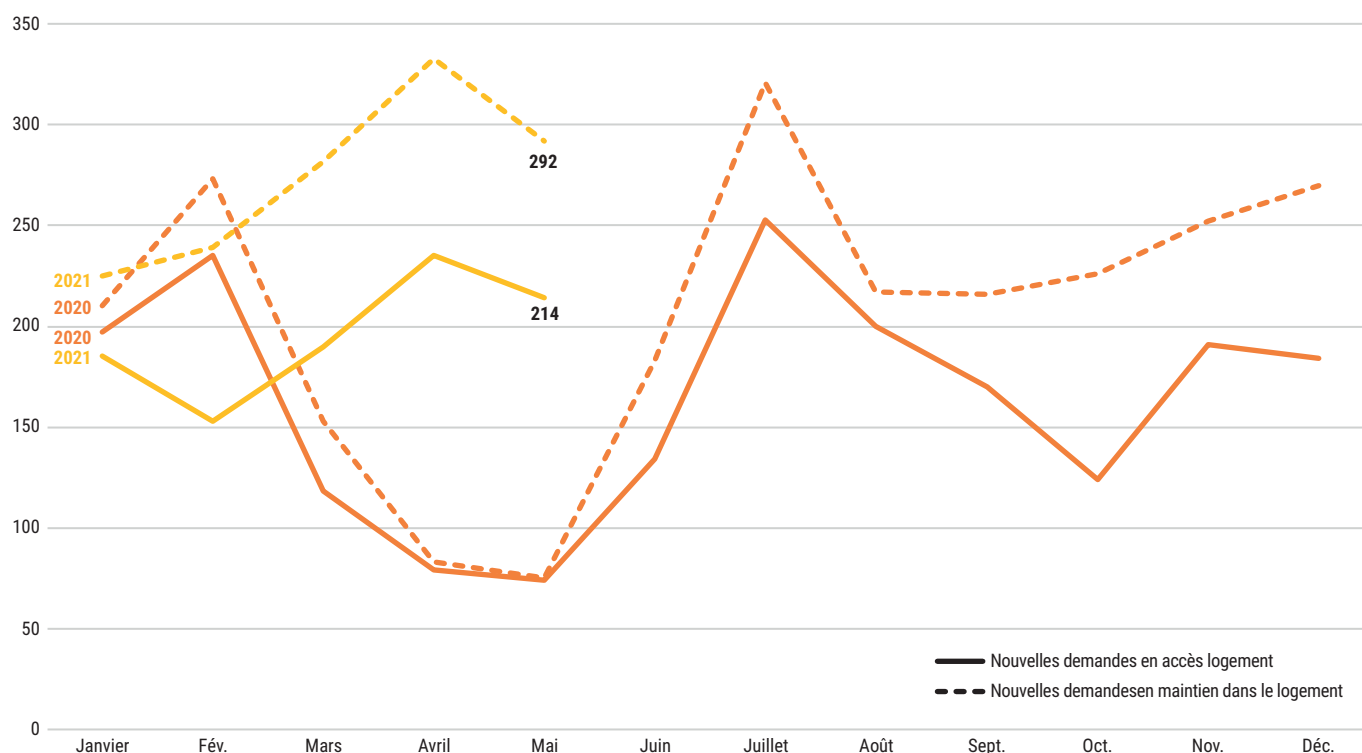
Professionnelle de la Ville

NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS PAR LE FSL HABITAT



Source : SILEX, DASES juin 2021, traitement Apur

NOUVELLES DEMANDES AU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT POUR L'ACCÈS OU LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT



Source : SILEX, DASES juin 2021, traitement Apur

Santé et isolement : un besoin d'analyse sur le temps long

La crise de la Covid-19 a mis en avant l'importance des enjeux de santé dans nos sociétés. Les effets sanitaires et sociaux de cette crise pourront réellement se mesurer dans le temps long. En revanche, certains indicateurs témoignent d'ores et déjà de points d'alerte sanitaires indépendants de la crise sanitaire liée à la Covid-19 mais en lien avec la gestion de crise sanitaire plus largement.

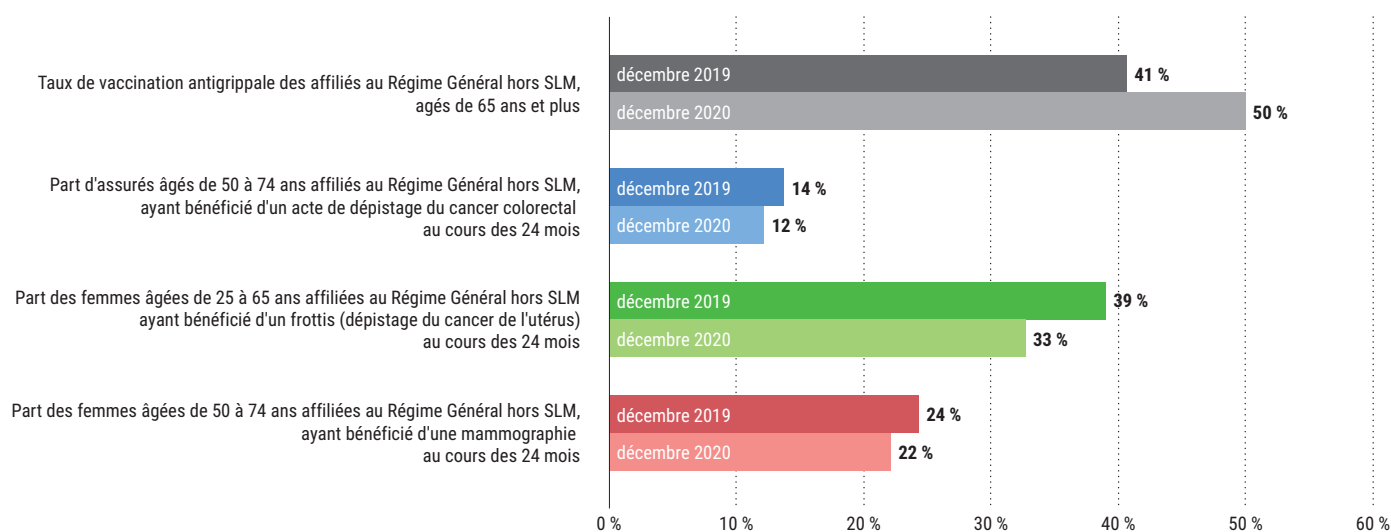
Les données de la Cnam relatives aux démarches de prévention – santé attestent de premiers effets de la crise en termes de baisse des dépistages. Des retours et certaines données d'activité d'acteurs associatifs alertent sur une crise sanitaire en lien avec la santé mentale et de risques significatifs et durables liés à l'isolement.

Recours aux soins : la crise sanitaire a engendré une diminution des dépistages préventifs et une hausse des vaccinations antigrippales

Dans le contexte de crise sanitaire, les données de la Cnam de Paris montrent une baisse des dépistages pour les cancers colorectaux, de l'utérus ou encore du sein. La diminution la plus nette concerne le dépistage du cancer de l'utérus avec une part des femmes de 25 à 65 ans affiliées au régime général (hors sections locales mutualistes - SLM) ayant réalisé un frottis dans les 36 mois diminuant de 39 % à 33 % entre décembre 2019 et décembre 2020.

Les retours des acteurs de terrain convergent sur les risques de renoncement aux soins dans le contexte

À PARIS, PRÉVENTION SANTÉ - TAUX DE DÉPISTAGE ET VACCINATION



Source : Cnam, juillet 2021, traitement Apur

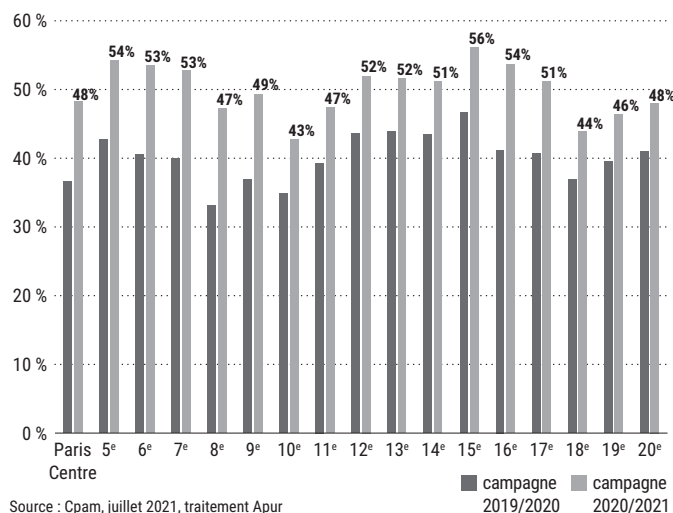
de pandémie. Les données disponibles ont nécessairement un effet retard puisqu'elles concernent un temps long (24 ou 36 mois), mais on devine des premiers signes d'un moindre recours aux dispositifs de prévention-santé.

Si on observe des dépistages préventifs en baisse, les données portant sur les campagnes de vaccination contre la grippe montrent au contraire une hausse du taux de vaccination antigrippale dans le contexte de pandémie. Près d'un Pa-

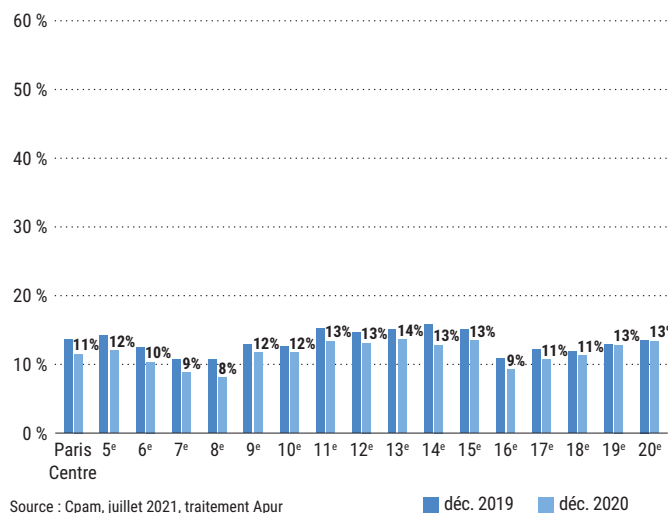
risien affilié au régime général (hors SLM) âgé de 65 ans ou plus sur deux a été vacciné dans le cadre de la campagne 2020/2021, contre 41 % lors de la campagne précédente. Des représentants de la Cpm estiment que la hausse de l'adhésion à la vaccination contre la grippe saisonnière est un constat indéniable à Paris comme en France. Mais ils jugent que cela provient davantage d'un effet d'aubaine liée à la crise de la Covid, plutôt que le résultat d'actions particulières ou ciblées en direction des publics vulnérables.

À PARIS, PAR ARRONDISSEMENT

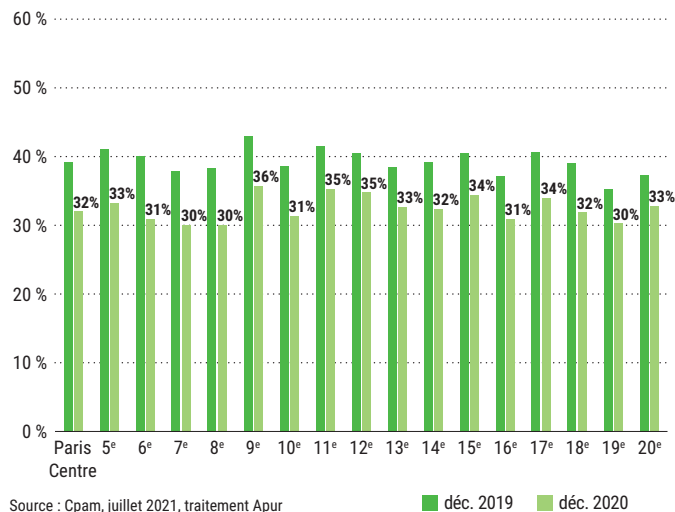
TAUX DE VACCINATION ANTIGRIPPALE DES AFFILIÉS AU RÉGIME GÉNÉRAL HORS SLM, AGÉS DE 65 ANS ET PLUS



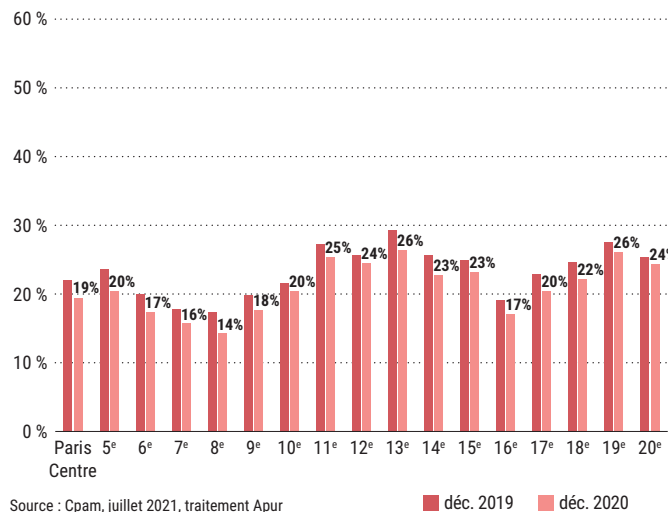
PART D'ASSURÉS ÂGÉS DE 50 À 74 ANS AFFILIÉS AU RÉGIME GÉNÉRAL HORS SLM, AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN ACTE DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL AU COURS DES 24 MOIS



PART DES FEMMES ÂGÉES DE 25 À 65 ANS AFFILIÉES AU RÉGIME GÉNÉRAL HORS SLM, AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN FROTTE (DÉPISTAGE DU CANCER DE L'UTÉRUS) AU COURS DES 24 MOIS



PART DES FEMMES ÂGÉES DE 50 À 74 ANS AFFILIÉES AU RÉGIME GÉNÉRAL HORS SLM, AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE MAMMOGRAPHIE AU COURS DES 24 MOIS



Des remontées inquiétantes des acteurs de la santé mentale pour tous les types de publics

Parmi les sujets d'inquiétudes de nombreux acteurs de terrain, la santé mentale constitue un enjeu de premier plan après plus d'un an de confinements et de restrictions. L'impact de l'isolement et du contexte anxiogène engendré par les restrictions et incertitudes sur la sortie de crise serait d'ores et déjà visible. Cela toucherait des publics divers selon les spécialistes interrogés : les enfants, les jeunes (dont les étudiants et en particulier les étudiants étrangers), les parents, les personnes isolées (notamment les seniors), ou encore les travailleurs précaires incertains sur leur avenir.

Le contexte de crise sanitaire, de restrictions et d'isolement a été un vec-

teur d'angoisse, de stress et d'anxiété.

Les responsables associatifs notent une augmentation des syndromes dépressifs, des tentatives de suicide, des conduites addictives, des troubles alimentaires ou bien des violences se retournant contre soi (son propre corps) ou les autres (rixes de quartier, notamment entre jeunes). Ils s'inquiètent par ailleurs des conséquences de l'isolement et de la mise en retrait de certains publics, notamment des publics seniors. Ils soulignent également que les périodes de confinement, notamment de certains jeunes retournés chez leurs parents après s'être émancipés, ont pu faire ressurgir des situations antérieures de violences sexuelles et sexistes tues ou refoulées jusqu'alors, dans un contexte où la parole se libère grâce à des mouvements tels que #metoo ou encore la médiatisation des faits d'incestes :

« Chez les petits, c'est du repli sur soi, un besoin de parole et chez les plus grands, ce sont des excès de violence, un besoin de décompenser. On a beaucoup de difficultés scolaires et de difficultés à se tenir à l'école. »

Actrice du champ de l'éducation

« La précarité associée à l'isolement a fait que ça a explosé avec des états anxieux, des troubles du sommeil, des troubles de l'alimentation, des consommations de stupéfiants... »

Acteur associatif

« Les étudiants ont les cours en ligne et quand ça s'arrête ; l'isolement est une très grande souffrance avec des idées noires nouvelles ; avec des jeunes qui n'avaient jamais eu de symptôme dépressif et là passent à l'acte. Et il y a aussi des troubles alimentaires ; un retour sur le corps. Des jeunes qui ne peuvent plus sortir de leur isolement. »

Actrice associative

« On a été plus sollicités dans des quartiers avec des passages à l'acte à l'extérieur, avec pas mal de rixes, des bagarres au couteau : la violence se tourne vers l'extérieur. »

Actrice associative

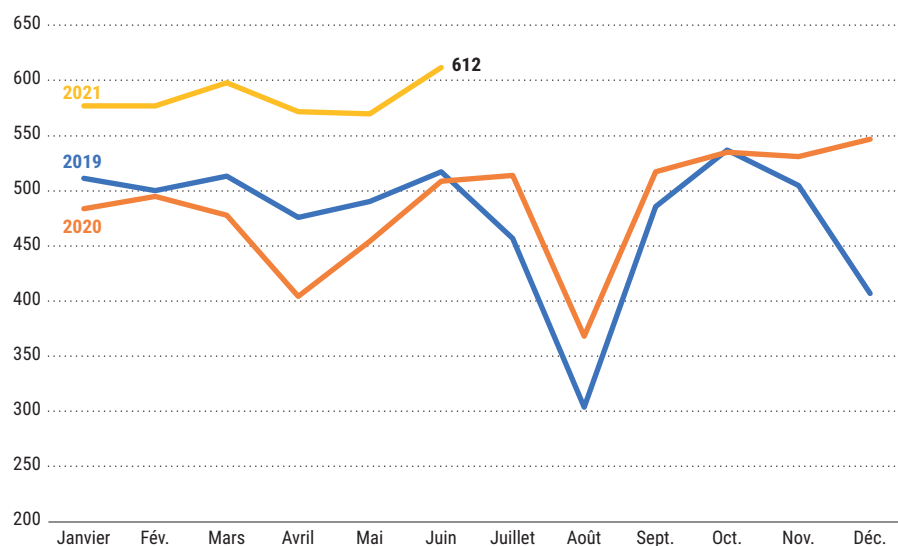
« On a eu aussi pas mal de retours de jeunes qui se sont mis à revenir sur des épisodes passés de violences familiales, voire d'inceste, d'attouchement. À l'occasion des confinements et avec la médiatisation de ces sujets, il y a eu une libération de la parole avec des effets très nets sur les jeunes ; ils ont décidé de parler. (...) Il y a des violences intrafamiliales qui sont comme remontées au moment des confinements. »

Responsable associatif

« Les seniors ont été mis au ban de la crise Covid. On leur a tellement dit de rester chez eux qu'on ne le voyait plus et qu'on n'en parlait plus comme un public précaire, mais comme des personnes à risques. Il y a un vrai risque d'isolement des seniors et on a vu une sursollicitation des bénévoles pour les seniors isolés. »

Acteur associatif

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES REÇUES EN ENTRETIEN PAR L'ASSOCIATION L'EPOC DE JANVIER 2019 À JUIN 2021



Source : données d'activités association L'EPOC, traitement Apur

Il est difficile d'établir un état des lieux précis des risques actuels en santé mentale et encore plus difficile d'en anticiper l'ampleur. Les responsables d'associations comme ParADOxes, L'EPOC ou encore le Centre parisien de prévention du suicide témoignent de leur difficulté à faire face à une augmentation sensible du nombre de patients et de la dégradation de certaines situations.

À titre d'exemple, les données d'activités de l'association L'EPOC montre une hausse de +2 % du nombre de nouveaux patients entre 2019 et 2020. Cette hausse est d'autant plus sensible si l'on compare les données pour le premier semestre 2020 et le premier semestre 2021. **2 824 personnes ont été reçues en entretien par l'association L'EPOC entre janvier et juin 2020, contre 3 506 personnes entre janvier et juin 2021, soit une hausse de +24 %.**

Pour répondre à la demande et s'adapter au contexte, **les modes d'accompagnement ont dû être adaptés au gré des confinements. L'accompagnement psychique a été bousculé comme l'a été l'accompagnement**

social. La coordination des acteurs en santé mentale a notamment été permise par les professionnels de la DASES. De nouvelles offres ont été développées en distanciel, notamment des entretiens par téléphone ou des groupes de parole de jeunes par l'association ParADOxes permettant de briser l'isolement.

Les associations interrogées confient néanmoins être au maximum de leur capacité d'accueil et d'intervention. La crise a mis selon elles en avant la fragilité du système d'urgence et d'accompagnement psychiatriques. La psychiatrie était déjà saturée avant la crise et l'est d'autant plus avec la hausse du nombre de patients et de consultations d'urgence.

Plus largement, **un enjeu autour de l'isolement de ces publics comme de l'ensemble des Parisiens est fortement remonté des retours de terrain.** Le lien social, l'échange et les espaces de rencontres et de loisirs ont été fermés pendant un temps. Dès lors, les acteurs s'interrogent sur l'impact que cela aura eu sur les Parisiens, et en particulier les publics seniors et les publics en situation de handicap.

CONCLUSION

Pour conclure, plusieurs enseignements ressortent de cette première note de conjoncture élaborée à partir de données statistiques et qualitatives recueillies entre mars 2021 et juillet 2021.

On observe tout d'abord **des effets économiques marqués depuis le premier confinement de mars 2020**. L'augmentation du chômage, celle du recours au RSA et le fléchissement des primes d'activités résultent d'une crise économique qui a durement frappé l'emploi parisien, touchant particulièrement les jeunes et les moins diplômés.

De cette crise économique découlent **certains effets sociaux immédiatement repérables, tandis que d'autres sont pressentis, retardés ou se dessinent peu à peu**. Ces effets devront être analysés dans le temps long et il est nécessaire de distinguer d'un côté, des effets liés aux confinements et restrictions (baisse d'activité; chômage partiel; isolement forcé; accompagnement social à distance; recentrage sur les urgences...), et de l'autre, des effets qui pourraient être plus durables sur l'économie et l'emploi, le recours aux droits, le travail social ou encore le lien social et la santé mentale. Seule une analyse dans le temps long permettra d'isoler ce qui est de l'ordre du conjoncturel de ce qui apparaît être structurel ou appelé à se développer et pérenniser.

On observe des effets différenciés selon les publics et leur niveau de précarité initial. Les bénéficiaires de minima sociaux ont moins été impactés que les populations modestes qui s'en sortaient jusqu'alors par la crise sanitaire, mais ont pu tout autant être impactés par les réorganisations de services et souffrir d'isolement. La crise sanitaire et les confinements ont mis à mal des situa-

tions déjà fragiles pour les populations modestes. La crise a donc des effets sur un public large qui était déjà inscrit dans une forme plus ou moins forte de précarité ou de vulnérabilité. Les populations précaires, quel que soit leur niveau de précarité, ont été bloquées dans leurs trajectoires de façon différente selon leur âge (enfants, jeunesse, adultes, seniors), leur insertion professionnelle (allocataires anciennement ou nouvellement au RSA, travailleurs précaires, personnes en insertion professionnelle ou demande d'emploi...), et leur situation administrative et personnelle (demande d'asile, reconnaissance de situation de handicap...). En revanche, de nombreuses adaptations ont permis de répondre aux urgences et les mesures exceptionnelles de protection, de création ou de maintien des droits ont agi tel un filet de sécurité pour les plus précaires: reconduction du chômage partiel, extension des droits du chômage, renouvellement automatique des aides, arrêt des signalements pour impayés, extension des contrats jeunes majeurs, augmentation de l'offre de mise à l'abri et d'hébergement, report de la fin de la trêve hivernale... **Toutes ces mesures ont eu un effet amortisseur réel. Leur levée questionne sur de possibles effets sociaux qui interviendront dans les mois à venir.**

Enfin, si l'année 2020 a été marquée par un effet de repli des activités des services publics et des associations sur la gestion de crise et des urgences, la crise a aussi été l'occasion d'un renouvellement dans les pratiques d'accueil et d'accompagnement. Cela a également pu faciliter les initiatives et expérimentations. Les démarches d'aller vers, bien que téléphoniques ou numériques, ont montré leurs effets positifs. Des initiatives de

coordination ont été mises en place. Des règles administratives pour l'accès à certaines aides ont été assouplies. Les acteurs de terrain s'interrogent sur la façon dont les choses vont « revenir à la normale » et appellent à une grande vigilance sur la levée des décisions favorables au maintien des droits à destination des plus vulnérables.

Quatre premières questions plus opérationnelles peuvent être soulevées à partir de ces constats. Elles pourront alimenter les travaux et réflexions des partenaires de la démarche d'analyse et de mise en action :

- **Quels leviers d'action sont à activer, à renforcer ou à pérenniser pour répondre aux effets sociaux immédiats** tels que la hausse du chômage, l'augmentation de l'insécurité alimentaire, le moindre recours aux droits, l'illectronisme ou encore les risques en santé mentale ?
- **Quelle anticipation peut-on avoir des effets futurs de la crise** si l'on prend en compte l'hypothèse d'effets sociaux retardés ?
- **Comment anticiper la levée des mesures exceptionnelles prises pendant la crise sanitaire ayant agi comme un filet de sécurité pour les plus modestes** (chômage partiel, reconduction tacite des aides et des droits, arrêt des signalements pour impayés, extension de la trêve hivernale jusqu'en juin 2021, extension des contrats jeunes majeurs jusqu'en septembre 2021, etc.) ?
- **Quels enseignements tirer des adaptations, expérimentations et assouplissements administratifs mis en place pendant la crise et évalués positivement par les acteurs de terrain ?**

LISTE DES INDICATEURS

1. Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (de catégories A, B et C) entre 2017 et le second trimestre 2021 (source : Pôle emploi)
2. Nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC aux premiers trimestres 2020 et 2021 (source : Pôle emploi)
3. Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 par niveau de diplôme (source : Pôle emploi)
4. Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 par niveau de diplôme (source : Pôle emploi)
5. Nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC par genre (source : Pôle emploi)
6. Nombre d'allocataires de la Prime d'activité (source : Caf de Paris)
7. Répartition par type de ménage des foyers allocataires du RSA en avril 2019, avril 2020 et avril 2021 (source : Caf de Paris)
8. Répartition par tranche d'âge des foyers allocataires du RSA en avril 2019, avril 2020 et avril 2021 (source : Caf de Paris)
9. Évolution du nombre de foyers allocataires du RSA entre janvier 2019 et avril 2021 (source : Caf de Paris)
10. Évolution entre avril 2020 et avril 2021 du nombre de foyers allocataires du RSA (source : CNAF)
11. Nouveaux foyers allocataires du RSA entre janvier 2019 et avril 2021 (source : Caf de Paris)
12. Nombre et part des foyers allocataires du RSA en avril 2021 par arrondissement (source : Caf de Paris)
13. Évolution du nombre de foyers allocataires du RSA par arrondissement entre avril 2020 et avril 2021 (source : Caf de Paris)
14. Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, par tranche d'âge entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 (source : Pôle emploi)
15. Nombre d'allocataires jeunes, étudiants ou non entre janvier 2019 et avril 2021 (source : Caf de Paris)
16. Évolution du nombre de jeunes allocataires de la prime d'activité jeunes (source : Caf de Paris)
17. Nombre de jeunes accompagnés par la Mission locale de Paris en 2019, 2020 et au premier semestre 2021 (source : ARML / Mission locale de Paris)
18. Nombre de jeunes accompagnés au titre du mois par la Mission locale de Paris entre janvier 2019 et juin 2021 (source : ARML / Mission locale de Paris)
19. Nombre de jeunes accompagnés par les Missions locales d'Ile-de-France, par département (source : ARML / Mission locale de Paris)
20. Jeunes nouvellement suivis par la Mission locale de Paris, dits « primos », par mois entre janvier 2019 et juin 2021 (source : ARML / Mission locale de Paris)
21. Niveau validé par les jeunes nouvellement inscrits à la Mission locale de Paris (source : ARML / Mission locale de Paris)
22. Nombre d'entrées initiales en Garantie jeunes par mois à la Mission locale de Paris (source : ARML / Mission locale de Paris)
23. Répartition par niveau de diplôme validé des jeunes inscrits en Garantie jeunes (source : ARML / Mission locale de Paris)
24. Évolution de la fréquentation mensuelle de l'ensemble des CASVP d'arrondissement entre 2019 et mai 2021 (source : CASVP)
25. Comparatif de la fréquentation annuelle des CASVP (source : CASVP)
26. Comparaison de la fréquentation mensuelle moyenne par CASVP (source : CASVP)
27. Comparaison de la fréquentation de l'ESI René Coty entre 2019 et 2020, et volumes de sachets repas distribués (source : CASVP)
28. Comparaison de la fréquentation de l'ESI Halle Saint Didier en 2019 et 2020, et volumes de sachets repas distribués (source : CASVP)
29. Fréquentation 2021 de l'ESI René Coty et Halle Saint-Didier (source : CASVP)
30. Fréquentation 2021 des PSA (source : CASVP)
31. Principales aides du Règlement parisien des aides sociales : évolution du nombre de bénéficiaires entre 2019 et 2021 (source : CASVP)
32. Volumes des premières demandes par type d'aide (source : CASVP)
33. Modes d'accueil et d'intervention en Maisons de la Justice et du Droit entre janvier 2019 et mai 2021 (source : CDAD)
34. Accueils et interventions en Points d'accès au droit en 2019 et 2020 (source : CDAD)
35. Professions des personnes accueillies et accompagnés par le CDAD de Paris en 2019 et 2020 (source : CDAD)
36. Dépôts de dossiers de surendettement à la Banque de France entre janvier 2018 et mai 2021 à Paris (source : Banque de France)
37. Dépôts de dossiers de surendettement à Paris et en Ile-de-France entre janvier 2019 et mai 2021 (source : Banque de France)
38. Foyers allocataires d'une aide exceptionnelle Covid (source : Caf de Paris)
39. Nombre de repas servis du lundi au dimanche par l'Armée du Salut aux portes de la Chapelle et de Saint-Ouen (source : Armée du Salut / DASES)
40. 2 829 personnes décomptées lors de la Nuit de la Solidarité à Paris (source : Nuit de la Solidarité du 25 mars 2021)
41. Nombre et répartition par genre des enfants concernés par une Information Préoccupante évaluée en 2020 et au premier trimestre 2021 (source : DASES, Observatoire Protection de l'enfance)
42. Répartition par genre des bénéficiaires d'un APJM et CJM en 2020 (source : DASES, Observatoire Protection de l'enfance)
43. Jeunes accompagnés par les services de l'Aide sociale à l'enfance au 31 décembre 2020 par âge (source : DASES, Observatoire Protection de l'enfance)
44. ADIL 75 - Nombre et motifs de consultations (source : ADIL 75)
45. ADIL 75 - Nombre de consultations par mois (source : ADIL 75)
46. Part des ménages en impayés par rapport au total des ménages locataires pour huit bailleurs sociaux à Paris (source : bailleurs, compilation AORIF)
47. Nombre d'allocataires d'une aide au logement à Paris entre janvier 2019 et avril 2021 (source : Caf de Paris)
48. Nouveaux bénéficiaires d'une aide au logement entre janvier 2019 et avril 2021 (source : Caf de Paris)
49. Foyers allocataires d'une aide au logement par arrondissement (source : Caf de Paris)
50. Évolution du nombre de foyers allocataires d'une aide au logement par arrondissement entre avril 2019 et avril 2021 (source : Caf de Paris)
51. Nombre de dossiers reçus par le FSL Habitat (source : FSL, Ville de Paris / DASES)
52. Nouvelles demandes au Fonds de Solidarité Logement pour l'accès ou le maintien dans le logement (source : FSL, Ville de Paris / DASES)
53. Prévention santé – taux de dépistage et vaccination (source : Cpm de Paris)
54. Part des femmes âgées de 50 à 74 ans affiliées au Régime Général hors SLM ayant bénéficié d'une mammographie au cours des 24 mois par arrondissement (source : Cpm de Paris)
55. Part des femmes âgées de 25 à 65 ans affiliées au Régime Général hors SLM ayant bénéficié d'un frottis au cours des 36 mois par arrondissement (source : Cpm de Paris)
56. Part d'assurés âgés de 50 à 74 ans affiliés au Régime Général hors SLM ayant bénéficié d'un acte de dépistage du cancer colorectal au cours des 24 mois par arrondissement (source : Cpm de Paris)
57. Taux de vaccination antigrippale des affiliés au Régime Général hors SLM ayant bénéficié d'une mammographie, âgés de 65 ans et plus, par arrondissement (source : Cpm de Paris)
58. Évolution du nombre de personnes reçues en entretien par l'association L'EPOC de janvier 2019 à juin 2021 (source : L'EPOC)

Impacts sociaux de la crise à Paris

TENDANCES STATISTIQUES ET RETOURS DE TERRAIN

Une démarche d'observation des impacts sociaux de la crise à Paris a été engagée début 2021 dans le but d'analyser, d'anticiper et de coordonner des réponses sur le territoire parisien.

Plusieurs outils quantitatifs et qualitatifs sont déployés, dont un panorama statistique regroupant une centaine d'indicateurs issus d'une douzaine de sources. Cette première note de conjoncture fait état de l'exploitation d'une partie de ces données statistiques, mises en perspective avec les retours d'acteurs de terrain intervenant dans différents champs du social.

Organisée en quatre parties, la note revient d'abord sur les effets de la crise économique sur l'emploi et l'insertion professionnelle des Parisiennes et Parisiens. On observe des effets économiques marqués depuis le premier confinement de mars 2020.

Elle se centre ensuite sur les impacts de la gestion de crise engendrée par la pandémie et les confinements depuis mars 2020. Si l'année 2020 a été marquée par un effet de repli des activités des services publics et des associations sur la gestion de crise et des urgences, elle a aussi été l'occasion d'un renouvellement dans les pratiques d'accueil et d'accompagnement.

Elle s'intéresse aussi aux impacts sociaux immédiatement repérables, isolant d'un côté, des effets liés aux confinements et restrictions (baisse d'activité ; chômage partiel ; accompagnement social à distance ; recentrage sur les urgences...), et de l'autre, des effets qui pourraient être plus durables sur l'économie et l'emploi, le recours aux droits ou encore le lien social et la santé mentale.

Enfin, elle met en évidence des signes d'effets sociaux possiblement retardés, encourageant une démarche préventive d'anticipation des risques et des besoins. Les mesures exceptionnelles de protection ou de maintien des droits mises en place depuis mars 2020 ont agi tel un filet de sécurité pour les plus précaires. Leur levée questionne sur de possibles effets sociaux plus marqués dans les mois à venir, encourageant le maintien de cette démarche d'observation dans le moyen et long terme.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

